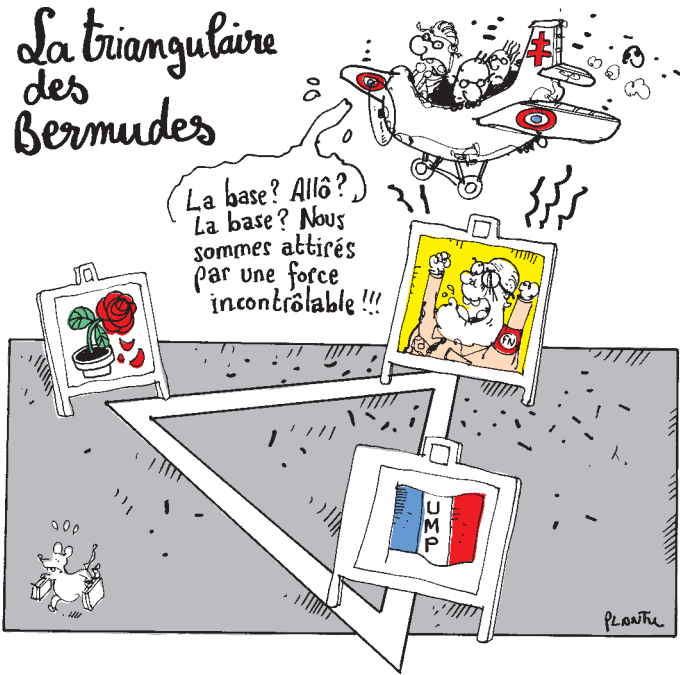




KIM KYUNG-HOON/REUTERS

Législatives : l'hypothèque FN

LA « lepnisation des esprits », que ne cesse de revendiquer le président du Front national, continue de progresser en France. Selon l'enquête réalisée par la Sofres pour *Le Monde* et RTL, 28 % des Français se disent « tout à fait ou plutôt d'accord » avec les idées défendues par Jean-Marie Le Pen, alors qu'ils n'étaient que 17 % en 2000 et 11 % en 1999. Seulement 49 % se déclarent « tout à fait en désaccord », contre 63 % en 2000. Cette évolution est confirmée par nos reportages qui décrivent une libération de la parole xénophobe en France. L'hypothèque Front national pèsera donc lourdement sur le scrutin législatif des 9 et 16 juin. Ainsi, une courte majorité de sondés (46 % contre 43 %) pensent qu'en cas de triangulaire où la gauche et le FN devanceraient la droite, celle-ci devrait se maintenir au second tour. Loin du vote « républicain » du 5 mai en faveur de Jacques Chirac, 61 % des sympathisants du RPR sont de cet avis.



► Notre enquête Sofres : plus d'un Français sur quatre dit adhérer aux idées de l'extrême droite

► Triangulaires : 61 % des sympathisants du RPR souhaitent le maintien de la droite

► En Moselle et dans le Rhône : le vote FN et la xénophobie

► Un point de vue de Jean-Luc Mélenchon

Lire pages 7, 14, 16 et 18

L'après 11 septembre : Amnesty déplore le recul des libertés

DANS son rapport annuel rendu public mardi 28 mai, l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International déplore les atteintes aux libertés intervenues depuis le 11 septembre, sous couvert de lutte contre le terrorisme. « Crimes de guerre », les attentats appellent « la justice, non la vengeance ; les droits humains ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de la sécurité », estime Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty. La lutte contre le terrorisme est le principal point de l'ordre du jour du sommet OTAN-Russie, auquel participent George Bush et Vladimir Poutine, à Rome le 28 mai.

Lire pages 2 et 3

FOOTBALL

Blatter joue sa place à la FIFA. Zidane soigne sa blessure p. 26 et 27

TUNISIE

Ben Ali pourra être président à vie p. 4 et notre éditorial p. 19

AFFAIRE FALCONE

Crise diplomatique entre la Suisse et l'Angola p. 11

INDUSTRIE DU LUXE

Albert Frère s'installe chez Taittinger p. 21

PRESSE

Le Syrien Nizar Nayouf a-t-il été enlevé ? p. 23

PORTRAIT

Jack Ralite ou la culture pour tous p. 34

International.....	2	Kiosque.....	17
Union européenne...	6	Entreprises.....	20
France.....	7	Communication.....	23
Société.....	10	Marchés.....	24
Carnet.....	13	Aujourd'hui.....	26
Abonnements.....	13	Météorologie-Jeux.....	30
Régions.....	14	Culture.....	31
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	35

35 heures : ce que dira la loi Fillon

LE MINISTRE des affaires sociales, du travail et de la solidarité reçoit sans discontinuer les partenaires sociaux. François Fillon envisage de présenter au Parlement une « petite » loi, de quelques lignes seulement - « trois », nous a confié le ministre -, qui ouvrirait symboliquement aux partenaires sociaux la possibilité de négocier une augmentation des heures supplémentaires. Mais ce projet de loi, par prudence et pour des raisons de calendrier, pourrait n'être débattu qu'après les élections prud'homales de décembre 2002. Par ailleurs, M. Fillon envisage de modifier les

baisses de charges liées aux 35 heures. Elles seraient étendues aux cotisations salariales pour les bas salaires. Cette réforme des 35 heures est rendue délicate par la diversité des appréciations que portent les salariés sur les lois Aubry. Une étude que publie le ministère du travail montre que les cadres, en particulier les femmes, apprécient le temps libre dont elles disposent désormais. En revanche, les salariés moins qualifiés, comme les ouvriers ou les employés déplorent la flexibilité que les 35 heures ont souvent entraînée. Les employés sont les

plus critiques à l'égard de la réforme Aubry, de même que les salariés qui ne bénéficient que d'une réduction quotidienne du temps de travail et non de jours de congés supplémentaires. Outre nos informations sur les projets de M. Fillon, nos reportages décrivent les sentiments contrastés des salariés. Si les employeurs sont très majoritairement hostiles aux 35 heures, ils ne semblent pas tous souhaiter une abrogation de la loi, jugeant que les jours de congés supplémentaires sont entrés dans les mœurs.

Lire pages 20 et 21

APRÈS L'ACCIDENT DE VITRY-SUR-SEINE

2001, les chiffres très noirs de l'insécurité routière en France



APRÈS deux années de baisse consécutive, le nombre de tués sur les routes en 2001 a augmenté de 1 %, pour atteindre 7 720 personnes. Plus du quart des morts ont entre 15 et 24 ans. Le risque d'accident pour les motards est 14 fois supérieur à celui des automobilistes. 60 % des automobilistes dépassent la vitesse autorisée et 31 % des accidents mortels sont liés à l'alcool. Au lendemain du grave accident de Vitry-sur-Seine, le délégué général de la Prévention routière plaide pour une vigoureuse répression : « Il faudrait criminaliser certaines infractions routières », déclare-t-il au Monde. Lire page 10

L'esprit de « Kakadu Man », défenseur des Aborigènes, a retrouvé sa mère

SYDNEY

de notre correspondant

L'homme de Kakadu est mort, un an après ses funérailles. Big Bill Neidjie, plus connu sous le sobriquet de « Kakadu Man », est décédé entouré des siens, jeudi 23 mai, dans la propriété de la Rivière de l'Alligator de l'Est, tout près du site d'Alawanydjawany qui l'avait vu naître il y a environ quatre-vingts ans. Ce poète, qui était la dernière personne à pouvoir parler couramment le dialecte gagudju, avait déjà organisé, le 3 juillet 2001, ses propres funérailles car il « souhaitait être présent pour entendre toutes les gentilles choses dites à mon propos ».

Plus de 500 personnes s'étaient déplacées pour rendre hommage à l'un des principaux défenseurs des droits des Aborigènes. Ancien chasseur de buffles, un métier pour lequel il recevait comme salaire « seulement un peu de farine, du sucre, du thé et du tabac », Big Bill s'est battu pendant des années pour que la région de Kakadu, au nord de l'Australie,

devienne un parc national. « Notre histoire est notre terre. Elle est écrite dans ces lieux sacrés », avait-il expliqué en 1953 au gouvernement fédéral pour le persuader de ne pas céder aux exigences des prospecteurs d'uranium.

Après une longue bataille, Big Bill a obtenu en 1979 que cette zone devienne un espace à « usage multiple ». Le parc national, géré par le gouvernement fédéral, comprend des terres aborigènes et trois sites d'exploitation d'un des plus riches gisements d'uranium au monde. Les 350 Aborigènes qui vivent dans la région participent au conseil d'administration du parc. Les hôtels du site appartiennent aux Aborigènes, qui en ont confié l'exploitation commerciale à des sociétés privées en échange de royalties.

Kakadu est le plus grand parc national en Australie (19 000 km²). Chaque année, plus de 250 000 personnes visitent cette réserve naturelle. Mais c'est seulement en 1986, l'année de la sortie du film *Crocodile Dundee*, que cette région est devenue mondialement connue. Lors-

que Paul Hogan est revenu deux ans plus tard pour tourner la suite des aventures de son héros chasseur de crocodiles, Big Bill a exigé que les producteurs paient à sa tribu un loyer de 120 000 euros pour avoir le droit de tourner sur ses terres, et Kakadu Man avait obtenu gain de cause. Effrayé de finir dans « la glacière de Darwin » (surnom qu'il donnait à l'hôpital de la capitale de l'Etat du territoire du Nord), Big Bill sera inhumé selon les rites traditionnels de sa tribu. Son corps sera placé sur la colline de Canon. Ses os seront ensuite installés dans une grotte à côté de ceux de son grand-père. Ses dernières volontés, écrites dans son poème intitulé *Kakadu Man*, seront ainsi exaucées : « Le rocher demeure, la terre demeure. Je meurs et place mes os dans une grotte ou dans la terre. Bientôt mes os se transformeront en terre. Cela m'est égal. Mon esprit est retourné vers mon pays... ma mère. »

Frédéric Therin

MUSIQUES

Eminem, provocateur américain



THE EMINEM SHOW, le nouvel album d'Eminem, sort actuellement dans le monde entier. Une nouvelle fois, la star du hip-hop prend la défense des petits Blancs de l'Amérique. Lire page 31

POINT DE VUE

Inde-Pakistan : l'odeur de la guerre

par Benazir Bhutto

TELS des acteurs impuissants, l'Inde et le Pakistan se dirigent inexorablement vers un conflit mortel. L'odeur de la guerre est dans l'air. A nouveau, les Etats-Unis et la communauté internationale doivent faire face à la menace d'un conflit nucléaire potentiel.

Les dissensions indo-pakistanaïses tournent autour de la possession du territoire connu sous le nom de Jammu-et-Cachemire. Depuis cinquante ans, une promesse jamais tenue des Nations unies accorde aux populations du Jammu-et-Cachemire le droit à l'auto-détermination. L'Inde, craignant une sécession de la population musulmane, s'oppose au référendum. Le Pakistan soutient le mouvement de libération cachemir.

La dernière crise a éclaté le 14 mai, lorsque des militants

cachemiris, déguisés en soldats indiens, ont massacré des femmes et des enfants, à la grenade et à l'arme à feu, dans la vallée de la discorde. Le message était clair : si les militants décidaient d'attaquer des familles de l'armée indienne dans leurs maisons, les troupes indiennes postées sur la ligne de démarcation entre les deux pays ne pouvaient guère les en empêcher. New Delhi accuse Islamabad de soutenir les militants. Islamabad dément.

Les soldats indiens qui ont vu leurs femmes, leurs filles et leurs fils tués font pression sur le gouvernement indien. Ils veulent obtenir réparation en incitant le premier ministre, Vajpayee, à déclencher des représailles militaires qui pourraient fort bien dégénérer en une quatrième guerre entre les

voisins d'Asie du Sud. L'éventualité de cette guerre a été envisagée dès le mois de mars par le directeur de la CIA. Témoignant devant la commission sénatoriale des forces armées, George Tenet a déclaré : « Si l'Inde devait mener une offensive de grande envergure dans la partie du Cachemire contrôlée par le Pakistan, le Pakistan pourrait répondre par des frappes du même ordre, estimant que sa force de dissuasion nucléaire limiterait l'étendue de la contre-attaque indienne. »

Lire la suite page 18

BENAZIR BHUTTO, ancien premier ministre du Pakistan, actuellement en exil, dirige le Parti populaire pakistanais.

Raymond Queneau

Romans, I

Édition établie sous la direction d'Henri Godard

Le Chien dent,
Gueule de pierre,
Les Derniers jours, Odile,
Les Enfants du limon,
Un rude hiver,
Les Temps mêlés,
Pierrot mon ami

59 € jusqu'au 31 juillet 2002
68 € à partir du 1^{er} août 2002

La Pléiade



DOUG MILLS/AP

« Gratitude » et « sacrifice » à Sainte-Mère-Eglise

APRÈS la cérémonie à l'église de Notre-Dame de la Paix, à Sainte-Mère-Eglise, les présidents George Bush et Jacques Chirac ont serré quelques mains. Les 120 enfants de la grande maternelle et de l'école primaire avaient été rassemblés devant le porche, autour de leur maîtresse, M^{me} Holley, et ils agitaient de petits drapeaux et des bouquets d'iris d'eau, nous rapporte notre envoyé spécial, Robert Belleret. Les écoliers du CE-2 ont moins été impressionnés, semble-t-il, par le président américain que par son homologue français et ce sont surtout des « Chirac ! Chirac ! » qui ont fusé lorsque les chefs d'Etat sont apparus à l'angle de l'église romane.

Aucun président américain en exercice ne s'était encore rendu à Sainte-Mère-Eglise, même si Dwight Eisenhower y est venu deux fois. Les habitants de la première ville libérée en 1944 n'en ont pas moins bouddé la cérémonie et ils n'étaient qu'un millier environ sur la place de l'Eglise, soit nettement moins que pour le traditionnel anniversaire du 6 juin.

A l'abri d'un dais, M. Chirac a rappelé la « gratitude » d'une France qui « sait ce qu'elle doit à l'Amérique ». M. Bush a dit que, si devait venir le temps de renouveler le « sacrifice », les Américains le feraient « pour la liberté des Etats-Unis, de la France, et le bien du monde entier ».

Les recommandations de M. Chirac à M. Bush

Le président français définit ce que devrait être un véritable partenariat

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE
de notre envoyée spéciale

Le président des Etats-Unis ne se sera guère adressé à l'opinion française lors de son passage d'à peine plus de vingt-quatre heures en France, après la Russie, où il venait d'entériner un important accord sur le désarmement, et avant l'Italie, où l'attendait mardi 28 mai un sommet de l'OTAN. Sa visite en France s'est achevée lundi en début d'après-midi dans l'impressionnant cimetière américain de Colleville-sur-Mer (Calvados), par un discours qui aurait aussi bien pu être prononcé à Arlington, sauf que M. Bush y mêla une citation banale de François Mitterrand sur un thème que M. Chirac venait de développer lui-même à plusieurs reprises : l'importance du « jour-J » du débarquement dans l'histoire de l'Europe.

ATTENTIF AUX « CONSEILS »

Comparée à son séjour en Russie, qui fut incontestablement le plat de résistance de cette tournée sur le continent européen, la visite du président américain en France peut paraître refléter un manque de considération pour ce pays. La réalité est cependant moins caricaturale. George W. Bush n'a manifestement que peu d'intérêt à parler aux Français. Mais Jacques Chirac lui parle, y compris des sujets qui fâchent ; leurs entourages respectifs se concertent ; la coopération que la France fournit dans le domaine de la lutte antiterroriste, érigée en priorité absolue par le président américain, est très appréciée outre-Atlantique.

George Bush ne s'est fait l'écho

en public des thèmes sur lesquels insiste la partie française que succinctement, dimanche, en rendant hommage à la « sensibilité » du président français à la question de l'aide au développement. Il a affirmé par ailleurs être attentif aux « conseils » de Jacques Chirac, comme il l'avait déjà dit lors de leurs

Hommage aux héros du débarquement

George W. Bush a exalté le sacrifice des milliers de héros du débarquement allié du 6 juin 1944, lundi lors d'un pèlerinage au cimetière américain de Colleville-sur-Mer. Devant les rangées de croix et d'étoiles de David, il a déclaré : « Elles portent témoignage (...) de l'héroïsme et du sacrifice de ces jeunes. Elles rappellent ces unités ayant subi des pertes massives, et ces soldats fauchés sur les plages ou en reconquérant une colline ou un pont (...). Notre sécurité est maintenant liée dans une alliance transatlantique, dont les soldats défendent aujourd'hui et à cette heure le monde contre le terrorisme. »

précédentes rencontres à la Maison Blanche.

Ces « conseils », plus exactement les positions que la France sur plusieurs sujets défend contre les Etats-Unis, M. Chirac a pris soin de les rappeler publiquement à plusieurs reprises pendant la visite de son homologue. Il l'a fait notamment à Sainte-Mère-Eglise, dans une intervention qui suivait immédiatement la cérémonie organisée à la mémoire des soldats améri-

cains des 82^e et 101^e divisions aéroportées, dont « la geste légendaire, en cette nuit du 6 juin 1944, sonna le début de la Libération ».

« Jamais nous n'oublierons (...). Chaque fois que l'essentiel est en jeu, vous pouvez compter sur nous comme nous savons pouvoir compter sur vous », a dit le président.

ÉQUILIBRE INTERNATIONAL

Ce préalable étant rappelé avec force, le président français a lancé une sorte d'appel aux Américains : « Les Etats-Unis et la France, les Etats-Unis et l'Europe, doivent s'engager ensemble, en partenaires, dans l'éradication des fléaux qui forment le terreau des guerres et des haines. Car, ne nous y trompons pas, nos ennemis d'aujourd'hui sont aussi la misère et l'oppression, les conflits enkystés. C'est aussi le scandale du sida ou les atteintes graves portées au patrimoine écologique de notre planète. Voilà pourquoi nos armes aujourd'hui ont aussi pour nom le progrès économique et la solidarité internationale, l'éducation et la santé pour tous (...), l'affirmation partout du droit international et le choix du dialogue. »

On ne saurait mieux résumer ce qui sépare, ni l'idée française selon laquelle la concertation euro-américaine peut efficacement contribuer à l'équilibre international. Quant au fait que le président américain n'ait pas répondu publiquement, il ne singularise pas la France : M. Bush n'a pas davantage répondu, lors de sa visite à Berlin trois jours plus tôt, aux interrogations allemandes qui s'exprimaient dans la rue.

Claire Tréan

TROIS QUESTIONS À... DOMINIQUE DE VILLEPIN

1 Vous êtes ministre des affaires étrangères. En quoi, au-delà de l'unité de façade affichée, la visite de George Bush a-t-elle permis de réduire les divergences entre la France et les Etats-Unis ?

Notre unité n'est aucunement de façade : depuis le 11 septembre, c'est une solidarité sans faille contre le terrorisme qui caractérise la relation entre la France et les Etats-Unis, comme à chaque fois que l'essentiel est en cause entre les deux vieux alliés que nous sommes. Cette solidarité ne nous empêche pas d'avoir, entre l'Europe et les Etats-Unis, des divergences d'intérêts, comme dans le domaine commercial, et nos propres vues sur les remèdes à apporter à certaines crises : par exemple, au Proche-Orient.

La visite du président Bush a permis de vérifier une fois de plus que ce qui nous rassemble est infi-

niment plus important que ce qui nous sépare : par le dialogue, nous pouvons agir plus efficacement.

2 Est-ce que la France adhère désormais au discours du président américain sur l'« axe du Mal », expression jugée trop « simpliste » par votre prédécesseur, Hubert Védrine ?

Évitons toute querelle sémantique. L'essentiel est de demeurer unis et solidaires face à la menace terroriste et aux risques de prolifération. L'esprit de responsabilité marque les relations entre les deux rives de l'Atlantique : l'expérience de ces dernières années, dans le Golfe, dans les Balkans ou tout récemment en Afghanistan, montre qu'une action conjointe de l'Europe et des Etats-Unis permet d'avancer vers des solutions durables.

3 Comment réformer l'OTAN et en faire une organisation de lutte contre le terrorisme mondial ?

Aujourd'hui, la France consacre une part importante de ses ressources humaines et financières à l'effort de défense. Ce choix nous permet de participer de manière active aux opérations de maintien de la paix, par exemple, avec l'OTAN, dans les Balkans. Le président de la République a annoncé un accroissement de cet effort, afin notamment que nous puissions atteindre nos objectifs dans le domaine de la politique européenne de sécurité et de défense, et jouer pleinement notre rôle dans le monde. C'est une priorité. Dans cet esprit, nous participons de manière constructive au processus de réforme de l'OTAN, que nous estimons nécessaire.

Propos recueillis par François Bonnet

En Bosnie, le Britannique Paddy Ashdown se pose en véritable chef d'Etat

Le nouveau représentant de la communauté internationale entend éradiquer la corruption et réformer l'économie bosniaque

SARAJEVO

de notre correspondant

La Bosnie-Herzégovine, toujours divisée et exsangue, a peut-être trouvé son premier chef d'Etat, six ans et demi après la fin de la guerre. C'est un discours en tout cas inhabituel qu'a prononcé, lundi 27 mai, devant le Parlement bosniaque, Jeremy « Paddy » Ashdown, le nouveau haut représentant international. Un discours de gouverneur davantage que de diplomate.

Lord Ashdown n'est pas un inconnu dans les Balkans. Lors du conflit bosniaque (1992-1995), il avait été remarqué à Sarajevo pour ses convictions pro-bosniaques et, en Europe, pour ses discours en faveur d'une intervention. A propos du conflit kosovar (1998-1999), il s'est illustré le mois dernier en affrontant efficacement Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international de La Haye. Lundi, cet ancien commando des Royal Marines et ancien président du Parti libéral-démocrate britannique n'a pas caché son intention d'imposer coûte que coûte, « dans l'intérêt du peuple de Bosnie-Herzégovine », les décisions qui correspondent à sa « vision » du « chemin de la réforme ».

Paddy Ashdown a d'abord effectué un « rude examen » de la situation, assénant des statistiques révélatrices de l'incroyable « machine » censée mener le pays sur la voie de l'Union européenne. « Vous avez 1 200 juges et procureurs, 760 parlementaires, 180 ministres, 4 niveaux de gouvernement et 3 armées ! Vous avez 13 premiers ministres ! Pour un pays de moins de 4 millions d'habitants ! (...) La Bosnie dépense pour la défense, proportionnellement, deux fois plus que les Etats-Unis ! Pourquoi ? (...) La Bosnie a deux fois plus de

juges par habitant que l'Allemagne, et un juge allemand traite chaque année quatre fois plus d'affaires qu'un juge bosniaque ! », a-t-il asséné aux parlementaires. « La vérité est que la Bosnie dépense trop pour ses politiciens et pas assez pour ses citoyens, (...) et qu'il y a trop de juges pour trop peu de justice ! »

La « première priorité » de M. Ashdown sera « l'établissement d'un Etat de droit ». « Il est temps de s'attaquer aux criminels de haut vol, aux profiteurs de guerre qui se sont reconvertis dans le trafic d'armes, d'essence, de drogue, et même d'être humains, a-t-il déclaré. Et il est temps d'inquiéter leurs amis et complices dans les cercles du pou-

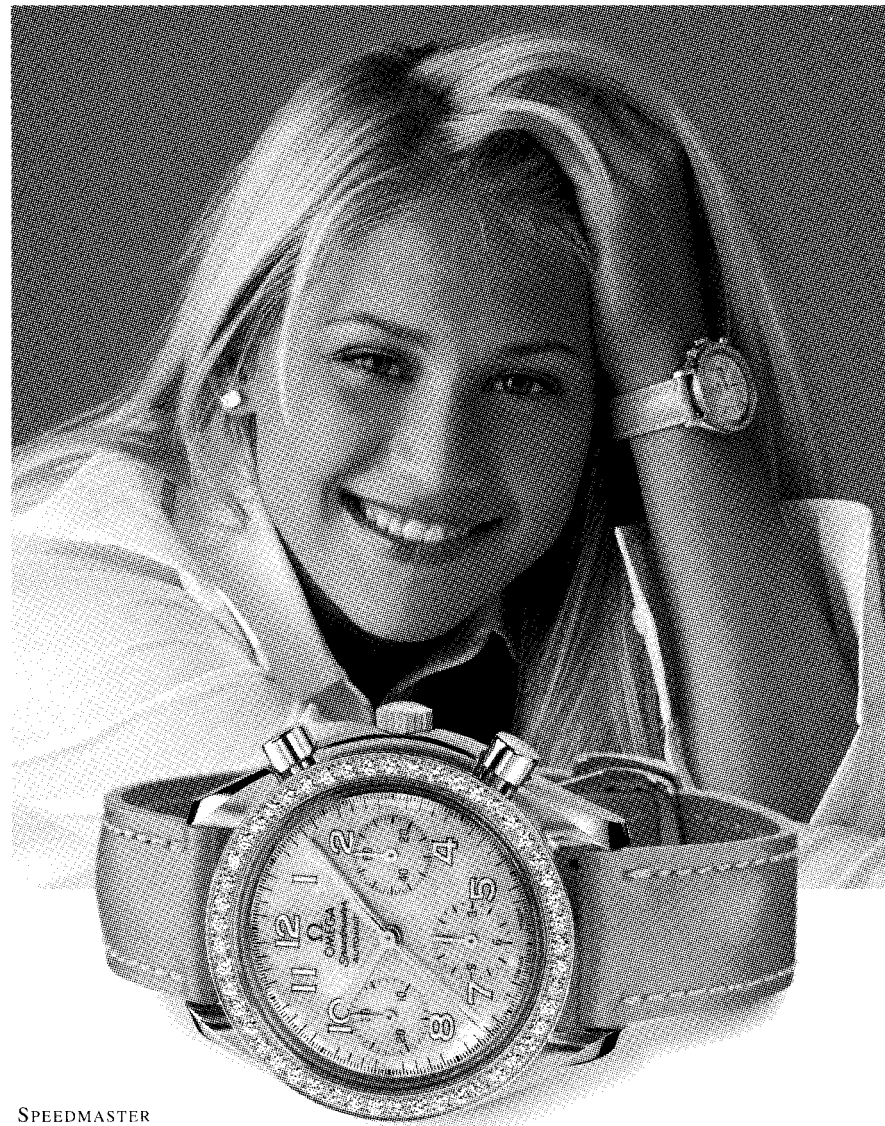
« Les vieux rêves destructeurs de Grande Serbie et de Grande Croatie ne peuvent pas renaitre ! Cela ne se produira pas ! » Il s'est en revanche prononcé contre un « Dayton 2 », souhaité par certains antinationalistes afin de supprimer les entités (Fédération croato-bosniaque, République serbe) qui divisent le pays, considérant que la réforme sera le résultat d'un « processus » et non d'un « événement ».

Paddy Ashdown paraît déterminé à utiliser les larges pouvoirs qui lui sont accordés par la communauté internationale. Parmi ses prédécesseurs – le Suédois Carl Bildt, l'Espagnol Carlos Westendorp et l'Autrichien Wolfgang Petritsch –, seul M. Petritsch a, au fil des années, intensifié son interventionnisme, promulguant finalement des centaines de lois et excluant soixante-dix élus de la vie politique.

Paddy Ashdown a par ailleurs satisfait les Sarajéviens lorsqu'il a évoqué le « partenariat » qu'il entend instaurer avec les élus bosniaques. « Je ne me vois pas comme le représentant de la seule communauté internationale. Je suis aussi le serviteur de la Bosnie-Herzégovine. (...) J'ai demandé ce matin que le drapeau bosniaque soit hissé sur tous les bâtiments du bureau du haut représentant [Office of the High Representative, OHR]. Je veux que l'OHR soit ouvert à la population. Je vais aller à la rencontre des Bosniaques (...). Je veux aussi employer davantage de Bosniaques à l'OHR, qui serviront leur pays. » Certains parlementaires n'ont pu réprimer un sourire à l'évocation d'un « partenariat » dont l'un des partenaires saisis d'une main aussi ferme les rênes du pays.

Rémy Ourdan

LE CHOIX D'ANNA KOURNIKOVA



SPEEDMASTER

L'Omega Speedmaster associe à sa remarquable beauté un exceptionnel patrimoine horloger. À l'image du modèle Speedmaster avec lunette sertie de diamants qu'elle porte, seule la vedette de tennis Anna Kournikova réussit à concilier aussi parfaitement charme et performance.

OMEGA

Arfan

Joaillier-Horloger, Médaille de Vermeil de la Ville de Paris

Paris: 35, boulevard des Capucines
Deauville: 96, rue Eugène Colas

Fin des tests de missiles pakistanais

ISLAMABAD. Le Pakistan a annoncé avoir réussi un nouvel essai de missile, mardi 28 mai, le troisième et dernier d'une série de tirs conduite depuis samedi dans un contexte d'extrême tension avec l'Inde au sujet du Cachemire. Dans une allocution à la nation, lundi soir, le général-président Pervez Musharraf (photo) a déclaré que son pays ne déclencherait pas une guerre avec l'Inde mais qu'il répondrait avec « pleine puissance » s'il était attaqué. « Je veux aussi déclarer au monde et donner l'assurance qu'il n'y a aucune infiltration à travers la ligne de contrôle [qui sépare, au Cachemire, l'Inde et le Pakistan] », a-t-il ajouté en référence aux groupes terroristes auteurs d'attentats en Inde. Ceci est « totalement faux », a réagi le ministre indien de la défense, George Fernandes, en assurant que des combattants des talibans et d'Al-Qaïda se trouveraient au Cachemire, côté pakistanais. Dans son discours, M. Musharraf a précisé que les élections législatives et locales prévues au Pakistan auront lieu entre les 7 et 11 octobre, en confirmant son intention de remettre le pays sur la voie de la démocratie. — (AFP, AP, Reuters.)



ASSOCIATED PRESS

Un nouvel attentat-suicide a fait trois morts et une cinquantaine de blessés près de Tel-Aviv

L'Autorité palestinienne a qualifié l'opération de Petah Tikva de « terroriste, nuisible à la cause ». Tsahal multiplie ses incursions dans les territoires autonomes et procède à des rafles

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un nouvel attentat-suicide, perpétré dans la ville de Petah Tikva, à l'est de Tel-Aviv, en Israël, a causé la mort d'un bébé de 18 mois et de sa grand-mère, lundi 27 mai, en fin d'après-midi. Un Palestinien présumé, mort sur le coup, a fait sauter la bombe qu'il portait sur lui, devant un café situé en bordure d'un centre commercial. Une cinquantaine de personnes ont été blessées dans l'explosion. Certaines d'entre elles se trouvaient toujours dans un état jugé sérieux, mardi matin. L'Autorité palestinienne a condamné « l'attentat terroriste (...) nuisible à la cause, à la lutte, ainsi qu'à l'image du peuple palestinien dans le monde ».

L'opération a été revendiquée par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupuscule militaire proche du Fatah, le parti que préside le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Mais les Brigades ont pris ouvertement leurs distances avec les condamnations, par ce dernier, des attentats visant des civils commis en Israël. Les autorités israéliennes ont, en revanche, jugé M. Arafat responsable de l'at-

tentat de Petah Tikva. Aucune information n'était disponible, mardi matin, sur l'identité du kamikaze. Selon des sources palestiniennes, non confirmées par les Israéliens, il pourrait s'agir de l'un des frères d'un responsable des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa du camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse, tué la semaine dernière par l'armée israélienne.

Dans la nuit de lundi à mardi, l'armée a réoccupé provisoirement la ville de Jénine, dont le camp de réfugiés avait été le théâtre des combats les plus violents de l'opération israélienne « Mur

de protection », au début du mois d'avril. Cette incursion a suivi la réoccupation, lundi, de la ville de Bethléem, décrétée « zone militaire fermée » et placée une nouvelle fois sous couvre-feu, comme les villages alentour, ainsi que celle de Kalkilya, une agglomération située sur la bordure de la Ligne verte qui sépare Israël des territoires palestiniens.

RÉOCCUPATIONS TEMPORAIRES

A Bethléem, les troupes israéliennes ont notamment pris position autour de la basilique de la Nativité dès le début de l'opéra-

tion, pour éviter que le bâtiment puisse servir de refuge aux hommes qu'elles recherchaient.

Les réoccupations temporaires de ces derniers jours, qui ont aussi touché à plusieurs reprises la ville de Tulkarem, également située sur la Ligne verte, ont été suivies de rafles. A Bethléem, un responsable présumé des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa a été arrêté. A en croire le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, l'armée et les services de sécurité réussissent à faire échec « à 90 % des projets d'attentats en capturant un ou deux kamikazes palestiniens par jour avant qu'ils ne passent à l'acte ».

L'intensification des activités israéliennes dans les territoires palestiniens a également causé la mort de plusieurs Palestiniens au cours de ces derniers jours. Le 25 mai, deux femmes ont ainsi été tuées à Gaza par l'armée israélienne, qui avait par la suite présenté ses « excuses ». Le même jour, une jeune Palestinienne bloquée à un barrage militaire près de Bethléem avait accouché d'un bébé qui était mort peu de temps après.

Gilles Paris

Explosion d'un Boeing : Taiwan exclut la piste terroriste

TAÏPEH. Les autorités taiwanaises ont exclu, lundi 27 mai, qu'un missile ou un attentat terroriste soit à l'origine du mystérieux accident du Boeing 747-200 des China Airlines, qui s'est désintégré en plein vol, le 25 mai, à une cinquantaine de kilomètres en mer à l'ouest de Taiwan, avec 225 personnes à son bord. Le directeur adjoint du bureau de sécurité nationale, Huang Lei, a déclaré : « Il n'y a pas de signe d'attaque de missile, c'est improbable. Et nos enquêtes montrent qu'aucun acte de terrorisme n'est mêlé à l'accident », a-t-il dit. Les investigations se sont compliquées, lundi, après que des signaux semblant provenir des boîtes noires recherchées par les enquêteurs eurent cessé d'émettre. Aucun survivant n'a été retrouvé plus de 48 heures après la brusque dislocation de l'appareil en quatre parties. Trois experts de Boeing sont arrivés, dimanche, à Taiwan. — (AFP, Reuters.)

L'état d'urgence prolongé de trois mois au Népal

KATMANDOU. Le roi Gyanendra a annoncé, lundi soir 27 mai, une nouvelle prolongation de trois mois de l'état d'urgence instauré dans le pays pour tenter de juguler l'insurrection maoïste, a annoncé la radio officielle. La décision a été prise « sur la recommandation du gouvernement » dirigé par le premier ministre Sher Bahadur Deuba (photo). Aussitôt après l'annonce de cette prolongation, le premier ministre a été exclu de sa formation politique, le Parti du congrès népalais, pour trois ans. Il continuera cependant de diriger le gouvernement jusqu'aux élections législatives anticipées du 13 novembre, consécutives à la récente dissolution de la Chambre basse du Parlement par M. Deuba. L'état d'urgence avait été imposé le 26 novembre dans l'ensemble du pays, après une série d'attaques contre la police et l'armée par les rebelles maoïstes, qui mettaient fin à quatre mois de cessez-le-feu. Mardi 28 mai, une source gouvernementale a annoncé qu'une centaine de rebelles maoïstes ont été tués lors d'un accrochage avec l'armée dans le sud-ouest du royaume, près de Rukum, tandis que cinq soldats et dix civils ont aussi été tués. — (AFP, AP, Reuters.)



BINOD JOSHI/AP

DÉPÊCHES

■ **MADAGASCAR** : Tantely Andrianarivo, le premier ministre du président sortant, Didier Ratsiraka, a été placé, lundi 27 mai, en résidence surveillée à Antananarivo après que l'armée du nouveau président Marc Ravalomanana eut pris d'assaut ses bureaux. Entre deux et quatre personnes seraient mortes au cours de l'opération. Ce nouveau développement de la crise politique malgache, née il y a plus de cinq mois du premier tour de l'élection présidentielle, rend très peu probable un nouveau cycle de négociations entre M. Ravalomanana et M. Ratsiraka, annoncé pour mercredi à Dakar, au Sénégal. — (AFP.)

■ **HONGRIE** : le socialiste Peter Medgyessy a été élu, lundi 27 mai, par le Parlement, au poste de premier ministre à la tête d'un gouvernement de coalition. Agé de 59 ans, M. Medgyessy succède au conservateur Viktor Orban, défait aux élections législatives d'avril par une coalition du Parti socialiste et des libéraux de l'Alliance des démocrates libres. — (AFP.)

Le général afghan Dostom participera à la Loya Jirga

KABOUL. Le chef de guerre ouzbek Abdul Rachid Dostom, homme fort du nord-ouest afghan, sera présent à l'assemblée traditionnelle (Loya Jirga) qui a été convoquée au mois de juin pour désigner le prochain gouvernement transitoire de Kaboul. Naguère soupçonné de massacres, M. Dostom a été élu par des représentants de tribus du nord du pays, a déclaré, lundi 27 mai, Sadeq Mudabar, membre de la commission locale de désignation des délégués à cette Loya Jirga. Cette dernière assemblée doit réunir 1 501 délégués élus dans les différentes régions du pays. Huit hommes ayant posé leur candidature à la Loya Jirga de juin ont été tués au cours du mois de mai, a annoncé mardi l'ONU à Kaboul. « Nous n'avons pas d'éléments certains permettant de dire qu'il s'agit de meurtres à motivations politiques », a commenté le porte-parole de l'ONU, Manoel de Almeida e Silva. — (AFP, Reuters.)

Découvrez ce que font les européens la nuit.

arte

10 ans

www.arte-tv.com

>> C'EST BEAU L'EUROPE, LA NUIT
Présenté par Frédéric Taddei et Ariel Wizman
Mercredi 29 mai à 22.45

FRANCE

LES LÉGISLATIVES

La « *lepénisation des esprits* », dont se félicite le président de la FN, est à l'œuvre dans la population : **28 % DES FRANÇAIS** se disent « *plutôt ou tout à fait d'accord* » avec les idées défendues par les partis d'extrême

droite, selon l'enquête réalisée par la Sofres pour *Le Monde* et RTL. Ils n'étaient que 17 % en 2000 et 11 % en 1999. 49 % se disent « *tout à fait en désaccord* » avec ces idées (contre 63 % en 2000). Toutefois, la

« *préférence nationale* » en matière d'emploi et de prestations sociales est **EN NET RECUL** depuis dix ans. Sept personnes interrogées sur dix jugent que le FN représente un « *danger pour la démocratie* »

(62 % en 2000). 28 % estiment « *très regrettable* » ou « *choquant* » qu'il n'ait **PAS DE DÉPUTÉS**. Seuls les sympathisants du PS et du PCF sont majoritaires pour juger qu'il faut « *combattre* » l'extrême droite.

Plus d'un Français sur quatre adhère aux idées de l'extrême droite

Les prises de position du Front national sur la sécurité et la justice recueillent 40 % d'adhésion, selon le sondage de la Sofres pour « *Le Monde* » et RTL. Mais 70 % des personnes âgées interrogées jugent que le parti de Jean-Marie Le Pen constitue un « danger pour la démocratie »

AU LENDEMAIN de la performance électorale présidentielle de Jean-Marie Le Pen et son extrême droite, et à la veille du scrutin législatif, l'enquête réalisée par la Sofres pour RTL et *Le Monde* — dans le prolongement d'une quinzaine de sondages similaires depuis 1984 —, confirme l'ancrage solide du Front national dans l'opinion.

C'est, en effet, l'enseignement le plus saisissant de cette enquête : l'adhésion aux idées défendues par M. Le Pen était tombée à son plus bas niveau (11 %) au printemps 1999, juste après la scission entre le fondateur du FN et son ancien bras droit, Bruno Mégret. Trois ans plus tard, cette adhésion est remontée à 28 %, soit l'un de ses plus hauts niveaux historiques. A l'inverse, dans l'enquête de la Sofres de mai 2000, près des deux tiers des Français (63 %) se disaient « *tout à*

fait en désaccord » avec les idées lepénistes ; aujourd'hui, ils sont moins de la moitié (49 %), tandis que 22 % se déclarent « *plutôt en désaccord* ».

Le profil des personnes qui sont d'accord avec les positions du FN est très typé, et ses caractéristiques se confirment sur toutes questions posées par la Sofres. Les meilleurs soutiens de M. Le Pen sont les personnes les plus âgées (30 % approuvent ses idées, contre 19 % des 18-24 ans) et les moins diplômées (46 % d'approbation chez les non diplômés, contre 14 % seulement chez les diplômés de l'enseignement supérieur) ; socialement, deux catégories se distinguent : les ouvriers (35 % d'approbation) et les commerçants, artisans, chefs d'entreprise (34 %), alors que les cadres et professions intellectuelles ne sont que 13 % à approuver les idées d'extrême droite.

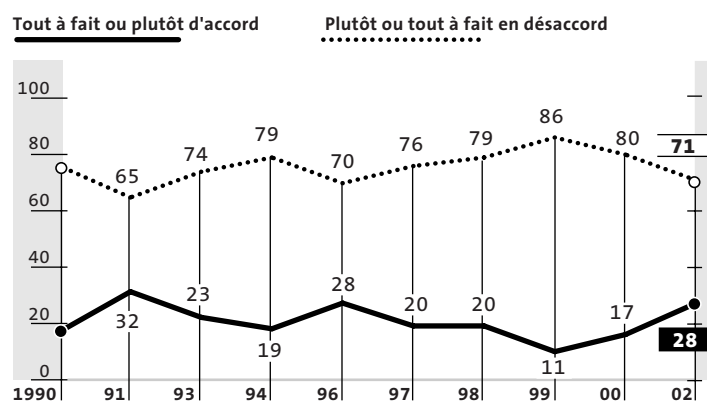
Enfin, comme lors des précédentes enquêtes, l'électorat du RPR (34 % d'approbation) se montre nettement plus sensible aux idées lepénistes que celui de l'UDF (25 %). De même, 16 % des sondés jugent que les positions de M. Le Pen sont « justes », 40 % « excessives » et 41 % « inacceptables » ; chez les sympathisants du RPR, en revanche, 29 % les jugent inacceptables, tandis que 54 % les considèrent comme seulement excessives.

« JUSTICE PAS ASSEZ SÉVÈRE »

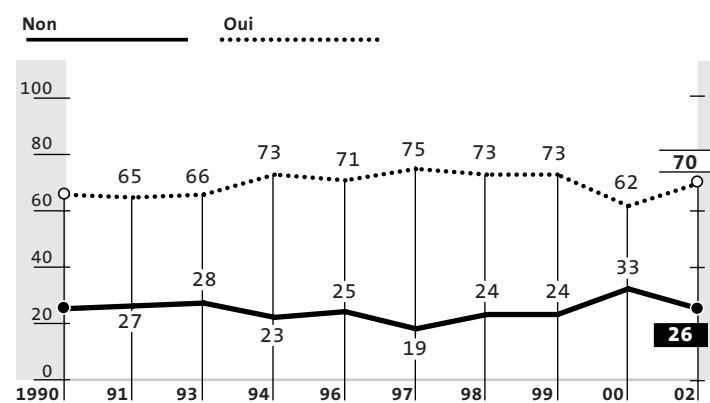
Le président du Front national a indéniablement marqué des points dans trois domaines. Ses positions sur la sécurité et la justice sont approuvées par 40 % des sondés, soit une progression de 11 points en deux ans et de 14 points depuis 1999. De même, il enregistre son meilleur taux d'approbation sur « *la défense des valeurs traditionnelles* » (35 %, contre 30 % il y a deux ans et 25 % il y a une dizaine d'années). Enfin ses « *critiques contre la classe politique* » sont approuvées par 26 % des sondés (en hausse de 6 points par rapport à 2000). En revanche, si les positions lepénistes sur l'immigration restent un point consistant de son programme (27 % d'approbation), elles font moins

LE SOUTIEN AUX THÈSES DU FRONT NATIONAL A AUGMENTÉ DE 11 POINTS EN DEUX ANS

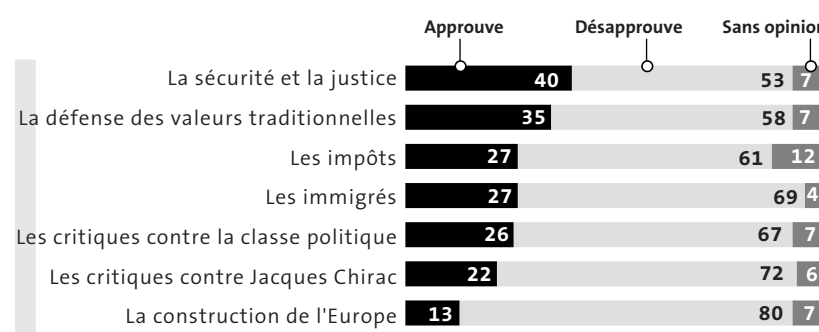
L'adhésion aux idées défendues par Jean-Marie Le Pen en % des personnes sondées



Le Front national représente un danger pour la démocratie en % des personnes sondées



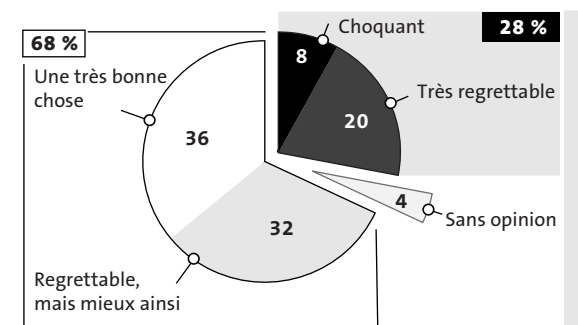
Que pensez-vous des prises de position de Jean-Marie Le Pen ? en % des personnes sondées



Source : Sofres

Enquête réalisée pour *Le Monde* et RTL, les 23 et 24 mai, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus interrogées en face à face

Si le Front national, malgré un score élevé, obtient peu ou pas de député aux élections législatives, compte tenu du mode de scrutin, jugez-vous que c'est :



La « préférence nationale » en recul

Deux des propositions les plus symboliques de la politique de « *préférence nationale* » préconisée par l'extrême droite ne parviennent guère à convaincre les Français. A peine un quart des personnes interrogées (23 %) sont d'accord avec l'idée que, en matière d'emploi, l'on doit donner la priorité à un Français sur un immigré en situation régulière. Au contraire, 75 % estiment qu'il n'y a pas de raison de faire de différence. En septembre 1991, selon une enquête similaire, 45 % des sondés se déclaraient favorables à la préférence nationale à l'emploi ; ils étaient encore 31 % en 1998.

De même, 26 % des personnes interrogées (contre 72 %) jugent que, en matière de prestations sociales, les Français devraient avoir la priorité sur les immigrés en situation régulière. Ils étaient 31 % en 1998 et 43 % en 1991. Dans les deux cas, ce sont les personnes âgées de plus de 65 ans (respectivement 37 % et 35 %), les personnes les moins diplômées (42 %) et les commerçants-artisans (26 % et 31 %) qui se montrent les plus favorables à ces deux propositions.

61 % des sympathisants du RPR souhaitent le maintien de la droite en cas de triangulaires

LE SCORE exceptionnel de l'extrême droite au premier tour de l'élection présidentielle ne semble pas avoir sensiblement modifié le jugement des Français sur l'attitude que la droite (RPR, UDF, DL) devrait avoir à l'égard du Front national. Selon l'enquête de la Sofres, un tiers des personnes interrogées (34 %) considèrent qu'il faut « *le combattre* », alors qu'elles étaient 36 % lors d'un sondage similaire, réalisé en mai 2000.

Seuls les sympathisants socialistes (53 %) et communistes (54 %) sont majoritaires sur cette position de rejet offensif de l'extrême droite, alors qu'un petit tiers des sympathisants de l'UDF (31 %) et un peu plus d'un quart de ceux du RPR (27 %) sont partisans de combattre le FN. Deux sondés sur cinq (41 %, en progression de 5 points depuis deux ans) estiment que la bonne attitude consiste à refuser tout accord politique avec le FN, sans pour autant le « combattre ». Cette position est même partagée par près de la moitié de l'électorat de la droite parlementaire (50 % à l'UDF, 47 % au RPR).

M. LEPELTIER « SUIVI »

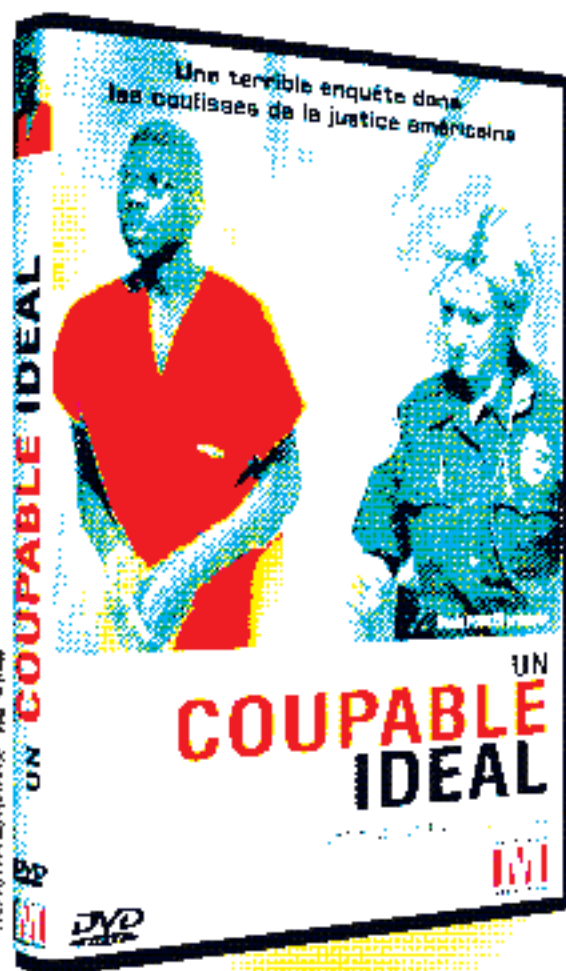
Enfin, pratiquement comme il y a deux ans, 15 % des sondés jugent que la droite devrait passer avec le FN des alliances électorales « *selon les circonstances* » et 7 % une alliance électorale « *globale* ». Un tel rapprochement, partiel ou global, est souhaité par 19 % des sympathisants de l'UDF, 23 % de ceux du

RPR, par 34 % des personnes qui se disent sans préférence partisane et, surtout, par 89 % des sympathisants d'extrême droite.

Pour les législatives, les personnes interrogées sont très partagées sur l'attitude que la droite devrait adopter dans des triangulaires où ses candidats seraient devancés par la gauche et l'extrême droite et où le vainqueur du FN apparaîtrait possible : 46 % pensent que le candidat de droite devrait se maintenir au second tour et 43 % qu'il devrait se retirer, 11 % étant sans opinion. Toutefois, les sympathisants du RPR se démarquent très nettement, puisqu'ils sont 61 % à se déclarer favorables au maintien du candidat de droite. Si elle a été immédiatement contredite par les responsables de droite, la position récemment exprimée par le président délégué du RPR, Serge Lepeltier contre le principe du retrait systématique et du « front républicain » contre l'extrême droite (*Le Monde* du 23 mai) rencontre, à l'évidence, un large écho dans l'électorat gaulliste.

Enfin, 28 % des sondés jugeraient choquant (8 %) ou très regrettable (20 %) que le FN obtienne peu ou pas de députés malgré un score élevé aux législatives. Même si 68 % pensent que c'est mieux ainsi ou que c'est une bonne chose, l'absence de représentation parlementaire du FN pose donc un problème pour une forte minorité.

G. C.



Le Monde

OSCAR® 2002 MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

Floride. Une touriste américaine est abattue d'une balle dans la tête devant les yeux de son mari. Brenton Butler, jeune noir de 15 ans, est aussitôt arrêté. Son avocat commis d'office va reprendre l'enquête de la Police à zéro...

Une plongée dans la justice américaine dont on ne sort pas indemne.

UN VRAI THRILLER

1 heure de compléments DVD exclusifs

EN VENTE EN DVD ET VIDEOCASSETTE

VOUS AIMEREZ NOTRE DIFFÉRENCE

TEL : 01 56 53 56 53

www.editionsmontparnasse.fr



Les délégués de la CFDT ne semblent pas douter de l'orientation confédérale pour lutter contre le FN

Au 45^e congrès, à Nantes, la majorité des militants s'estime bien armée pour le combat contre l'extrême droite. Une minorité propose d'être plus à l'écoute « des mouvements sociaux »

NANTES

de notre envoyée spéciale
« La gauche au pouvoir a été complètement autiste. Et nous, les militants, nous n'avons pas toujours réagi comme il aurait fallu. Nous nous sommes laissés anesthésier. » Anne Dezanne, 57 ans, partage son temps entre la direction départementale de l'agriculture et le syndicat agroalimentaire Drôme-Ardèche, dont elle a été secrétaire générale. A la CFDT depuis plus de trente ans, elle se sent « un peu marginalisée » dans une confédération qui « prône le dialogue social à l'extérieur sans être capable de l'organiser pour elle-même ». Syndicaliste de base et fière de l'être, femme de gauche sans avoir jamais adhéré au PS, elle a voté Chirac la mort dans l'âme : « J'en ai été malade pendant quinze jours, mais il fallait bien faire barrage à l'extrême droite. » Anne, qui était « extrêmement inquiète » pour Jospin avant le 21 avril, ne « sent » pas davantage les élections législatives. « J'ai peur que la France se retrouve dans la situation du conseil régional de Rhône-Alpes. Avec une gauche minoritaire en siège et une droite obligée de composer avec l'extrême droite... »

A la CFDT, la « violence inouïe » du résultat du premier tour de la présidentielle, que Nicole Notat a longuement évoquée à l'ouverture du 45^e congrès confédéral, lundi 27 mai à Nantes, alimente les conversations : « J'ai été atterré(e) », « sidéré(e) », « je n'en croyais pas mes oreilles ». Des simples délégués aux responsables de fédérations et d'unions régionales, les militants sont choqués. Mais pas toujours surpris. « A la SNCF, nous avons senti qu'il y avait un espace pour l'extrême droite. Nous savions bien qu'en défendant le service public ferroviaire et en surfant sur des arguments populistes, Jean-Marie Le Pen pouvait faire mouche », témoigne Denis Andlauer, secrétaire général des cheminots cédétistes. « Le risque majeur, à nos



Lundi 27 mai, à Nantes, Nicole Notat, la secrétaire générale de la CFDT, et son successeur désigné, François Chérèque, côte à côte à l'ouverture du 45^e congrès de la centrale syndicale.

yeux, était que les cheminots ne se sentent pas assez protégés par le gouvernement Jospin, au moment où la déréglementation s'accélérait en Europe. Nous avons essayé de le dire au gouvernement, sans avoir jamais eu le sentiment d'être entendus... »

Orthodoxes ou critiques, les militants avouent volontiers leurs insatisfactions, quand ce n'est pas leur amertume, face à un gouvernement qui avait fini par perdre le sens des réalités. « Au temps où j'étais infirmière, j'ai côtoyé de près le désarroi de beaucoup de gens. J'en ai gardé cette idée simple : il faut rester au plus près des petits. » Aline Walbreccq, membre de l'union régionale interprofessionnelle des retraités CFDT de Picardie, ne vient pas de l'extrême gauche, encore moins du Parti communiste. Mais en trente et un ans de syndicalisme, elle a eu le temps de comprendre que « la gauche perd son âme lorsqu'elle n'est plus assez proche de ceux qui crient leur détresse ». « Nous n'avons pas su garder le cap. Nous avons mené une politique centriste », ajoute la cédétiste. S'ils sont unanimes à

déplorer les insuffisances d'une gauche aspirée par le pouvoir et à s'inquiéter pour l'avenir, les militants s'interrogent encore peu sur eux-mêmes. Monique Couteaux, enseignante dans le privé et hostile à la ligne confédérale, s'est fait siffler lorsqu'elle est venue plaider, devant le congrès, pour une autre forme de syndicalisme : « Nous ne pouvons pas ne pas nous interroger sur nos propres responsabilités. La CFDT doit être plus proche des associations et des mouvements sociaux. »

« RÉAFFIRMER NOS VALEURS »

Dans cette confédération « solide » et « rassemblée », qu'a décrite M^{me} Notat, les militants ne semblent pas beaucoup douter. Pour le combat contre l'extrême droite que chacun est décidé à mener, ils s'estiment, syndicalement parlant, assez bien outillés. « La seule chose à faire, c'est de réaffirmer nos valeurs », explique Ludovic Kraiss, 32 ans, soudeur dans une entreprise de plasturgie et membre de la fédération chimie énergie (FCE). « Dans mon entreprise, où se côtoient des Turcs,

des Algériens, des Vietnamiens, des Portugais et des Français, j'ai fait passer, dès le 22 avril, un tract qui s'appelait "la honte du premier tour". On a beaucoup discuté. Et les tensions sont très vite retombées. » Honnête, le syndicaliste reconnaît qu'il a plus de difficultés à convaincre dans sa vie de citoyen. « Dans le petit village de la Loire où je vis, Le Pen a fait 30 % au second tour. Et je ne sais pas trop comment m'y prendre pour le combattre. » Ludovic a constitué un groupe de travail sur cette question dans son syndicat. Mais il pressent que ce combat sera de longue haleine. « Il y a un vrai travail de proximité, d'éducation populaire à mener, qui suppose un retour sur nos valeurs », analyse M. Andlauer. Les syndicalistes les plus lucides, à l'image d'Elena Stanciu, secrétaire générale du syndicat hôtellerie, tourisme et restauration d'Ile-de-France, proposent d'introduire davantage de mixité sociale dans la CFDT. « Ce serait un premier pas », s'est-elle exclamée, lundi, sous les applaudissements.

Claire Guélaud

M. Dutreuil prévoit une hausse des cotisations maladie

INTERROGÉ, LUNDI 27 MAI, sur i-télévision, sur les moyens d'augmenter à 20 euros le tarif de la consultation de médecine générale, le secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et aux professions libérales, Renaud Dutreuil, a estimé qu'il n'y avait pas « d'autre solution » que le financement « par les prélèvements de cotisations » de l'assurance maladie. « Celui qui dirait autre chose serait un charlatan », a ajouté M. Dutreuil. Il faut que les Français comprennent que la santé a un prix. Mardi 28 mai, le ministre de la santé, Jean-François Mattei, était en visite au siège de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), qui réclame des contreparties financières à la hausse promise de la consultation. Le mouvement des médecins généralistes se poursuit. Après ceux du Calvados, de la Mayenne, de la Seine-Maritime et du Finistère, les généralistes de l'Orne ont voté « majoritairement », selon la Coordination nationale, leur déconventionnement d'avec l'assurance maladie.

M. Chevènement espère des élus « d'opposition républicaine »

LE PRÉSIDENT DU PÔLE RÉPUBLICAIN, Jean-Pierre Chevènement a présenté, lundi 27 mai, les 14 mesures que défendront les 408 candidats de son mouvement aux élections législatives. Ce programme reprend la thématique développée pendant la campagne pour l'élection présidentielle : revalorisation du travail, assouplissement des 35 heures, maintien du système de retraite par répartition et, en matière de justice et de sécurité, rétablissement de l'unité de la politique pénale et lois de programmation pour la justice et la police. M. Chevènement, qui n'est pas parvenu à conclure un accord électoral avec le PS, espère que « quelques députés » se réclamant du Pôle républicain seront élus le 16 juin. Quelle que soit l'issue du scrutin, M. Chevènement a annoncé qu'ils adopteraient « une attitude d'opposition républicaine, constructive mais ferme ».

DÉPÊCHES

■ **COHABITATION** : François Fillon, ministre des affaires sociales a estimé qu'une nouvelle cohabitation signifierait « la fin de la République » lors d'une réunion publique à Lille, lundi 27 mai. De son côté, Philippe Douste-Blazy a évoqué un « saut dans le vide institutionnel ». « La cohabitation c'est un poison », renchérit M. Fillon, qui a miné les fondements des institutions de notre République » et qui « a donné le sentiment que la droite et la gauche gouvernaient ensemble ».

■ **CUMUL** : l'ancien secrétaire d'Etat à l'industrie, maire (PS) de Saint-Dié (Vosges), Christian Pierret, a obtenu un non-lieu dans l'affaire de « détournement de suffrages électoraux » pour laquelle il bénéficiait du statut de témoin assisté. Un électeur avait porté plainte contre lui, estimant qu'il avait trompé les électeurs en renonçant à son fauteuil de maire, contrairement à ses engagements. Dans son ordonnance de non-lieu, le juge d'instruction Franck Walgenwitz a estimé que la promesse faite par M. Pierret pouvait être qualifiée de « hasardeuse », mais il lui a accordé le bénéfice de la bonne foi.

■ **PARIS** : Edouard Balladur et Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, ont apporté leur soutien à Jean Tiberi, lundi 27 mai, à la Mutualité. Réinvesti par l'UMP dans la 2^e circonscription de Paris, dont il est le député sortant, l'ancien maire de Paris, toujours exclu du mouvement gaulliste, a également reçu le soutien du secrétaire départemental du RPR, par ailleurs maire du 6^e arrondissement, Jean-Pierre Lecoq.



L'union fait la force.

Des solutions financières intégrées. Grâce à son savoir-faire en matière de services financiers internationaux, UBS conçoit pour vous des solutions sur mesure adaptées à vos besoins. Que vous ayez choisi de confier vos actifs à UBS Private Banking, le numéro un mondial de la gestion de patrimoine, à UBS Warburg, l'une des plus importantes banques d'investissement et de gestion de titres, à UBS PaineWebber, l'un des principaux experts américains de gestion de patrimoine, ou à UBS Global Asset Management, spécialiste incontesté de la gestion de fonds, vous bénéficierez d'un conseil personnalisé fondé sur les produits financiers les plus innovants. Une combinaison indispensable pour faire face à vos défis tant personnels que professionnels. Venez nous rendre visite sur www.ubs.com

L'enquête sur l'incendie de l'ambassade d'Israël privilégie toujours l'accident

L'état du bâtiment ralentit le travail des policiers

CINQ JOURS après l'incendie qui a ravagé les locaux de l'ambassade d'Israël à Paris, jeudi 23 mai peu après 1 heure du matin, l'hypothèse d'une origine non criminelle du feu restait privilégiée par les policiers de la 1^{re} division de police judiciaire (DPJ) chargés de l'enquête. Un court-circuit accidentel dans les installations électriques pourrait avoir provoqué l'incendie. Les spécialistes du laboratoire de police scientifique ont prélevé plusieurs échantillons sur les lieux de départ du feu, notamment des morceaux du tapis d'escalier du bâtiment diplomatique. Les premiers résultats des analyses indiquent qu'aucune trace d'hydrocarbures n'a été relevée, écartant la possibilité qu'une ou plusieurs personnes aient versé de l'essence et mis le feu. Selon une source proche de l'enquête, une intrusion venue de l'extérieur semble peu plausible en raison des règles de sécurité strictes appliquées aux alentours de l'ambassade, rue Rabelais dans le 8^e arrondissement. Huit à dix gendarmes assureraient en permanence la surveillance du lieu. « Nous favorisons toujours l'accident », confiait de son côté Alona Fischer, porte-parole de l'ambassadeur Elie Barnavi, lundi 27 mai.

La représentation israélienne n'a cependant toujours pas reçu notification des résultats définitifs de l'enquête. Ceux-ci devaient lui être communiqués dans les quarante-huit heures qui ont suivi le sinistre. Un délai supplémentaire a été imposé par les sapeurs-pompiers de Paris, qui ont interdit aux spécialistes de la police scientifique de retourner dans les locaux diplomatiques pour y effectuer de nouveaux prélèvements. Le feu a gravement endommagé la structure du bâtiment, faisant courir le risque d'effondrement de planchers et de plafonds. Des travaux d'étayage sont en cours, pour sécu-

riser l'accès. Ce retard enregistré dans les investigations explique la prudence des enquêteurs. Une source judiciaire soulignait, lundi 27 mai, que le caractère très dégradé des premiers échantillons prélevés sur place interdit encore une certitude absolue, en dépit de la forte probabilité d'une « cause non intentionnelle » de l'incendie.

NOUVEAU DÉPART DE FEU

Vendredi 24 mai, vers midi, un nouveau départ de feu avait été signalé, à hauteur de ce qui restait du quatrième étage du bâtiment, et rapidement maîtrisé. La violence des flammes avait été telle, jeudi, que les pompiers avaient envisagé le risque d'une reprise de feu. Environ 150 pompiers venus de 21 casernes avaient participé à la lutte contre le sinistre ; huit d'entre eux avaient été légèrement blessés. Une soixantaine de personnes, résidents des immeubles voisins, avaient dû être évacués. L'incendie avait suscité une vive émotion. Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, et le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, s'étaient rendus sur place, ainsi que le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et le préfet de police, Jean-Paul Proust (*Le Monde* du 24 mai).

D'abord installés dans les locaux de la résidence privée de M. Barnavi, les services de l'ambassade ont emménagé à une adresse provisoire et sont encore dans l'impossibilité de recevoir le public. Selon la porte-parole de l'ambassadeur, des négociations sont en cours et les diplomates israéliens devraient, en début de semaine prochaine, prendre possession d'un nouveau bâtiment, où ils pourraient rester jusqu'à la fin des travaux de restauration de l'immeuble de la rue Rabelais.

Pascal Ceaux

M. Dintilhac, procureur de Paris, bientôt à la Cour de cassation

LE CONSEIL supérieur de la magistrature devait entériner, mercredi 29 mai, la nomination à la Cour de cassation de Jean-Pierre Dintilhac, le procureur de Paris, qui avait lui-même demandé sa mutation comme conseiller à la juridiction suprême. Le suspense est réduit : Jacques Chirac, le président du CSM, avait déjà fait reporter une réunion sur les nominations les plus sensibles le 5 avril, et l'affaire est aujourd'hui entendue. Reste à savoir à quelle date le procureur quittera effectivement le parquet le plus politique de France, et qui lui succédera.



« Je serais volontiers resté plus longtemps, mais (...) on n'est pas procureur à vie »

JEAN-PIERRE DINTILHAC

Jean-Pierre Dintilhac, nommé par la gauche en 1998, avait demandé le 4 janvier sa mutation, comme d'ailleurs 48 des 102 parquets de la capitale. Le procureur, qui se savait en sursis, a trouvé une élégante porte de sortie. « Lorsque j'ai pris mes fonctions, j'ai toujours dit, pas moins de trois ans, pas plus de cinq, assure le magistrat. Je serais volontiers resté plus longtemps, mais c'est la bonne règle. On n'est pas procureur à vie. » Surtout lorsque les relations avec le chef de l'Etat sont glaciales, et celles avec le procureur général plutôt orageuses.

Jean-Pierre Dintilhac, 59 ans, a une vision plus linéaire de sa carrière. « J'ai été nommé conseiller référendaire à la Cour de cassation en 1981, sourit le magistrat. J'étais à peine installé lorsqu'on est venu me chercher pour aller à la pénitencière : j'ai une vocation de conseiller rentrée depuis vingt ans. » Après deux années à la direction de l'administration pénitentiaire, il a été appelé en 1990 au cabinet du garde des sceaux, Henri Nallet, et a fait son possible pour étouffer l'affaire

Urba, qui embarrassait fort les socialistes. Nommé directeur de la gendarmerie en 1991, il est revenu dans la hiérarchie judiciaire en 1994 à la cour d'appel de Paris, puis en 1996 comme procureur à la Cour de cassation. Jacques Chirac, qui le jugeait « trop politique », a alors refusé de l'envoyer à la tête du parquet général d'Aix-en-Provence, et l'a ainsi laissé devenir procureur de Paris.

Le poste est exposé. Soucieux d'afficher son indépendance, Jean-Pierre Dintilhac ouvre une information qui vise nommément Dominique Strauss-Kahn dans l'affaire de la MNEF, à l'automne 1999. Deux ans plus tard, l'accusation s'écroule pendant le procès, le parquet renonce à ses réquisitions et l'ancien ministre est relaxé. Coup du sort, quatre mois plus tôt, le parquet avait dû renoncer à demander une peine contre Robert Hue, poursuivi pour le financement du Parti communiste. En juillet 2001, le procureur est appelé à se prononcer sur l'affaire des billets d'avion payés en liquide par Jacques Chirac, et estime qu'il est « possible en droit » qu'un juge entende le président de la République. L'analyse est jugée « discutable » par le procureur général, son supérieur hiérarchique, et écartée par la Cour de cassation. Le parquet est censé être indivisible, et les collègues sont abasourdis. Bien à tort, estime simplement M. Dintilhac, « les divergences de vues sont toniques et légitimes. C'est un signe de bonne santé judiciaire. »

Après l'avis du CSM, le garde des sceaux prendra en juin un arrêté de nomination, particulièrement copieux puisqu'il concerne près de 1 300 magistrats. Jean-Pierre Dintilhac devrait garder ses fonctions jusqu'à son installation à la Cour de cassation, « le temps qu'il faudra ». Le nouveau procureur de Paris, après une autre réunion du CSM, ne sera pas nommé avant plusieurs semaines.

Franck Johannès

L'affaire Falcone provoque une crise diplomatique entre la Suisse et la République d'Angola

Le président angolais, José Eduardo Dos Santos, accusé d'avoir bénéficié de commissions occultes, rappelle son ambassadeur à Berne. Il pourrait également prendre des mesures contre la France

LES DERNIERS développements de l'affaire Falcone, du nom de l'homme d'affaires français poursuivi dans l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola, provoquent une grave crise diplomatique entre l'Angola et la Suisse. Le président angolais, José Eduardo Dos Santos, vient d'informer son homologue de la Confédération helvétique de sa décision de rappeler son ambassadeur à Berne. Selon nos informations, il pourrait également prendre prochainement des mesures de rétorsion à l'encontre de la France.

La colère de M. Dos Santos a été provoquée par l'inculpation à Paris de M. Falcone par le juge genevois Daniel Devaud, le 23 avril, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale. Dans le bureau du juge parisien Philippe Courroye – qui instruit le volet français de l'affaire –, M. Falcone a été inculpé pour « blanchiment d'argent », « soutien à une organisation criminelle » et « corruption d'agents publics étrangers » (*Le Monde* du 24 mars).

Dans un courrier adressé vendredi 24 mai au président de la Confédération helvétique, Kaspar Villiger, et dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, M. Dos Santos affirme que « les actes du juge Daniel Devaud constituent une manifestation claire d'arrogance et d'abus de pouvoir, tout comme une violation des principes du droit international, sur la base duquel se sont établies les relations diplomatiques entre l'Angola et la Suisse ». « Nous considérons (...) ces attitudes comme des actes inamicaux », ajoute le chef de l'Etat angolais, qui fait part de sa « plus profonde indignation » et de sa « protestation véhémement ». « La République d'Angola, conclut M. Dos Santos à l'adresse de M. Villiger, vous informe qu'elle rappellera son ambassadeur pour consultation et, dans le cas où des explications satisfaisantes ne seraient pas données, elle engagera la fermeture de sa mission diplomatique ce qui impliquera également la fermeture de la vôtre à Luanda ».

Le juge Devaud enquête sur le règlement, entre 1996 et 2000, de la dette de l'Angola à la Russie (5 milliards de dollars réduits à 1,5 milliard à la suite d'un accord entre les deux pays), qui aurait donné lieu à des détournements de fonds évalués à 614 millions de dollars. Le magistrat suisse soupçonne Pierre Falcone et son associé Arcadi Gaydamak – visé par un mandat d'arrêt international depuis décembre 2000 – d'avoir détourné une partie de cet argent. Selon l'exposé des charges établi par M. Devaud et figurant dans l'interrogatoire de première comparution de M. Falcone, ce dernier aurait mis en place « une structure utilisant des sociétés écrans, notamment la société Abalone Investment Limited, destinée à soutirer, au préjudice de la République d'Angola, voire de la Fédération de Russie, des ressources financières lui revenant ».

Dans son courrier, M. Dos Santos, qui conteste la légitimité de la justice suisse dans cette affaire, indique que « la question de la dette angolaise à la Russie n'a jamais fait partie d'un quelconque agenda de travail bilatéral entre l'Angola et la Suisse ». Le 18 avril 2001, M. Dos Santos, dans une lettre adressée à Jacques Chirac, avait exigé le retrait des actions judiciaires menées en France contre MM. Falcone et Gaydamak, qui ont toujours soutenu avoir agi dans le dossier des ventes d'armes en tant que mandataires de l'Etat angolais – ce que Luanda a confirmé. Dans sa lettre au chef de l'Etat français, M. Dos Santos avait alors dénoncé « une atteinte à la souveraineté de [son] Etat » et jugé « indispensable que l'Etat français retire les plaintes qu'il a déposées » contre MM. Falcone et Gaydamak (*Le Monde* du 24 mai 2001).

D'après M. Devaud, qui évoque une « organisation secrète œuvrant entre Genève, Moscou et Luanda », plusieurs hauts dirigeants de l'Etat angolais auraient été destinataires de « commissions illicites », de plusieurs dizaines de millions de dollars, prélevées sur les fonds détournés. Outre M. Dos Santos lui-même, soupçonné d'être l'ayant-droit économique d'un compte ouvert par M. Falcone à la banque internationale du Luxembourg (BIL), M. Devaud accuse l'ambassadeur itinérant Elisio de Figueiredo, le ministre de l'industrie, Joaquim David, et le secrétaire du conseil des ministres, José Leitao Da Costa, d'avoir été bénéficiaires de virements.

« ORGANISATION SECRÈTE »

« Une atteinte à la souveraineté de [son] Etat » et jugé « indispensable que l'Etat français retire les plaintes qu'il a déposées » contre MM. Falcone et Gaydamak (*Le Monde* du 24 mai 2001).

Fabrice Lhomme

ALSTOM

Gaz de France veut valoriser son gaz naturel.

ARCELOR veut exploiter ses gaz sidérurgiques.

Ils veulent, à Dunkerque, la centrale électrique la plus innovante d'Europe.

Ils ont choisi ALSTOM.

Ce sera la 1^{re} centrale à cycle combiné de ce type en France qui produira de l'électricité à partir du gaz naturel et des gaz sidérurgiques. Une commande de plusieurs centaines de millions d'euros et beaucoup d'innovation. Objectifs : une puissance de 800 MW, une centrale plus flexible, un rendement élevé et moins d'émissions. Avec un chiffre d'affaires de plus de 23 milliards d'euros et un effectif de 118 000 personnes, ALSTOM innove. A Dunkerque comme dans plus de 70 pays.

ALSTOM, le spécialiste global des infrastructures pour l'énergie et le transport.

www.alstom.com

Des médecins refusent le dépistage d'un virus chez toutes les femmes enceintes

Pour les obstétriciens, la détection systématique du cytomégalovirus pourrait conduire à des interruptions médicales de grossesse injustifiées

RÉAGISSANT à une campagne d'information soutenue financièrement par la firme pharmaceutique Biomérieux, le Collège national des gynécologues et obstétriciens français (Cngof) vient de prendre position contre le dépistage systématique de l'infection par le cytomégalovirus (CMV) chez les femmes enceintes. Les responsables de ce collège, qui réunit la grande majorité des spécialistes de gynécologie obstétrique, demandent aujourd'hui au ministère de la santé de préciser, sur ce sujet, quelle conduite ils doivent tenir.

Le CMV est un virus du groupe herpès contre lequel il n'existe aucun vaccin. On estime que près de la moitié des adultes ont, dans leur sang, des anticorps témoins d'une infection ancienne. Les modes de contamination sont très variés (orale, sanguine, placentaire, vénéérienne, par l'intermédiaire du lait maternel ou des selles) et l'infection se produit le plus souvent sans provoquer de symptômes évocateurs. Le principal danger du CMV réside dans la contamination du fœtus *in utero* qui peut, dans de rares cas, être à l'origine d'une atteinte de l'enfant avec des

séquelles parfois graves (surdité, troubles sensoriels...). « On peut estimer à 0,5 % la proportion des femmes enceintes qui sont infectées par le CMV et, parmi elles, moins de 10 % auront un enfant infecté sans que cette infection se traduise toujours par des malformations, précise le professeur Alain Goudeau, chef du département de virologie au CHU de Tours. En France, le nombre des enfants infectés chaque année doit être compris entre 50 et 100. »

« EFFETS PERVERS »

« Il y a quelques mois, une campagne nationale d'information a été lancée auprès des gynécologues obstétriciens incitant à faire pratiquer de manière systématique un dépistage sanguin des anticorps anti-CMV chez toutes les femmes enceintes. La justification de ce dépistage était qu'un résultat positif, témoins d'une infection ancienne, permettrait de rassurer près de la moitié d'entre elles, a déclaré au Monde le professeur Bruno Carbonne (hôpital Saint-Antoine, Paris), secrétaire général du Cngof. Nous sommes opposés à un tel dépistage systématique pour lequel aucun bénéfice n'a

jamais été démontré. En pratique, plusieurs études ont conclu qu'on ne pouvait pas véritablement prévenir la contamination des femmes qui n'étaient pas infectées, la principale source d'infection étant le contact avec les jeunes enfants qui fréquentent les crèches. Dépister systématiquement les femmes enceintes aurait en outre de nombreux effets pervers. » Pour le Cngof, ce dépistage générerait une forte anxiété chez les femmes enceintes chez qui le résultat serait négatif et qui redouteraient de s'infecter durant leur grossesse.

Pour le Cngof, une telle initiative entraînerait d'autre part la multiplication des tests biologiques, des échographies et des amniocenteses. « On peut craindre qu'un dépistage systématique conduise inéluctablement à des demandes d'interruptions de grossesse dans des situations de simple doute », souligne le professeur Carbonne. Interrogée par Le Monde, la firme Biomérieux n'a pas souhaité préciser les raisons qui l'ont conduite à lancer sa campagne d'incitation au dépistage systématique.

Jean-Yves Nau

L'Elysée entend poursuivre la consultation sur l'islam de France

Prévu pour le 23 juin, le scrutin devrait cependant être reporté à l'automne

L'ÉLECTION d'un Conseil français du culte musulman (CFCM), dans le cadre de la consultation sur l'islam de France, aura bien lieu, mais à une date qui reste à déterminer. La présidence de la République est en effet décidée à maintenir le processus lancé en novembre 1999 par l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, pour faire émerger une instance représentative de l'islam. Selon une source proche de l'Elysée, les pouvoirs publics veulent poursuivre la consultation « avec détermination, mais dans un climat apaisé ». En clair : le scrutin devrait être repoussé à la rentrée.

L'élection à partir des mosquées et salles de prière d'une assemblée constituante, chargée d'élire à son tour le CFCM, devait avoir lieu initialement le 26 mai. Le 25 avril, la Mosquée de Paris a demandé un premier report du scrutin au 23 juin. Elle invoquait alors le changement de gouvernement prévisible à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle. Le 10 mai, le recteur Dalil Boubakeur a réclamé un nouveau report, à une date indéterminée.

Un front hostile à l'initiative de

la Mosquée de Paris s'est formé, le 11 mai, lors d'une table ronde organisée par l'Union des organisations islamiques de France (UOIF, proche des Frères musulmans) au cours de son rassemblement annuel du Bourget (Seine-Saint-Denis). L'UOIF, la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF, à dominante marocaine), la mosquée d'Evry-Courcouronnes (Essonne), le mouvement piétiste Foi et pratique s'étaient prononcés en chœur pour le respect de l'échéance du 23 juin.

« RESPECTER LES ENGAGEMENTS »

Ce front, que certains n'hésitent pas à qualifier d'« axe marocain » contre la Mosquée de Paris, contrôlée par l'Algérie, est en train de se désagréger. La FNMF n'est plus très sûre d'être attachée à la date du 23 juin. Khalil Merroun, recteur de la mosquée d'Evry, n'en fait plus une question de principe. Même le secrétaire général de l'UOIF, Fouad Alaoui, qui disait vouloir « aller aux élections du 23 avec ou sans la Mosquée de Paris » semble prêt à réviser sa position : « L'important pour nous est que la consultation respecte les engagements qui ont été pris, a-t-il déclaré au Monde. Nous pouvons accepter un nouveau report des élections, à condition que la commission organisation en détermine clairement les conditions. Les règles fixées ne doivent pas être modifiées. »

Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a commencé à recevoir individuellement les membres

de la consultation. Le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a rencontré, lundi 27 mai, le nouveau locataire de la Place Beauvau. Le 3 juin, ce sera le tour de Fouad Alaoui. Le cabinet du ministre de l'intérieur ne dispose pas encore d'un conseiller en charge des cultes. C'est Emmanuelle Mignon, conseiller juridique, qui est en charge provisoirement de ce dossier.

La volonté affichée de la présidence de la République de maintenir la consultation lancée par Jean-Pierre Chevènement marque un tournant dans la politique du RPR, qui consistait jusqu'ici à favoriser la Mosquée de Paris. En 1993, Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, avait confié à son recteur Dalil Boubakeur le soin de fédérer l'islam de France, d'organiser le marché de la viande halal et de former des imams. Sur ces trois dossiers, l'institution de la place du Puits-de-l'Ermitage avait échoué.

Le 9 avril, pendant la campagne présidentielle, Jacques Chirac s'était rendu dans les patios de la Mosquée de Paris pour saluer son « islam tolérant et pacifique ». Mais il avait également reçu à l'Elysée les membres de la consultation. Le président de la République avait alors fait connaître son intérêt pour un dossier qui pourrait être une priorité d'un gouvernement de droite après les législatives : la création d'un institut de formation des imams en France.

Xavier Ternisien

Epreuve de français annulée dans un concours d'instituteurs

LUC FERRY, le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, a décidé, mardi matin 28 mai, d'annuler l'épreuve de français du concours externe de recrutement des professeurs des écoles (CERPE) d'Ile-de-France. L'un des exercices proposés lors de cette épreuve, passée le 22 mai par environ 10 000 candidats venus de toute la France, était en tout point identique à un sujet d'entraînement au concours donné par le Centre national d'enseignement à distance (CNED) au cours de l'année (*Le Monde* daté 26-27 mai). « C'est une décision de sagesse car l'émotion est considérable, a indiqué au Monde Nicole Geneix, secrétaire générale du SNUipp, le principal syndicat d'enseignants du premier degré. De nombreuses pétitions ont circulé et une manifestation était prévue devant le ministère mardi après-midi. La nouvelle épreuve aura lieu dans les mêmes locaux le 12 juin.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'extradition aux Etats-Unis du militant anti-avortement américain James Kopp**, recherché pour le meurtre d'un gynécologue, devrait être une « affaire de jours », a indiqué, lundi 27 mai, le parquet général près la cour d'appel de Rennes. James Kopp a annoncé, lundi, qu'il renonçait à tout recours contre le décret d'extradition pris contre lui, le rendant définitivement exécutoire. Arrêté le 29 mars 2001 à Dinan (Côtes-d'Armor), James C. Kopp, 47 ans, est recherché aux Etats-Unis pour le meurtre, le 23 octobre 1998, près de Buffalo (Etat de New-York), du Dr Barnett Slepian, un obstétricien qui pratiquait des interruptions volontaires de grossesse (IVG).

■ **FAITS DIVERS : un automobiliste qui avait volontairement renversé, dimanche soir, un gendarme de la brigade de Brumath** (Bas-Rhin) a été interpellé, lundi 27 mai. Le père de famille, qui avait agi sous le coup de la colère après le placement en garde à vue de son fils, devait être mis en examen, mardi, pour tentative de meurtre sur agent de la force publique, ce qui le rend passible de la réclusion à perpétuité. Le gendarme souffre d'une côte fêlée et de contusions.

■ **Plusieurs centaines de personnes ont manifesté dans les rues de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne)**, lundi 27 mai, pour protester contre la mort de Mohamed Berrichi, 28 ans, décédé jeudi en tentant d'échapper à un contrôle de police (*Le Monde* du 26-27 mai). La manifestation s'est tenue sans incident, à l'appel du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) et de la famille.

■ **JUSTICE : cinq personnes ont été mises en examen pour recel en bande organisée** à la suite de l'opération menée conjointement mercredi 22 mai dans plusieurs quartiers de Strasbourg par la police et la gendarmerie, a annoncé, lundi 27 mai, le procureur de la République de Strasbourg, Edmond Stenger. Onze personnes avaient été interpellées dans le cadre de cette opération très médiatisée et qualifiée le soir même « d'exemplaire » par le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy.

■ **Le parquet de Nice vient d'ouvrir une information judiciaire pour « assassinat et complicité » contre Jérôme Verrando**, neveu d'Alain Verrando, un maçon de 53 ans acquitté fin avril par la cour d'assises des Alpes-Maritimes qui le jugeait pour l'assassinat d'un berger à Castellar en 1991, a-t-on appris lundi 27 mai. Jérôme Verrando, âgé de 16 ans au moment des faits, est susceptible d'être renvoyé devant une cour d'assises des mineurs.

■ **CORSE : sept personnes proches des milieux nationalistes ont été interpellées lundi 27 mai dans la région bastiaise** dans le cadre de l'enquête sur la tentative d'attentat perpétrée le 24 mars contre le maire de Bastia Emile Zuccarelli. Les sept personnes interpellées au cours d'une opération menée conjointement par la police judiciaire et la DNAT ont été placées en garde à vue au commissariat de Bastia.

■ **TERRORISME : la section anti-terroriste du parquet de Paris a ouvert, lundi 27 mai, une information judiciaire** pour « assassinats, tentatives d'assassinats, complicité d'assassinats et complicité de tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste », après l'attentat à la voiture piégée qui a fait 14 morts, dont onze Français, le 8 mai à Karachi, au Pakistan.



JUSQU'À 50%

SUR LES TRAVERSÉES

CALAIS-DOUVRES

EN FERRY

CONNAÎTRE LE TARIF ET ENVOIR DE VOUS VOTRE QUOTIN

VOUS COÛTE JUSQU'À LA MOITIÉ DU BILLET.

Cette offre lancez dès et bien d'autres encore sur le site www.grandebretagne2002.com ou en appelant votre agence de voyages. Ne vous en privez pas!



UNIQUEMENT EN GRANDE-BRETAGNE. UNIQUEMENT EN 2002.

www.grandebretagne2002.com

© 2002 British Airways. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la British Airways est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la British Airways est formellement interdite.

IMMIGRÉS CONTRE IMMIGRÉS

Il faut commencer par les morts, ceux qui reposent au cimetière, baptisé, tradition républicaine oblige, cimetière « de l'Égalité ». Un morceau de l'histoire de la ville est écrit là, dans la pierre grise des tombes, à deux pas de l'ancien village et du château de Saint-Priest, qui ont donné leur nom à la commune industrielle du Sud-Est lyonnais. Au détour des allées, on rencontre un Pierre Viard (1882-1969), auquel « l'Amicale des médaillés des automobiles Marius Berliet » rend hommage. Mais aussi un Bruno Faccioli, « mort pour la France, le 19 juin 1940, à Tanconville, à l'âge de 21 ans ». Ou une Conception Rodriguez, enterrée au côté d'un Mathieu Gutierrez.

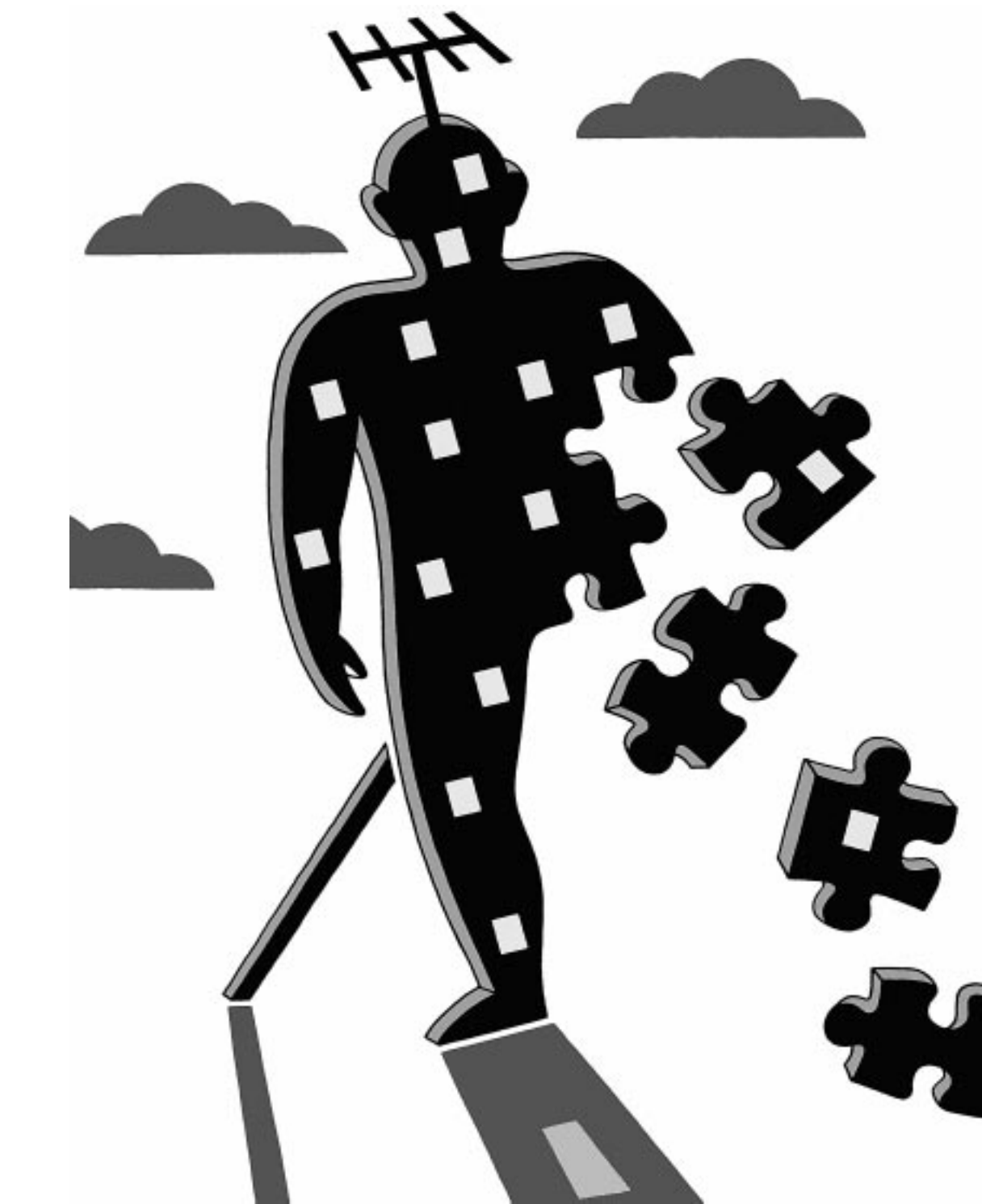
Les noms espagnols, italiens et français se succèdent, d'une rangée de tombes à l'autre. Trompe-l'œil ? Il n'y a pas de cimetière musulman à Saint-Priest : les San-Priots d'origine algérienne ou tunisienne, de même que leurs coreligionnaires turcs, sont inhumés ailleurs, dans la commune voisine de Bron, par exemple, à moins que leurs familles ne les ramènent « au pays », comme on dit à la mairie. Sans parler des nouveaux arrivés, réfugiés du Sud-Est asiatique ou immigrés d'Afrique. Ceux-là, le cimetière « de l'Égalité » n'en a jamais vu. Il est vrai que, en un siècle, l'ancien village dauphinois de 2 600 âmes a littéralement explosé, se transformant en une vaste banlieue de 41 000 habitants. Les fossoyeurs n'ont pas suivi le rythme.

Née des migrants, construite par eux, Saint-Priest, commune patchwork aux multiples accents, est dirigée depuis vingt-cinq ans par une municipalité socialiste. Elle n'en vote pas moins régulièrement, dans des proportions importantes, en faveur de l'extrême droite. Au soir du premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril, Jean-Marie Le Pen (Front national) et Bruno Mégret (MNR) ont totalisé 30,33 % des voix. Un record ? Pas du tout ! Presque de la routine : il y a six ans, à l'occasion des élections municipales de 1994, le Front national avait recueilli plus de 35 % des suffrages. « Moi, je trouve ça bizarre. Ou alors, c'est que les gens cachent bien leur jeu », s'étonne Shahrazed, 16 ans. Née en France de parents tunisiens, la jeune lycéenne « ne perçoit pas de racisme dans la vie quotidienne », et, Saint-Priest, elle s'y « sent bien ». Pourtant, à ses yeux, la signification du vote Le Pen ne fait aucun doute : « C'est du racisme. » Assises à côté d'elle, sa sœur Manel et sa copine Ida approuvent. Toutes trois viennent plusieurs fois par semaine, ici, à la médiathèque municipale, pour consulter les livres et faire leurs devoirs de classe. Née à Douala, au Cameroun, Ida s'avoue perplexe. « Les mêmes qui sont OK pour l'équipe de France, ils votent Le Pen ! », s'exclame-t-elle. « Ils ne se rendent pas compte des conséquences », commente Shahrazed. « Le problème de Saint-Priest, remarque-t-elle, c'est que les gens – je veux dire les adultes – ne se rencontrent pas. Il n'y a que les jeunes qui se mélangent, à cause de l'école. Et les vieux, quand ils jouent à la pétanque. »

POUR ce qui est de se « mélanger », Antoinette, 46 ans, d'origine italienne, s'est fait sa religion depuis longtemps. Que ses enfants aient des copains noirs, elle est « d'accord, à la rigueur ». Mais des copains arabes, « pas question ! ». Son mari, Christian, chef d'équipe dans le bâtiment, opine avec vigueur. Il utilise rarement le mot « Arabe ». Il préfère les termes grossiers, les quolibets racistes. En les prononçant, il jubile et rougit légèrement. Antoinette se désigne elle-même comme « une Blanche ». Dans leur pavillon tout-confort, situé dans l'une des zones résidentielles les plus calmes de la commune, on discute rarement politique : Antoinette, Christian et leurs amis sont tous du même avis. « Quand ils parlent de Le Pen, ils disent Jean-Marie, tout court », résume une voisine, l'une des rares habitantes du lotissement à oser afficher des convictions de gauche.

C'est en 1956, l'année de la naissance d'Antoinette, que ses parents, des Italiens du sud de l'Adriatique, sont arrivés en France. Pauvres, sans qualification, ils se battent pour survivre. « On ne mangeait pas de la viande tous les jours », se rappelle l'ancienne petite fille d'immigrés. Profitant de ce que son mari s'est éclipse, Antoinette ajoute : « Ma mère, elle ne gaspillait rien, même pas un croûton de pain. Moi, je jette beaucoup de nourriture... je n'ose pas le dire à Christian. C'est plus fort que moi : j'achète trop et ça pourrait dans le frigo. Ma mère n'aurait jamais fait ça ! »

Il y a bien d'autres choses que la mère d'Antoinette n'aurait pas pu se permettre. D'être propriétaire de sa maison, par exemple. Ou de s'acheter un salon comme celui de sa fille – si lourd, si imposant, avec son énorme canapé et ses deux gros fauteuils en cuir ! Tout, dans cette pièce, clame le



A SAINT-PRIEST

Dans cette commune mosaïque de l'Est lyonnais, les migrants d'hier veulent repousser les nouveaux arrivants maghrébins.

Deuxième volet de notre série sur le racisme en France

désir d'une vie solide, ancrée, à l'abri de l'imprévu. Le seul livre qui traîne au salon, à côté du poste de télévision, est une BD d'Astérix. Au mur, est accrochée la reproduction d'une gravure de Florence. Une Italie rêvée. « Quand ils rentraient, l'été, pour voir la famille, mes parents apportaient toujours les mêmes cadeaux : du café, du sucre et du chocolat... C'étaient des denrées chères », sourit Antoinette.

Comme les travailleurs maghrébins, en somme, quand ils retournent « au bled », chargés de présents de toute sorte ? Le

« Beaucoup de gens votent sur mon nom, plus que sur mon côté socialiste », reconnaît volontiers le maire de Saint-Priest, élu sans discontinuer depuis 1983. Ses parents, originaires de la Vénétie, sont arrivés ici au tout début des années 1930. Le père est peintre en bâtiment ; la mère s'occupe des sept enfants et se fait embaucher, un temps, dans la fameuse usine Maréchal, spécialisée dans la fabrication des toiles cirées. Dans les années 1920, rappelle Philippe Videlier, dans *Saint-Priest, le fil des jours* (éditions Paroles d'aube, 1999), plus de 60 % des sala-

l'élection d'une Miss locale, celle des Espagnols et leur centre culturel « hispano-français », celle des Tunisiens – l'une des seules associations maghrébines qui ose s'afficher comme telle.

Dans son bureau de maire, à côté des photos de Jacques Chirac et de François Mitterrand, est accroché un portrait de Jean Moulin. « Maintenant, les gens qui votent FN se cachent moins, ils n'ont plus honte », soupire le vieil édile. Ce sont les zones pavillonnaires, aux villas parfois luxueuses, dissimulées derrière de hautes haies d'arbustes, « celles où il n'y a pas un chômeur, aucun problème de sécurité, rien », qui ont, affirme-t-il, enregistré les scores FN les plus importants. Un diagnostic que certains observateurs locaux relativisent, mettant en avant le succès du FN dans plusieurs bureaux de vote des quartiers populaires, comme celui de Bel Air, constitué, comme son nom ne l'indique pas, de légions d'immeubles sans âme.

Michel, cheminot à la retraite et militant de gauche, habite en face, à la Plaine de Saythe. Il évoque la voiture brûlée, en bas de chez lui, la semaine dernière, les « jeunes caïds » qui « foutent la merde ». Depuis plus de vingt ans qu'ils sont installés dans ce quartier, Michel et les siens ont subi, comme tout le monde, ce que l'ancien cheminot appelle la « délinquance de proximité ». D'une voix égale, il cite l'histoire de son fils « racketté par des gosses de l'école », de sa fille sur laquelle « un gars a lâché son chien, un soir, pour rien, juste pour faire peur », ou encore de son épouse, victime d'une tentative d'agression sexuelle, et que les policiers « ont fait semblant d'écouter », sans vouloir enregistrer

de plainte. Que les adolescents d'origine maghrébine fournissent le principal vivier de ces petites bandes de « jeunes caïds », cela lui semble une évidence.

Michel n'est pas un va-t-en-guerre. Ni un affreux raciste. « Il faut donner une chance au dialogue, mais sans tomber dans l'angélisme. Le pire, c'est parfois de ne pas sanctionner », estime-t-il.

Pour lui, il y a une différence entre le vote Le Pen des quartiers populaires et le vote Le Pen des zones pavillonnaires, qui porte, affirme-t-il, la marque « de l'idéologie fasciste et du réveil de la droite pétainiste ». Fondatrice, dans les années 1980, de l'association Jeunes Arabes de Lyon et des banlieues, l'ancienne députée européenne Djida Tazdaït ne dit pas le contraire : « Le sentiment d'insécurité, que certains agitent comme un épouvantail, est une manière de dire : "Protégeons-nous des populations potentiellement dangereuses" » ! Cela n'a rien à voir avec le besoin de sécurité exprimé par les gens des classes modestes – en particulier par les filles maghrébines qui veulent que la République protège leurs droits, leur liberté de parler, de circuler, et les aide à ne plus subir le joug du contrôle communautaire dans les cités. »

Mais pourquoi cette constance et cette ampleur du vote d'extrême droite à Saint-Priest, ville-mosaïque, comme Christiane Roussé a intitulé son ouvrage (Presses universitaires de Lyon, 2000), une vaste étude sociologique, couvrant la période 1945-1980 ? Contrairement aux communes voisines de Vénissieux et de Vaulx-en-Velin, « qui se sont pensées comme des villes ouvrières », Saint-Priest a gardé « un imaginaire rural, tourné vers son passé dauphinois », avance l'universitaire lyonnais Alain Battegay, chercheur au CNRS, et qui a dirigé le travail de Christiane Roussé et de ses collaborateurs.

La prospérité de la commune (70 % des recettes viennent de la taxe professionnelle), où les zones pavillonnaires dominent, est une autre particularité saint-priote. Le phénomène, « classique » selon le sociologue, qui veut que les premiers migrants « essaient de limiter l'accès » des nouveaux arrivants a sans doute joué ici plus qu'ailleurs. Chacun, à Saint-Priest, à l'instar de Bruno Polga, se souvient des « scores incroyables » enregistrés dans les années 1980 par M^{me} Bentéo, épouse d'un San-Priot d'origine portugaise et représentante du FN. A en croire le premier magistrat de la ville, « l'absence d'une droite républicaine

Antoinette, 46 ans, d'origine italienne, admet « à la rigueur » que ses enfants aient des copains noirs. Mais des copains arabes, « pas question ! »

visage d'Antoinette se ferme. « Non, ce n'est pas pareil », répète-t-elle, la mine butée. Elle ne nie pas qu'à l'école, quand elle était petite, certains enfants la traitaient de « Macaroni ». Elle s'en souvient très bien : « Evidemment, ça nous blessait. Ces mots, ça n'est pas normal, mais qu'est-ce qu'on pouvait faire ? Les enfants sont cruels. » Puis, redressant la tête : « Moi, bien que de souche italienne, je suis plus française qu'une Française ! », jette-t-elle, comme un défi.

Bruno Polga, 67 ans, est lui aussi « de souche italienne ». Il n'est pas impossible, d'ailleurs, qu'Antoinette ait voté pour lui.

riés de l'usine Maréchal étaient des Italiens. « A l'époque, ce sont eux qu'on montrait du doigt. Voleurs de poules, voleurs de femmes : on les accusait de tous les maux », s'amuse Bruno Polga.

Avant d'entrer à la mairie, le jeune San-Priot a tâté de divers métiers : ajusteur, dessinateur industriel et, pour finir, vendeur de fromages sur les marchés. Il connaît par cœur chaque quartier de sa ville, chaque communauté, celle des pieds-noirs oranais, arrivés en 1962, regroupés dans la Fédération des rapatriés de Saint-Priest et leurs amis, celle des Portugais, fans de football et de musique, qui organisent chaque année

solide à Saint-Priest » expliquerait en partie cet engouement pour le parti de Jean-Marie Le Pen.

Faiblement structurée, volontiers ambiguë, la droite locale n'avait d'ailleurs pas rechigné, lors des dernières élections municipales, pour accueillir, sous l'étiquette « divers droite », un militant connu de l'extrême droite, Alain Breuil, ancien responsable de la section FN de Saint-Priest, passé au MNR de Bruno Mégret, un partisan de Charles Millon et un affilié RPF. Natif de Saint-Priest et responsable du groupe local des Verts, René Fousse, 67 ans, ne cache pas sa consternation. « Ce sont les immigrés d'hier, ou plutôt leurs enfants, qui votent pour l'extrême droite », constate-t-il. « Les populations qui sont venues au fil du temps s'installer à Saint-Priest l'ont fait pour des raisons économiques, pas pour la beauté du site ! ajouta-t-il. Au bout du compte, les gens d'ici n'ont pas beaucoup de racines. Cela explique peut-être certains comportements ? Saint-Priest n'a pas une âme bien assise. »

Aux prochaines élections législatives, la bataille s'annonce serrée. Soutenue, dès le premier tour, par l'ensemble des partis de la gauche plurielle (Verts, PCF et PRG), la socialiste Martine David, « dauphine » de Bruno Polga, affrontera les représentants de la droite et le numéro deux du FN, le Lyonnais Bruno Gollnisch.

Catherine Simon
Dessin Christophe Brunck

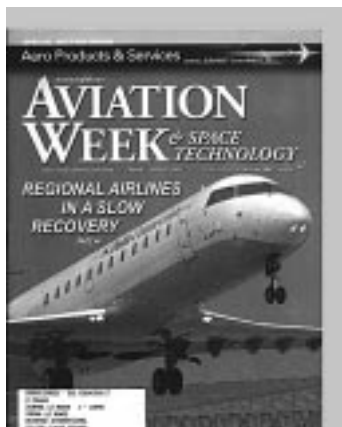
PROCHAIN ARTICLE
CES ALPAGES
OÙ L'ON A PEUR DES « GRIS »

Tsahal inadaptée à la guerre antiterroriste

L'armée israélienne manque, selon des généraux, des moyens nécessaires pour lutter contre les guérilleros et autres kamikazes, explique la revue américaine « Aviation Week and Space Technology »

AU TRAVERS des opérations menées récemment dans les territoires palestiniens, les forces armées israéliennes se découvrent des faiblesses et des manques en matière de combats de rue. La revue spécialisée américaine *Aviation Week and Space Technology* (AWST) en a recensé plusieurs exemples après avoir interrogé des experts israéliens parmi lesquels Dan Meridor, ministre sans portefeuille auprès du premier ministre Ariel Sharon, le général Dani Haloutz, chef d'état-major de l'armée de l'air israélienne, ou le général Samuel Yachin, directeur de la recherche et du développement au ministère de la défense. Il apparaît que « l'armée israélienne est bonne à gagner des guerres » face à des armées de pays agresseurs, alors qu'« elle n'a jamais été préparée à lutter contre des kamikazes qui se bardent d'explosifs ».

Contre des guérilleros, des irréguliers ou des attaquants décidés



à se donner la mort, qui s'en prennent à des cibles non militaires, Tsahal est dépourvue de moyens adéquats. « Chaque rue, chaque maison, constate le général Yachin, deviennent des pièges, de sorte que le moindre mètre à franchir est coûteux en vies de soldats pour un pays qui ne peut s'offrir le luxe d'en perdre beaucoup. »

Conclusion générale : « Il y a trop peu d'hélicoptères et d'avions sans pilote », fait dire AWST à ses interlocuteurs, qui parlent de « handicaps » et de « carences ». Il faut au plus vite des hélicoptères d'assaut Black Hawk UH-60 supplémentaires, à condition de les équiper de missiles air-sol dont « la puissance de feu devra être plus musclée que celle des avions de combat ». Un avion F-16 provoquera moins de « dégâts collatéraux » qu'une pièce d'artillerie ou le canon d'un char, mais « il est moins précis qu'un hélicoptère ». De même, les avions sans pilote, ou drones, doivent être armés et le délai entre le repérage de l'objectif et le tir doit être raccourci. Les généraux réclament des drones Searcher 2 améliorés (175 kg de charge militaire pour des missions de 16 heures) et Hermes 450 ou 1 500 (375 kg de charge pour 18 à 24 heures d'endurance), en attendant, dans cinq à dix ans, le « fin du fin », le Heron, qui aura la taille

d'un F-16 et embarquera 750 kg de charge pour des missions de plus de 24 heures.

LIMITATIONS BUDGÉTAIRES

Autre enseignement : « L'armée israélienne est à court d'armements air-sol guidés avec précision à l'impact et fonctionnant par tous les temps ». Les F-15 et F-16 en service ne permettent pas de « placer un missile à longue distance par la fenêtre d'un immeuble » visé. Pas davantage, ils ne garantissent au gouvernement, qui a approuvé la mission, et aux aviateurs, qui l'exécutent, de pouvoir lancer « des bombes de 250 et 500 kg avec un minimum de dégâts collatéraux » conformément aux consignes de sécurité données au départ.

Il est une autre leçon sur laquelle AWST se révèle moins disert. A en croire les généraux israéliens cependant, « il existe une pénurie de systèmes de reconnaissance » censés recueillir du renseignement et contrôler un espace à surveiller,

« particulièrement dans les zones urbaines ». L'idée pourrait être d'acheter des avions spécialisés ou de permettre à l'industrie israélienne d'en construire sur la base des avions de liaison Gulfstream V qui sont à usage commercial.

« Les dirigeants israéliens, observe la revue américaine, expliquent que leur nouvelle ambition, en dépit d'une augmentation du budget de la défense pour les deux années prochaines, va les inciter à ajuster leurs priorités financières de façon à être capables de mener des combats aux frontières du pays en même temps qu'au-delà de son horizon, voire à des milliers de kilomètres. » M. Meridor reconnaît que ce sera difficile, vu les problèmes économiques du pays qui limitent la ponction fiscale, mais « Israël ne peut pas, aujourd'hui, réduire ses dépenses militaires ».

Jacques Isnard

★ www.AviationNow.com/awst

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Cachemire

Le gouvernement pakistanais donne son interprétation des tensions au Cachemire.

Le ministère de l'intérieur indien lui oppose le document de cession de l'Etat de Jammu et Cachemire à l'Inde datant d'octobre 1947.

Le *Guardian* reprend dans un graphique animé l'histoire du conflit depuis l'indépendance en 1947.

Le quotidien britannique a publié un « Guide des plans de paix au Cachemire ».

Le *Washington Post* explique les positions diplomatiques des deux belligérants et des Etats-Unis.

Une guerre nucléaire entre l'Inde et le Pakistan ferait 12 millions de morts et 7 millions de blessés, estiment les services secrets américains.

Le rapport d'un ancien membre du Conseil national de sécurité américain montre comment une guerre nucléaire entre l'Inde et le Pakistan a été évitée de justesse en 1999 lors des affrontements autour de Kargil au Cachemire.

La Fédération des scientifiques américains passe en revue les arsenaux nucléaires indiens et pakistanais.

www.fas.org/nuke/guide/india/nuke/
www.fas.org/nuke/guide/pakistan/nuke/

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

REVOIR LA CONSTITUTION

Nous sommes dans une période de non-droit démocratique. Voilà un président de la République qui au premier tour de l'élection n'a pas atteint 20 % des suffrages exprimés mais est élu massivement au second grâce à un juste sursaut républicain, et qui met en place un gouvernement minoritaire, alors même que l'Assemblée nationale sortante est (théoriquement) encore souveraine. Pendant six semaines, un pouvoir partisan se trouve ainsi sans contrôle, plaçant ses hommes, annonçant des mesures à but électoraliste, occupant le terrain des médias... L'honnêteté et la sagesse auraient voulu que le chef de l'Etat-garant (théorique) des règles du jeu démocratique – nomme un gouvernement administratif de transition. On nous rétorquera qu'en 1988 une situation similaire s'était produite ; mais il ne faudrait pas oublier que l'élection présidentielle avait eu lieu dans des

L'élection d'Alvaro Uribe vue par la presse colombienne

Le nouveau président a reçu « un clair mandat d'autorité », mais sa part d'ombre inquiète

« MAIN FERME et grand cœur. » C'est avec ce slogan que l'avocat de droite Alvaro Uribe a récolté 53 % des voix dès le premier tour de la présidentielle colombienne. « C'est un clair mandat d'autorité que le peuple colombien a délivré à cet homme », estime le quotidien *El Espectador*. Ce triomphe « marque avant tout l'échec de la droite », ajoute *El Tiempo*, le plus

grand quotidien colombien, dont un ancien dirigeant a été élu vice-président. Cet échec est d'abord celui du président sortant Pastrana, dont les négociations avec la guérilla n'ont pas abouti à la paix. Dissident, M. Uribe a su profiter de ce vide, ajoute *El Espectador* : « Jusqu'en novembre, les sondages le donnaient à 22 % (...). Son ascension a débuté le 25 janvier, après

l'un des actes terroristes les plus cruels des FARC. Le futur président a dépassé les 50 % d'intentions de vote le 22 février après la rupture des négociations avec les FARC. »

Lassée d'une guerre civile avec les FARC, l'ELN et les paramilitaires (AUC), la population a entendu un discours simple, dans lequel un homme sans parti dénonçait la corruption, le clientélisme et la

guérilla et qui n'a pas fait campagne publiquement de peur des attentats. « Mais qui ne dit pas avec quel argent il compte parvenir à tout cela. Ni avec quelle assise politique », s'inquiète *El Tiempo*.

« NE PAS EXCLURE, MAIS UNIR »

Certes, M. Uribe est désormais soutenu par la majorité du Congrès. Mais ce soutien est opportuniste, et *El Espectador* lui conseille de « provoquer de nouvelles législatives pour avoir les mains libres ». D'autant que le scrutin a totalement déstabilisé le paysage politique. Troisième quotidien national, *El País* remarque que « le nouveau président a été élu avec une participation de seulement 47 %. Ses 53 % seraient devenus 24,28 % si tous les Colombiens s'étaient déplacés ». Voilà qui encourage à la modestie pour *El Tiempo*, qui estime que « le triomphe de l'uribisme ne doit pas exclure, mais unir ».

Un prêche qui risque fort de se perdre dans le désert. Car Alvaro Uribe a ses zones d'ombre, traditionnelles chez les leaders populistes latino-américains. Durant la campagne, de nombreuses ONG se sont émues de ses liens souterrains avec les paramilitaires. *El País* rapporte d'ailleurs que « les AUC, qui figurent sur les listes américaine et européenne des groupes terroristes les plus dangereux du monde, ont officiellement félicité le nouvel élu, estimant que la Colombie s'était donnée à un président digne, capable de gagner la guerre pour la défense de l'ordre légal ».

courrierinternational.com pour Le Monde

«THE DENVER POST» (ETATS-UNIS)



Promesses. Yasser Arafat : « Nous allons changer ! » Les Palestiniens sont de plus en plus nombreux à réclamer une réforme de leur Autorité, considérée par beaucoup comme corrompue et incompétente. Dessin de Mike Keefe.

conditions autrement plus claires et plus saines. De toute façon ce n'est pas une raison pour renouveler une telle pratique qui est mauvaise. Les résultats des prochaines élections législatives – essentielles dans un régime parlementaire – risquent de s'en trouver en partie faussés, en assurant à un camp un crédit d'avance injustifié. (...) Il ne devrait pas y avoir d'obstacle à la bonne marche des institutions si chacun, à commencer par le président de la République, respectait et les limites de ses fonctions et la volonté exprimée par les électeurs. C'est ainsi dans d'autres pays européens. De Gaulle a renoncé à un mauvais service en instituant l'élection présidentielle au suffrage universel dont l'un des défauts majeurs est de dresser, dans un climat de campagne permanente, une France contre l'autre.

Le mal est fait. On ne peut s'en satisfaire. Il faut engager une réflexion approfondie et un débat national sur ce qui devrait être changé dans la lettre et l'esprit des pratiques institutionnelles, sans oublier les règles électorales.

On pourrait s'inspirer utilement de la Constitution allemande qui est sans doute le système le plus équilibré et le plus juste.

François Dège
Versailles (Yvelines)

JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE

En reprenant dans ses attributions la direction de la jeunesse, Luc Ferry, le nouveau ministre de l'éducation nationale, (*Le Monde* du 17 mai) renoue avec l'histoire : la création d'un Office de l'éducation populaire, au ministère de l'instruction publique (JO du 19 juin 1914). En fait, jusqu'en 1949, le ministère de l'éducation nationale a eu une direction de l'éducation populaire (à la Libération Jean Guéhenno en fut le directeur). A l'époque, chaque département avait une direction de la jeunesse et de l'éducation populaire et une direction de l'éducation physique et des sports, indépendantes l'une de l'autre. Aujourd'hui, il est urgent qu'un projet soit affirmé pour éviter le dépeçage de cette direction et des missions qu'elle pourrait avoir. Luc Ferry, s'il veut jouer son

rôle, doit d'abord donner un sens à son action.

Marcel Davaine
Lyon (Aisne)

COLLÈGE EN CRISE

Le Monde insiste sur les aspects singuliers du conflit du collège de Montrouge (*Le Monde* du 22 mai), en étalant sur la place publique, d'une manière nécessairement sommaire et superficielle, des faits complexes que les journalistes ne peuvent connaître que par les commentaires partiels qui en ont été faits. En outre, il met en cause de façon inadmissible des personnes, en soutenant délibérément une des parties contre l'autre, sans se préoccuper vraiment des problèmes de fond posés par ce conflit. (...) Preuves évidentes de cette partialité agressive : le nom du chef d'établissement en cause n'est, lui, jamais cité ; l'on fait état de propos accusateurs tenus par des personnels d'établissements dans lesquels M^{me} Martin-Darmon a travaillé dans le passé, mais sans citer les éloges qu'elle a pu recevoir, en dehors de quelques mots

d'un de ses anciens proviseurs ; l'on n'évoque, pratiquement, jamais ses propres arguments. Toutes les fautes incomberaient à la gestionnaire, qui est ainsi livrée à la vindicte générale, alors que, dans un conflit de cet ordre, les torts sont, le plus souvent, partagés. Il se trouve que je connais effectivement « l'accusée » et que j'ai eu l'occasion de m'intéresser à son parcours professionnel. M^{me} Martin-Darmon a les défauts de ses qualités : d'une honnêteté absolue, très rigoureuse, très stricte sur la réglementation des problèmes de gestion et de comptabilité, elle a très souvent remis de l'ordre dans les services d'administration des lycées où elle a travaillé. Elle l'a peut-être fait parfois avec une fermeté qui a déplu et lui a attiré des inimitiés, mais elle a toujours agi avec le sens de la défense du service public, de l'intérêt de l'établissement et des élèves, et sans aucune acrimonie personnelle et intention malveillante à l'égard de qui que ce soit. De plus, elle a toujours manifesté

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBÉRATION

Jacques Amalric

Difficile de tenir des engagements dont on n'est pas vraiment maître. Tel est pourtant le délicat exercice de corde raide auquel est condamné le gouvernement Raffarin pour tenir la promesse électorale de Jacques Chirac de porter à 20 euros la consultation des médecins généralistes. La décision, en effet, ne dépend pas de Matignon, mais ne peut procéder que d'une négociation entre les syndicats de médecins et les caisses d'assurance-maladie. Passer en force reviendrait, pour Matignon, à culbuter un paritarisme déjà bien malmené par les sortants et que Jacques Chirac s'est engagé à respecter, et même à rénover. Mais temporiser jusqu'au lendemain des législatives pourrait être électoralement très coûteux pour la droite : le corps médical libéral est majoritairement conservateur et ses voix seront précieuses pour les candidats UMP dans de nombreuses circonscriptions.

L'HUMANITÉ

Patrick Apel-Muller

Etrange querelle que celle qui oppose aujourd'hui les partisans et les adversaires de la cohabitation. Les dirigeants socialistes qui, quelques semaines plus tôt, la honnissaient lui trouvent d'admirables vertus désormais, tandis que les témoins de la droite, qui jouaient alors la garde rapprochée d'un Jacques Chirac confiné dans l'Élysée, la vouent aux gémonies. Difficile pour une majorité d'électeurs de ne pas suivre ce débat avec les yeux de Gulliver contemplant les gros-boutiens et les petit-boutiens s'écharpant sur la manière d'entamer les œufs à la coque... Les polémiques ainsi conduites présentent pour leurs auteurs l'avantage insigne de faire l'impasse sur les politiques qu'ils entendent promouvoir. En réduisant leurs discords aux seuls enjeux de pouvoir, les uns et les autres ne répondent pas à la fracassante interpellation du 21 avril.

RFI

Geneviève Goëtzinger

A moins de deux semaines des législatives, c'est une bien curieuse campagne, ou plutôt une absence de campagne (...). L'identité de situation apparaît flagrante avec l'atonie qui prévalait avant le premier tour de la présidentielle. Même campagne cotonneuse, même climat d'attente, même ennui. Bien sûr, sur le terrain, les candidats s'activent dans l'indifférence générale, convaincus de devoir arracher chaque suffrage. Mais les témoins s'abandonnent à une curieuse léthargie et prient les électeurs d'une réelle connaissance des projets en compétition. Un débat confisqué pour des raisons d'ailleurs diverses. A gauche, la remobilisation après l'échec de la présidentielle était une véritable gageure (...). A droite, la situation est rigoureusement inverse mais aboutit au même déficit de mobilisation (...). L'intérêt bien compris de Jean-Pierre Raffarin est de ne pas faire de vagues, de ne pas provoquer de polémiques (...). Alors la France somnole. Certains précédents récents sont là pour rappeler que les réveils peuvent être brutaux.

Lançon-Provence (Bouches-du-Rhône)

Front national : interdire ou subir

par Jean-Luc Mélenchon

MERCI, M. Lepeltier. Votre cafouillage sur ce qu'il faut faire au second tour face au risque d'une élection d'un député du Front national nous a remis la tête dans le sac du 21 avril. Nous payons nos fautes. Vous, pour vous être roulés dans la fange de l'exploitation politicienne de l'insécurité qui l'a propulsé. Nous, pour notre légèreté.

Comme beaucoup de gens, nous avions fini par penser que c'en était terminé de lui. De la patience, de bons résultats économiques et il disparaîtrait du paysage. Depuis le 21 avril, nous sommes plus que jamais au pied du mur. Nous voici revenus à la case départ des raisonnements qui s'affrontaient à son sujet après qu'il eut fait sa première irruption dans la grande cour des soirées électorales.

Que faire contre Le Pen ? Je parle d'actions et non d'explications. De ces dernières, nous regorgeons. Elles se résument à quelques sottises bien-pensantes : les pauvres et les déshérités, les faibles et les menacés, par déterminisme social voués à la stupidité, font son succès. Que ces sortes de raisonnements fonctionnent comme une nouvelle stigmatisation du peuple populaire, c'est pour moi une affaire entendue.

L'action qui s'en déduit est écrite à l'eau de rose. Pansons les misères, consolons ceux qui pâtissent, moralisons sans jamais montrer du doigt le dangereux crétin ordinaire des beaux quartiers ou des cités qui fait de tels votes, et le reste nous sera donné par surcroît...

Tant vaudrait reprendre comme programme le refrain de la chanson *Quand les hommes vivront d'amour*. Ceux qui votent pour lui savent ce qu'ils font et se comportent, qu'ils le sachent ou non, en ennemis déclarés de notre République. Leur reconnaître des excuses, c'est les mépriser et sous-estimer leur capacité de nuisance. C'est ce que nos lois affirment en certaines circonstances. Ainsi, en France, le racisme et l'antisémitisme ne sont

pas considérés comme des opinions mais comme des délits punis sévèrement.

Dès lors, pourquoi autorisons-nous et subventionnons-nous l'existence d'un parti dont nous affirmons qu'il fait de ces idées son fonds de commerce à peine subliminal ? Tout bien pesé, j'en

JEAN-LUC MÉLENCHON est ancien ministre délégué à l'enseignement professionnel, ancien sénateur (PS) de l'Essonne.

reviens à ma conclusion répétée, de tribunes en pétitions, du temps où nous étions tous en alerte maximale avant de nous endormir : il faut interdire le Front national. La loi existe, qui le permet depuis 1936 et la dissolution des ligues factieuses, ancêtres politiques de l'actuel FN.

Mesure-t-on bien de quel prix insupportable nous payons l'actuelle liberté d'action du Front ? Nous nageons dans l'hypocrisie. Nous ostracisons d'une main et, de l'autre, nous pérennisons. Nous pérennisons, quand tout un peuple se prive, de lui-même, de toute représentativité au second tour, et parfois même au premier, dans les élections, au nom d'une sacro-sainte alliance contre un mal que nous autorisons et que l'argent de nos impôts subventionne.

Comédie ! Nous pérennisons quand nous en sommes réduits à descendre par milliers dans les rues pour sauver un honneur et une identité républicaine qui ne subsistent d'autres menaces que celles que nous autorisons. Jeux de rôle ! Nous pérennisons quand nous nous mentons à nous-mêmes en prétendant faire de la liberté du FN la preuve de notre irréductible attachement à la démocratie. Pantomime ! Car, honnêtement, si M. Le Pen accédait au pouvoir par les urnes, comme Hitler en son temps, obéirions-nous au pouvoir « légitime », démocratiquement constitué, qu'il incarnerait ?

Pour ma part, je réponds sans

détour : non, je n'obéirais pas. Et tout qui me lisez, vous êtes-vous jamais posé la question ? Que feriez-vous s'il gagnait ? A quel niveau de suffrages lepénistes comptez-vous vous la poser ? Et si vous reconnaissez un instant que la question pourrait et devrait se poser en effet à partir d'un certain point, alors pourquoi attendre jusqu'à ce point pour conclure qu'elle est dès à présent posée, en toute rigueur intellectuelle ?

Ce n'est pas le trouble qui résulterait d'une interdiction aujourd'hui qu'il faut soupeser, mais le coût de la même mesure à prendre demain quand il serait déjà si tard. Cette façon de voir contient, je le reconnais, une prémisse : pour moi, le régime républicain n'est pas un régime politiquement neutre. Je n'en fais pas la démonstration puisque les mobilisations de rue jusqu'au 1^{er} mai l'ont crié sur tous les tons. Encore faut-il se souvenir que, dans la République fran-

çaise, Liberté, Egalité, Fraternité ne sont pas seulement un idéal mais une obligation dont les termes s'imposent à ceux qui vivent dans notre communauté légale.

À l'inverse, une vision étroite de la démocratie postule que tout est légitime et se vaut, ou à peu près, du moment qu'un vote l'établit. Contre Le Pen, en attendant le jour où le peuple à front de bœuf vivra content, l'indignation morale, la stigmatisation et l'union sacrée seraient le maximum du possible. Qu'il n'existe plus ici, là, puis encore ici et là, jusqu'à la naissance, de différence entre candidat de droite et gauche serait un incon-

Que faire contre Le Pen ?

Je parle d'actions et non d'explications.

De ces dernières nous regorgeons.

Elles se résument à quelques sottises bien-pensantes

çaise, Liberté, Egalité, Fraternité ne sont pas seulement un idéal mais une obligation dont les termes s'imposent à ceux qui vivent dans notre communauté légale.

À l'inverse, une vision étroite de la démocratie postule que tout est légitime et se vaut, ou à peu près, du moment qu'un vote l'établit. Contre Le Pen, en attendant le jour où le peuple à front de bœuf vivra content, l'indignation morale, la stigmatisation et l'union sacrée seraient le maximum du possible. Qu'il n'existe plus ici, là, puis encore ici et là, jusqu'à la naissance, de différence entre candidat de droite et gauche serait un incon-

venient à souffrir dignement.

Nous voilà tous confondus en un même tas de poules mouillées devant la menace d'un ogre finalement assez opportun pour tous ceux qui rêvent d'un clivage d'où le contenu social de l'idéal républicain aurait disparu au profit de la seule dialectique simple à souhait du mal et du bien.

L'affreuse humiliation du 5 mai est donc vouée à se jouer de nouveau dans nombre de circonscriptions législatives comme autant d'écoles de méséducation de masse. Il faudrait donc se résigner une nouvelle fois à élire, contraints et forcés, avec des gants, des pinces à linge ou n'importe quel cache-détresse, des représentants qui ne représentent rien de ce que nous croyons bon ou nuisible, les uns ou les autres, pour notre pays.

Autant dire que nous renonçons à notre pouvoir de citoyens qui est pourtant de choisir l'orientation du pays par notre bulletin de vote.

Tel est le prix d'une absolue indignation qui ne se donne pourtant jamais son moyen le plus évident : l'interdiction de l'intolérable. De la sorte, en réalité, nous payons de notre liberté de choix, de notre liberté de conscience, bref de notre liberté tout court, celle que nous protégeons pour ce M. Le Pen. Affronter la crise que provoquerait l'interdiction, c'est en réalité accepter d'affronter la réalité elle-même sans croire plus longtemps que des subterfuges du type de celui que nous avons accompli le 5 mai soient mieux qu'un cautère sur une jambe de bois. Interdire ou subir, il va falloir choisir.

ment de l'armée pakistanaise a contraint le dictateur militaire de l'époque, le général Yahya Khan, à démissionner après la défaite militaire d'Isamabad dans une précédente guerre entre les deux pays. La démission de Yahya Khan a ouvert la voie à la formation d'un nouveau gouvernement qui a signé les accords de Simla de 1972. Ces accords ont permis le maintien de la paix jusqu'à ce que l'Inde et le Pakistan disposent tous deux de l'arme nucléaire, en 1998. Depuis lors, les deux pays ont failli entrer en guerre à trois reprises. Il est clair qu'un nouveau traité, post-nucléaire, s'impose.

sombrier dans les sables mouvants qu'il a lui-même accumulés. Son règne a été marqué par la montée de l'extrémisme, du militantisme, du terrorisme et des tensions régionales. Il a manqué l'occasion, à Agra en 2000, de signer un traité d'apaisement durable avec New Delhi. Il porte le lourd fardeau d'avoir été l'architecte du conflit de Kargil qui a failli mener à une guerre indo-pakistanaise en 1999. A trop vouloir faire cavalier seul, il

La communauté internationale a commis une erreur cruciale en croyant qu'un dictateur militaire, Pervez Moucharruf, apaiserait la tension entre les deux pays

s'est aliéné les forces politiques intérieures qui polarisent le pays. Pour toutes ces raisons historiques, il est peu probable que des propositions de dialogue pourrissent la marche inexorable vers la guerre qui s'organise en ce moment.

Le seul moyen de repousser les perspectives de guerre est un changement de régime. Un changement de régime à Islamabad offre la possibilité de suspendre les hostilités pour permettre à un nouveau gouvernement de reconstruire la confiance sur de nouvelles bases. La voix de la communauté internationale et les forces armées pakistanaïses sont ici déterminantes. Ce sont d'elles que dépendra la décision du général Moucharruf : soit il démissionnera pour apaiser la crise, soit il s'accrochera au pouvoir en brandissant la menace nucléaire.

En 1971, le haut commande-

ment de l'armée pakistanaise a contraint le dictateur militaire de l'époque, le général Yahya Khan, à démissionner après la défaite militaire d'Isamabad dans une précédente guerre entre les deux pays. La démission de Yahya Khan a ouvert la voie à la formation d'un nouveau gouvernement qui a signé les accords de Simla de 1972. Ces accords ont permis le maintien de la paix jusqu'à ce que l'Inde et le Pakistan disposent tous deux de l'arme nucléaire, en 1998. Depuis lors, les deux pays ont failli entrer en guerre à trois reprises. Il est clair qu'un nouveau traité, post-nucléaire, s'impose.

grande qu'Isamabad pendant le conflit de Kargil. Islamabad était alors l'otage du FMI et le président Clinton pouvait lui imposer sa loi. Le président Bush, quant à lui, aura beaucoup de mal à faire de même avec New Delhi, dont l'économie est largement indépendante.

George W. Bush dispose cependant d'une arme susceptible de dissuader New Delhi : la menace d'une médiation internationale sur la question du Cachemire. New Delhi ne veut pas de cette internationalisation.

L'hypothèse militaire est dangereuse pour Moucharruf. Mieux vaut pour lui, et pour la région, qu'il accepte un changement de régime afin d'éviter le déclenchement d'un conflit armé qui pourrait entraîner un cauchemar nucléaire. De même, pour New Delhi, mieux vaut accepter ce changement de régime pour sauver la face que de permettre une guerre d'abord limitée aux conséquences imprévisibles.

New Delhi devrait se rappeler qu'Isamabad a les moyens de soutenir une guerre limitée dans le temps et l'espace. Son armée est bien équipée. Mais une guerre courte et restreinte peut facilement se transformer en guerre longue et étendue dans la chaleur d'un été torride avec des températures avoisinant les 50 degrés dans certaines régions des deux pays.

Lors de son témoignage devant la commission sénatoriale en mars, le directeur de la CIA a dit que la décision de s'allier avec Islamabad après les attaques du 11 septembre était « un changement de cap politique fondamental comportant les risques inhérents ». Ces risques sont désormais évidents : l'Asie du Sud vacille et se prépare à des lendemains violents.

Benazir Bhutto

Traduit de l'anglais par
Jean-François Kleiner
© Global Wiewpoint/
Los Angeles Times

Institutionnel et social : marcher sur deux jambes !

Sl'on en croit nombre des contributions qui essaient depuis le funeste 21 avril - dimanche électoral qui instaure un machin institutionnel non identifié : l'élection présidentielle au scrutin proportionnel uninominal à un tour -, la question des institutions serait la grande question, pour certains.

Pour d'autres, elle doit demeurer éloignée du peuple vulgaire, quitte à être abandonnée à quelques « mécanos » politistes. Non seulement ils ne comprennent décidément rien aux déshérences sociales actuelles mais, qui plus est, ils se complaisent dans l'aveuglement éclairé d'un savoir censé être confisqué par les mêmes et compris d'eux seuls...

L'alternative tourne parfois à la fadaïse courtoise, sinon aux débats arbitrés selon la méthode éprouvée de monsieur Jourdain : faut-il d'abord citoyenniser le citoyen ou politiser le politique ? Bref, peut-on séparer les questions sociales des questions institutionnelles ? Ne faudrait-il pas tenir les deux bouts de la corde, non pour serrer davantage le cou d'un corps politique constitué des quelque 40 millions d'électeurs français mais bien davantage pour lui permettre de respirer librement et de desserrer l'étreinte de la mort lente.

Comme le rappelait justement Philippe Corcuuff avant le 21 avril : « *La gauche a vécu sur deux modèles d'émancipation : l'émancipation républicaine propulsée par la révolution française à cheminé au cours des XVIII^e et XIX^e siècles ; à*

matrice même des libertés individuelles... « *Car partout où les hommes (et les femmes !) agissent ensemble naît la puissance* », selon la formule de Hannah Arendt. C'est bien de cette vertu première que la V^e République s'est lentement et vétilleusement dépouillée.

Comment agir ensemble lorsque

DOMINIQUE-EMMANUEL BLANCHARD a créé les éditions Le Bord de l'eau, **FRANCIS JEANSON** est philosophe, **MARION PAOLETTI** enseigne la science politique à l'IEP de Bordeaux, **CATHERINE VEYSSY** est adjointe (PS) au maire de Lormont (Gironde), **JEAN YSSEV** est écrivain.

Tous sont sympathisants ou membres de la Convention pour la VI^e République.

même les députés s'effacent dans un peloton de bons petits soldats aux ordres... d'une escouade de ministres claniques ou d'un président exempté de tout contrôle démocratique durant cinq ans ?

Comment agir ensemble lorsque, même au niveau local, les groupements de communes diluent la responsabilité des choix et rendent fréquemment illisibles des actes simples comme la mise en place du tri sélectif des déchets en zone urbaine ? Qui décide ? Qui agit ? La commune ou l'intercommunalité ?

Qui agit ? Le président ou le gouvernement ? Le peuple ? Quel peuple ? Car, pour reprendre l'idée sous l'angle machiavélien, tout peuple en tant que tel (c'est-à-dire puissance politique agissante) est une construction historique. Où est le peuple quand quelque 10 millions d'électeurs se détournent régulièrement de tout isolement ? Où est le peuple lorsque, pour 5 millions, la nécessité (se nourrir, se loger, etc.) a pris la place de la violence ?

La V^e République a acté l'idée improbable d'une soumission populaire légale à une escouade de clans anciennement tenus par l'homme de Londres ou par les utopies mitterrandiennes du slogan « *changer la vie* ». Elle a instauré « l'évidence » que la démocratie n'avait besoin pour exister que d'un dimanche électoral tous les cinq ans ou six ans.

L'avenir a besoin d'institutions qui permettent une soumission citoyenne volontaire et qui, dès lors, entretiennent le refus « *que les hommes s'entre-mangent* » socialement. Rien ne sera réglé pour autant... mais beaucoup pourra être réglé. Est-il étonnant alors que les mêmes questions traitées à Davos (New York cette année) et à Porto Alegre ne trouvent pas les mêmes réponses ?

Constitution sociologique différente des assemblées ? Il ne faut plus se raconter d'histoires : la question institutionnelle transfigure les dynamiques sociales parce qu'avec des citoyens absents ou éloignés de la chose publique, des institutions vides en quelque sorte (tel est le fonctionnement des nôtres actuellement), les plus justes revendications sociales s'écrasent sur elles-mêmes et font de la trahison des populations précarisées un art de gouvernement.

La rue, nous dites-vous ? Peut-on longtemps avancer à cloche-pied ?

Inde-Pakistan : l'odeur de la guerre

Suite de la première page

Deux ans plus tôt, le président Clinton avait décrit l'Asie du Sud comme l'endroit le plus dangereux du monde. Depuis près de six mois, les soldats indiens et pakistanaïses se regardent dans le blanc des yeux sur la ligne de démarcation. Cette concentration massive fait suite à l'attaque du Parlement indien à New Delhi en décembre 2001. L'Inde vient d'expulser le haut-commissaire du Pakistan, et le premier ministre indien appelle à un « combat décisif » contre le Pakistan.

Les tambours de la guerre résonnent. Pour la communauté internationale, les enjeux sont énormes dans la région.

Le Pakistan est à présent un allié de poids pour les forces américaines qui se trouvent dans l'Afghanistan voisin. Et les Américains n'ont aucune envie de voir se développer un conflit indo-pakistanaïses qui générerait leur guerre contre le terrorisme. Mais si l'objectif des militants était de faire passer au second plan la lutte des forces alliées contre Al-Qaïda dans les zones tribales de la zone frontalière de l'Afghanistan et du Pakistan, c'est une réussite. Le combat commencé en 2001 en Afghanistan, après l'attaque contre les Twin Towers, a toutes les chances de se transformer en un combat pour Srinagar, provoqué par d'autres militants déterminés à déclencher des hostilités indo-pakistanaïses.

La communauté internationale a commis une erreur cruciale en croyant qu'un dictateur militaire apaiserait la tension entre l'Inde et le Pakistan ou contiendrait le raz de marée extrémiste qui submerge actuellement la région.

Le chef militaire du Pakistan, le général Moucharruf, le grand espoir occidental dans la lutte contre le terrorisme, est en train de

La V^e République a instauré « l'évidence » que la démocratie n'avait besoin pour exister que d'un dimanche électoral tous les cinq ans ou six ans

partir d'un rapport critique à cet héritage s'est développée, au cours des XIX^e et XX^e siècles, la politique d'émancipation sociale, qui ajoute notamment à la thématique républicaine la question de la justice sociale... »

Ne s'agirait-il pas de réunir ces deux dynamismes historiques sans verser dans un anachronisme naïf ? Car lorsque quelque 5 millions d'électeurs offrent leur liberté au Front national, bien qu'ils se condamnent, pour certains, les yeux ouverts, ils font montre d'une perte de vision politique et réduisent le vivre-ensemble à l'unique dimension d'une police des rues et des jardins privés et publics.

Le simple fait d'amener la question de la Constitution dans le débat, non comme le simple arrangement entre amis que fut l'instauration du quinquennat ou l'inversion du calendrier du printemps électoral 2002, rend justice à la

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

- 1 L'extrême droite française**
Un courant politique né en réaction à la Révolution de 1789
- 2 Secteur public, service public**
Comment relever les défis de l'Europe et de la privatisation ?
- 3 Les clés de l'info**
Sursaut républicain, populismes, les élections législatives

Numéro de juin - 16 pages - 2 €

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'âtre et le néon

MARDI SOIR 28 mai, Arte revient sur le phénomène « Loft Story », la première version, de 2001. Jean-Jacques Beineix filme des psychiatres et des sociologues analysant l'irruption fracassante de la télévision dite « réelle ». Première leçon : les consultants n'échappent pas au ridicule dont souffrent les « lofteurs ». Comme si parler savamment de sous-culture était impossible !

La traiter en curiosité sociologique trahit un embarras. C'est en tant que « phénomène de société » que Robert Escarpit fit naguère entrer San Antonio à l'Université, comme en contrebande de la « vraie littérature ». Dard riait de cette contorsion ; il y voyait une sorte de « *préservatif* » conceptuel.

Face au triomphe de Loanna et des siens échangeant des aneries de cancrans sur des canapés, l'intellectuel est pris au piège. Ou il applaudit, et on le taxe de paternalisme démagogique, d'abandon des fonds de classe à leur nullité. Ou il s'entête à vanter les supériorités de Racine, ne serait-ce que pour mieux parler, donc vivre, ses propres passions, et le voilà traité d'élitiste passéiste. Ayons la mémoire honnête : qu'est-ce qu'un gamin de treize ans pouvait bien comprendre aux affres de Phèdre, du temps des études classiques triomphantes et des sexualités réprimées ? (« *Elle rêve de pique-niquer*

dans les bois avec le copain d'Archie », résumait un élève d'alors, qui n'avait retenu des cinq actes que le fameux « *Ah que ne suis-je assise à l'ombre des forêts !* »)

A quoi tient le succès des « huis clos » et des confessions télévisées ? Au voyeurisme, évidemment. Inavoué, déçu, mais revenant à l'incroyable question : « Comment s'y prennent les autres ? » Un soir qu'une troupe américaine lançait, en Avignon, la mode du nu en scène, et que l'exhibition s'éternisait, une spectatrice vida la salle en promettant à son mari, à haute voix et avec l'accent, de lui « faire le *living* » (sic) à la maison ! » Des risques de la santé, quand le théâtre manque d'humour !

Le procès du rien en art se heurte à une tradition qui va de la nature morte à l'urinoir de Duchamp et aux étrons vitrifiés des avant-gardes hyperréalistes. La lenteur des jours ordinaires, la traînaillie des sentiments, le cinéma d'Antonioni en fit une vraie révolution narrative.

Contamination des spéculations intellectuelles par leur objet : l'universitaire titré devient vite aussi creux et risible que le « lofteur » analphabète dont il s'afflige. Regretter l'époque des *Perses* à la télévision ou de Lorenzaccio au TNP quand la banlieue ouvrière débarquait en bus à Chaillot, c'est simplement s'avouer nostalgique des années 1950. Le spectacle décultré se con-

çoit du moment qu'il ne se donne pas pour un reflet de la « réalité » – alors qu'il n'est qu'un joli coup de marketing.

Ne pas oublier le mot de parents, entendu par Cocteau (ou inventé ?), à la sortie d'un classique ronronnant : « *Si on avait su que c'était aussi emmerdant, on aurait envoyé les gosses !* » La nouveauté du nouveau siècle tient à une conscience aiguë, chez les enfants, de la nullité de ce qu'ils consomment, et au culot de revendiquer le goût qu'ils y prennent quand même. La génération montante méritera de s'appeler celle des « non-dupes », de la non-exigence assumée. « *C'est nul, et j'adore !* », dit une fan du loft.

On peut faire l'impasse à Racine, se vautrer en parlant « baise » avec un vocabulaire de dix-huit mots, et étonner les adultes par l'habileté à « surfer sur le Net » ou à juger des philosophies qui prétendaient amender l'homme et les sociétés. Le paradoxe des paradoxes est de voir ressurgir un peu partout, dans le monde du travail ou sous forme de jeux féroces, des sélections et éliminations supprimées de l'enseignement pour cause de... cruauté.

L'alternative n'est plus entre l'Être et le Néant de l'après-guerre, mais entre la veillée lettrée au coin du feu et la compétition oiseuse sous une lumière crue : entre l'âtre et le néon.

Le Monde
ÉDITORIAL

L'« exemple » tunisien

EN ANNONÇANT le résultat du référendum constitutionnel, ces 99,52 % dignes d'une République bananière qui restaurent de facto, quinze ans après la chute de Habib Bourguiba, la présidence à vie en Tunisie, le ministre de l'Intérieur a ajouté une vérité au mensonge des urnes : ce résultat, a-t-il dit, « ne surprend que ceux qui ne connaissent pas bien la Tunisie ». De fait, de la répression brutale de ses opposants laïques ou islamistes à la suppression grossière des libertés, l'Etat que préside Zine El Abidine Ben Ali n'est rien d'autre qu'un Etat policier. Les dissidents y sont torturés et jetés en prison ; les médias officiels – les seuls qui existent – s'y ridiculisent tous les jours par leur servilité. La justice est aux ordres. Aucune limite, pas même celle de la simple décence, qui n'ait été franchie : il y a quelques années, le correspondant d'une agence de presse étrangère avait été impliqué dans une « affaire de mœurs », montée pour l'expulser ; ces dernières semaines, pendant la campagne d'intimidation en vue du plébiscite, le manque d'enthousiasme pour la dictature de « Ben à vie » a été marqué au fer rouge et dénoncé comme l'attitude de « marginaux qui s'excluent de la nation ».

Le 7 novembre 1987, le général Ben Ali écarta le sénile Bourguiba grâce à un « coup d'Etat médical ». Ce dimanche 26 mai, le président Ben Ali a parachevé son coup d'Etat permanent sans être désavoué par l'Occident, par ailleurs si volontiers donneur de leçons. Prochainement, quand on pourfendra de nouveau un dirigeant africain au nom des valeurs démocratiques universelles, comment lui expli-

quera-t-on la nuance qui, sur l'autre rive de la Méditerranée, rend tolérable le despotisme oriental ? Peut-être « *l'homme du 7 novembre* », l'un des titres glorificateurs du maître de Tunisie, devrait-il dorénavant célébrer le 11 septembre comme la date anniversaire de la remise en selle de son régime auprès de la communauté internationale ? Avant les attentats de New York et de Washington, quelques voix s'étaient élevées pour le dénoncer. Au lendemain des attaques contre le World Trade Center et le Pentagone, le ton a changé du tout au tout. En France, Jacques Chirac a publiquement assuré Ben Ali que son combat contre le terrorisme était « exemplaire », ajoutant : « Si tous les pays de la région avaient eu la même attitude, il y aurait eu moins d'atteintes aux droits de l'homme. »

Ainsi a été remise au goût du jour la complaisance d'une partie de la classe politique française, de droite comme de gauche, qui, depuis longtemps, absout en Tunisie ce qu'elle condamne ailleurs. Lorsque, en octobre 1999, Zine El Abidine Ben Ali s'était fait réélire avec 99,44 % des voix, la France s'était bornée à déclarer que « les électeurs tunisiens ont renouvelé leur soutien au président ». Tout au contraire, la France devrait adopter une attitude ferme avec la Tunisie et condamner un régime devenu une dictature aux portes de l'Europe. Elle devrait souhaiter que la Tunisie soit autrement « exemplaire » que dans la politique répressive et qu'elle offre, au contraire, un modèle d'ouverture démocratique, seule politique durablement efficace contre l'islamisme extrême.

Législatives : la tentation de l'autruche

L'HISTOIRE ne se répète pas. Pourtant, une insistante impression de déjà-vu s'impose, une étrange sensation de revoir au ralenti, aujourd'hui, le film qui était offert aux Français hier, à la veille du scrutin présidentiel. A dix jours des élections législatives, chacun paraît plongé dans le même mélange détonnant d'atonie et de petits calculs.

A-t-on déjà oublié le climat imprévisible et déroutant de la mi-avril, les Français flottants et frustrés, les principaux candidats hésitants et comme pressés d'en finir ? A-t-on déjà occulté cette fin de campagne présidentielle décousue ? Le candidat socialiste achevant d'égarer ses partisans en mettant en extremis le cap à gauche après avoir axé toute sa stratégie sur un affrontement de second tour au centre ? Le président sortant tapant inlassablement sur le clou de l'insécurité et esquivant toute interrogation sur l'impasse européenne notamment – où risquaient de le conduire ses mirobolantes promesses budgétaires et fiscales ? Un Jean-Marie Le Pen tout sourire, transformé en paisible doyen de la scène politique française et engrangeant en silence adhésions et suffrages ? Ou encore ce record de candidatures qui dispersait l'attention, éparpillait les choix et transformait chaque tête nouvelle en coqueluche d'un jour ?

Qu'observe-t-on aujourd'hui ? En dépit du choc du 21 avril, de la vague républicaine de l'entre-deux-tours, de la réélection de Jacques Chirac le 5 mai, puis de l'installation du gouvernement Raffarin, les mêmes ingrédients sont mis en œuvre. L'offre électorale pour la présidentielle était atomisée, propice à toutes les foucades ; elle ne l'est pas moins pour les législatives avec plus de 8 600 candidatures dans 577 circonscriptions, soit une moyenne de l'ordre de 16 postulants, comme à la présidentielle !

L'émiettement de son camp a fait chuter Lionel Jospin ; les laborieuses tractations entre partenaires de l'ancienne majorité plurielle masquent mal les forces centrifuges qui continuent de disperser la gauche.

Alors que Jean-Pierre Chevènement poursuit son aventure dissidente en présentant 400 candidats, socialistes, communistes, Verts et radicaux n'ont réussi à s'accorder totalement que dans 34 circonscriptions et partiellement dans à peine plus de 130. Il s'en est finalement fallu de peu que Jacques Chirac ne pâtisse pareillement du désordre à droite le 21 avril ; la naissance, aux forcés, de l'Union pour la majorité présidentielle au lendemain du second tour ne colmate qu'à moitié les brèches ouvertes par l'UDF de François Bayrou, mais aussi par la centaine ou plus de candidatures présentées par Philippe

de Villiers, par Charles Pasqua ou par Corinne Lepage, sans compter d'innombrables « divers droite ». Quant à l'extrême droite, on peut imaginer que l'implantation locale d'un certain nombre de mégrétistes prive M. Le Pen d'une partie de son capital présidentiel, mais rien n'est moins sûr.

INÉVITABLE CUISINE

Le débat était indigent à la veille du 21 avril. Il n'est pas devenu plus consistant aujourd'hui. Pourtant, le scrutin législatif est plus déterminant que jamais puisqu'il permettra, ou non, au président de la République d'obtenir les moyens d'exercer son pouvoir et à la V^e République de retomber sur ses pieds. Sonnée à retardement par l'échec et le retrait de Lionel Jospin, la gauche en est réduite à agiter l'épouvantail de l'Etat chiraquien et de la « régression sociale » qu'il mettrait en œuvre si la droite l'emportait. Symétriquement, la droite appelle au « vote utile » afin de donner une majorité au président et d'éviter une nouvelle cohabitation à haut risque, il y a peu condamnée par les socialistes. Argumentaires prévisibles mais bien rudimentaires.

Bien sûr, chacun des deux camps ne manque pas de bonnes excuses pour en rester là. Calen-

drier électoral oblige, droite et gauche auront dû, en quinze jours, tirer le bilan du scrutin présidentiel, soupeser les nouveaux rapports de forces et réévaluer les situations locales pour boucler tant bien que mal leurs listes de candidats. Cette inévitable cuisine, préalable à la campagne elle-même, est plus propice aux querelles de boutiques et de personnes qu'à la confrontation des idées et des projets. De même, si elle veut conserver la moindre chance de l'emporter ou, au moins, limiter les dégâts le 16 juin, on peut comprendre que la gauche reporte à plus tard l'examen de son échec présidentiel, tant ce devoir d'inventaire est porteur de turbulences imprévisibles.

Quant au gouvernement, faute de majorité parlementaire et donc de moyens d'action effectifs, il est condamné dans l'immédiat à occuper le terrain s'il veut ne pas paraître inactif ou impuisant. D'où cette débauche de communication, soigneusement calibrée, qui voit Nicolas Sarkozy s'agiter sur tous les fronts de l'insécurité, Francis Mer rappeler comme une évidence, mais sans davantage de précision, la promesse chiraquienne de baisse de l'impôt sur le revenu de 5 % cette

année, Jean-François Mattei faire les yeux doux aux médecins, François Fillon cajoler les partenaires sociaux ou Luc Ferry marteler que la lutte contre l'illettrisme sera au cœur de son action... Voilà autant de temps de gagné.

Si tout le monde a donc de bonnes raisons de retenir son souffle jusqu'aux législatives, ces prudentes, pourtant, ressemblent fort à la politique de l'autruche. Comme si gauche et droite préféreraient mettre la tête dans le sable plutôt que de regarder en face la leçon du 21 avril. Il y a à peine plus d'un mois, deux Français sur cinq ont exprimé une formidable défiance à l'égard des gouvernants, soit en votant contre eux soit en s'abstenant ou en votant blanc. « *Nous avons entendu le message* », ont assuré en chœur tous les responsables politiques. Et qu'ont-ils fait sans perdre un instant ? Ils ont repris « *leur petite cuisine, sur leur petit réchaud* », selon la formule du général de Gaulle ; et cela vaut pour la gauche et la droite, mais aussi pour les extrêmes et les francs-tireurs, comme en témoignent les contorsions du Pôle républicain de Chevènement ou les règlements de compte entre Le Pen et Mégrét comme entre frères ennemis trotskistes. Il est peu probable que cette pusillanimité générale fasse longtemps illusion.

SECOUSSES SECONDAIRES

De même, le premier tour de la présidentielle, qui a révélé brutalement les fractures et les peurs taraudant la société française, a mis au jour le délitement du lien politique et le discrédit de notre système de représentation. Dans l'urgence des législatives, chacun a remis aux chercheurs et intellectuels de tout poil le soin de s'en préoccuper. Enfin, il y a à peine plus d'un mois, Jacques Chirac n'a entraîné l'adhésion que d'un électeur sur cinq à peine, soit la base politique la plus médiocre d'un président sortant ; et il n'a dû sa réélection qu'à l'appui massif de la gauche en sa faveur pour faire barrage à l'extrême droite. En dépit de cette situation rocambolesque, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, ne manque pas une occasion de répéter qu'il est là pour « faire la politique sur laquelle le président de la République s'est engagé » et pour assurer que ces engagements « seront tenus ». Comme s'ils avaient, par la grâce de la victoire du 5 mai, trouvé la pertinence et la légitimité qui leur faisaient défaut jusque-là.

L'histoire ne se répète pas. Peut-être. Mais il arrive que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Auquel cas, le séisme du 21 avril pourrait bien être suivi de sa réplique, les 9 et 16 juin. Et l'on sait que les secousses secondaires sont souvent les plus dévastatrices.

Gérard Courtois

« Euthanasie » PAR SERGUEI



Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire générale : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale : Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef : François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Deux dossiers

1 Voltaire, l'insurgé.

2 L'humanisme est-il mort ?

Avril 2002 - 8 pages - 2,10 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01 42 17 39 00 - Fax : 01 42 17 39 26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

TRAVAIL

Après la consultation des **PARTENAIRES SOCIAUX**, le ministre du travail réfléchit à l'élaboration d'un texte, très court. La difficulté de remettre en cause les 35 heures tient aussi à la **DIVERSITÉ DES JUGE-**

MENTS que cette loi suscite. Les chefs d'entreprise y sont très majoritairement hostiles, comme l'illustrent les témoignages d'Alain Rouleau, PDG de Rouleau-Guichard, entreprise textile, et d'Eric Hayat, pré-

sident d'une société de services informatiques. En revanche, **LES SALARIÉS SONT DIVISÉS**. Les ouvriers de Renault, à Cléon, se montrent ainsi plutôt hostiles aux 35 heures. Les cadres, à l'instar d'une ingénieure

rencontrée à Grenoble, y sont souvent plus favorables. Une enquête du ministère du travail montre que, globalement, les femmes cadres sont les plus satisfaites et les employées les plus insatisfaites.

35 heures : François Fillon prépare une « petite » loi

Le ministre du travail souhaite élaborer un texte très court, de quelques lignes seulement, réformant en priorité le contingent d'heures supplémentaires. La baisse des charges sociales serait également révisée et étendue aux cotisations salariales

ASSOUPPLISSEMENT au singulier ou assouplissements au pluriel ? Désireux de modifier une des lois les plus emblématiques de la législature Jospin, qui n'a cessé d'alimenter le clivage gauche-droite, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a placé les 35 heures en tête de ses priorités. Dans le chapitre « *faire confiance au dialogue social* », Jacques Chirac s'était engagé, dans son programme, « à appliquer cette nouvelle méthode à l'assouplissement des 35 heures ». Au singulier, donc. Et c'est bien dans cette direction que s'oriente le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, François Fillon, peu enclin à réviser en profondeur la loi, comme le souhaiterait le Medef.

« *On ne reviendra pas sur la durée légale du travail* » qui concerne, aujourd'hui, 8,7 millions de salariés dans 128 200 entreprises, a-t-il averti, le 19 mai sur France 3. « *Les 35 heures sont considérées comme un acquis. Il serait tout à fait déraisonnable de revenir dessus.* » Mais le ministre a aussitôt prôné « *plus de liberté dans l'utilisation des heures supplémentaires* ». Après avoir consulté les organisations patronales et syndicales, M. Fillon souhaiterait pour le moment s'en tenir là : augmenter le contingent d'heures supplémentaires en allant « *plus loin que ce qui est proposé* ». Il juge indispensable l'examen par le Parlement d'un texte de loi. En quelques lignes seulement, celui-ci ouvrirait aux par-

tenaires sociaux dans les branches ou les entreprises, la possibilité de négocier une plus grande utilisation de ces heures supplémentaires. Selon M. Fillon, en effet, les lois Aubry auraient dû se résumer « *à trois lignes* » pour fixer le cadre général. Voilà pour les principes. Pour le calendrier, fidèle à sa méthode des « *petits pas* », il ne souhaite pas précipiter les choses et n'envisage donc pas d'utiliser la session extraordinaire prévue au Parlement cet été en cas de victoire de la droite aux élections législatives. L'automne étant consacré à des exercices obligés, tel que l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, ce n'est pas avant décembre que le projet trouverait sa concrétisation. Un délai qui permettrait, aussi, de laisser passer les élections prud'homales...

IRONIE DE L'HISTOIRE

Sur le fond, le contingent annuel, qui permet aux entreprises de recourir aux heures supplémentaires sans autorisation préalable de l'Inspection du travail et sans que cela nécessite un repos compensateur intégral pour les salariés, pourrait atteindre 180 heures, au lieu de 130. Ce seuil reviendrait symboliquement aux 39 heures de travail par semaine. Le précédent gouvernement avait lui-même ouvert la brèche en autorisant des dérogations, pour les transporteurs routiers ou le secteur agroalimentaire. Mieux : il



avait, par un décret du 15 octobre 2001, abrogé celui du 31 janvier 2000 relatif au contingent d'heures supplémentaires : « *A titre transitoire, dans les entreprises ainsi que les unités économiques et sociales de 20 salariés et moins, le contingent d'heures supplémentaires est fixé à 180 heures en 2002 et 170 heures en 2003.* » Ironie de l'histoire : en se

concentrant sur ce contingent, la droite modifierait l'un des seuls paramètres qui, bien qu'adapté à la nouvelle durée légale, ne soient pas vraiment une création Aubry. Le seuil de 130 heures avait été fixé par une ordonnance de... 1982.

Ces projets contrarient le Medef. Le numéro deux de l'organisation patronale, Denis Kessler, réclame

un décret sur le contingent. Pas besoin de concertation sur ce point, il convient de faire l'exacte symétrie de ce qui s'est passé, argumente-t-il. A ses yeux, une étape supplémentaire devrait cependant permettre de modifier en profondeur la loi. Les syndicats, bien que disposés à négocier dans leur majorité, ont, de leur côté, prévenu que l'augmentation du contingent ne pourrait pas s'accompagner d'une remise en cause du montant majoré, des heures supplémentaires. C'est en tout cas la ligne défendue par FO et la CFTC. « *Les salariés ne pourront pas être les dindons de la farce* », prévient Michel Coquillon, l'un des responsables de la CFTC.

EXONÉRATIONS DE CHARGES

La « *liberté* » de faire des heures supplémentaires ne dépend pas, en effet, des salariés, et certains s'inquiètent d'éventuels conflits sachant que le refus de faire des heures supplémentaires conduit à des sanctions disciplinaires. « *J'ai dit au gouvernement, si vous ne poussez pas plus loin l'analyse, vous n'aurez rien réglé pour les PME. Mais manifestement, le contingent est pour eux la priorité car il est, en terme d'affichage, le plus symbolique* », soupire Jean-Luc Cazettes, président de la CGC.

Devant plusieurs interlocuteurs, M. Fillon a exposé une autre idée. Plutôt que de poursuivre des allègements de charges liés aux 35 heu-

res, le ministre souhaiterait poursuivre la politique mise en place par Alain Juppé et reprise par Lionel Jospin, en prolongeant, dans une première étape, jusqu'à deux fois le smic (au lieu de 1,8 actuellement) les exonérations de charges sur les bas salaires. Une promesse qui figure dans le programme de campagne de M. Chirac. Mais, innovation importante : ces exonérations ne s'appliqueraient plus aux cotisations patronales mais également salariales. Une façon, pour le gouvernement, de redistribuer du pouvoir d'achat sans pénaliser les employeurs tout en se parant contre les critiques sur la baisse de 5 % sur l'impôt sur le revenu réservé à la moitié la plus riche des Français.

Cette hypothèse de travail ouvre cependant une autre boîte de Pandore : celle de la compensation pour la Sécurité sociale. « *C'est une tout autre étape que celle du contingent* », reconnaît Robert Buguet, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA), très militant sur la question des exonérations. Cette dernière est liée, enfin, à celle du smic, devenu multiple avec la mise en place des 35 heures. M. Fillon s'étant engagé à revenir, « *progressivement* » à un seul salaire minimum comme le réclame l'ensemble des syndicats, il s'agit d'un chantier majeur dont le gouvernement pourra difficilement faire l'économie.

Isabelle Mandraud

Trois ans après, les ouvriers de Renault déchantent

ROUEN

de notre correspondant

L'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), près de Rouen, où sont construits des moteurs et des boîtes de vitesse, a signé en juin 1999 l'accord sur les 35 heures. Seule la CGT l'avait rejeté.

« *On nous a présenté ça comme quelque chose qui nous permettrait d'avoir du temps libre* », se souvient Jean-Pierre Binet, 50 ans, entré à Cléon en 1970 comme ouvrier spécialisé, aujourd'hui ouvrier professionnel de deuxième niveau. Après trois ans de réduction du temps de travail, il déchantait. « *Un accord gagnant-gagnant* », clamait la direction à l'époque. « *C'est les patrons qui sont gagnants*, affirme Jean-Pierre. Ils ont sauté de joie au plafond lorsque Aubry a signé les 35 heures. »

DISPARITION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Marie-Thérèse Maugé, 54 ans, chez Renault depuis vingt-deux ans, travaille sur une chaîne de montage en équipe, le matin de 5 heures à 13 h 30 ou l'après-midi de 13 h 30 trente à 21 heures. Les 35 heures devaient lui permettre de profiter de deux vendredis par mois. Dans la pratique, cette journée n'est libérée qu'au gré des besoins de la production. « *On peut nous prévenir la veille. Des pièces manquent ? On vous dit de ne pas venir travailler demain. Depuis le début de l'année je n'ai eu que deux vendredis. En fin d'année, on se retrouve avec*

des jours au compteur. Trois ou cinq jours peuvent être perdus », affirme Marie-Thérèse.

La disparition des heures supplémentaires, absorbées par les possibilités de récupération, a désorienté certains salariés avec le lissage des salaires mensuels. Dans leurs ateliers, Jean-Pierre comme sa camarade Marie-Thérèse se plaignent de la réduction des pauses de deux fois un quart d'heure à une fois dix minutes, du temps de repas ramené de quarante à vingt-cinq minutes, qui ne laisse en fait que dix minutes pour manger, ou encore « *des quatre minutes pour se laver les mains qui ont disparu* » comme le regrette Chantal Simon, 53 ans, ouvrière professionnelle de premier niveau.

Les 35 heures se sont soldées par une remise à plat des rythmes de travail, souvent mal comprise et mal acceptée. Un possible retour en arrière laisse perplexes les trois ouvriers de l'usine Renault, convaincus que leur direction a parfaitement profité de la nouvelle loi dont toutes les possibilités n'ont pas encore été exploitées. Ainsi, le vendredi 31 mai, un nouvel accord devra être signé, reportant la période de référence des congés annuels du 1^{er} janvier au 31 décembre au lieu du 1^{er} juin au 31 mai. « *C'est bingo pour la direction, zéro pour les salariés* », clame un tract de la CGT, car elle pourra imposer trois semaines de congés d'été au lieu des quatre légales actuellement.

Etienne Banzet

Françoise, ingénieur, satisfaite mais sceptique

GRENOBLE

de notre correspondante

Ingénieur à Grenoble dans une grande société de la microélectronique, Françoise, 40 ans, admet que sa conception du travail, qui veut qu'« *on mouille sa chemise* » pour atteindre des objectifs, puisse être « *un peu rétrograde* » et que les jeunes n'aient plus envie de « *sacrifier leur qualité de vie à leur carrière* ». Elle est plutôt du genre à « *bosser onze heures par jour* » et à emmener son portable le week-end à la maison. Néanmoins elle apprécie pleinement les presque deux semaines de congés supplémentaires gagnées grâce aux 35 heures. En même temps, elle doute qu'on puisse maintenir un niveau d'objectifs en travaillant « *presque au rythme scolaire* » et comprendrait que « *des impératifs économiques* » obligent un jour à remettre les 35 heures en question.

Prétendre à un travail « *intéressant et rémunérateur* » et vouloir « *des journées qui se terminent à*

18 heures » lui semble incompatible, à long terme, avec la réalité du marché. Elle s'étonne ainsi du naturel avec lequel un jeune ingénieur de sa connaissance peut, en étant responsable de projet, cumuler un congé de paternité, des congés payés, plus des jours liés à l'accord de réduction du temps de travail (RTT), augmentés d'une prime annuelle reconver- tie elle aussi en jours de congé : « *En tout onze semaines d'absence* », a-t-elle calculé.

« CASSE-TÊTE »

L'application des 35 heures n'ayant pas été accompagnée d'embauches – pas plus que les congés de paternité –, l'organisation interne dans les services pour tenir les objectifs tourne en outre au « *véritable casse-tête* ». Chacun a ses solutions. De ses collègues a placé systématiquement deux personnes sur les activités stratégiques de façon à toujours combler l'absence de l'autre. A la tête d'une équipe de neuf personnes, elle a pour sa part

choisi de redistribuer entre tous la charge de travail du ou des absents. Il n'empêche. En dépit des efforts pour que « *rien ne transparaisse au niveau du client, les temps de développement, fatalement, sont plus longs* », constate Françoise, inquiète des effets de la concurrence sur un secteur « *extrêmement tendu* ».

Depuis quelque temps, elle dit ressentir également « *une baisse de motivation* ». « *Au début, raconte-t-elle, les gens ont joué le jeu et ont eu tendance à rallonger leur journée de travail pour compenser les 35 heures. Mais, aujourd'hui, faute d'augmentation de salaires substantielles, ceux qui bossaient bien ont levé le pied, car ils en ont assez de voir à côté d'eux des gens qui bénéficient sans faire d'efforts des avantages liés aux 35 heures. Cela crée une sorte de nivellement par le bas qui risque d'émousser l'esprit d'entrepreneur, gage de réussite dans le domaine de l'innovation.* »

Nicole Cabret

Délocalisation et démotivation chez Rouleau-Guichard

ALAIN ROULEAU, PDG de Rouleau-Guichard, une grosse PME toulousaine du textile, fournisseur de la grande distribution, était il n'y a pas si longtemps l'un des chantres du « *made in France* ». Il a spectaculairement tourné casaque il y a un an en délocalisant une partie de sa production en Tunisie, supprimant 200 emplois dans le Sud-Ouest. Même si les 35 heures ne sont pas directement en cause, selon lui, elles n'ont pas amélioré la situation.

« *Malgré les aides apportées par l'Etat, cette loi nous a fait perdre 7 % de compétitivité* », affirme M. Rouleau. Or « *toute mesure qui affaiblit la performance d'une entreprise finit par se retourner contre ses salariés* ». Contrairement à une idée reçue, poursuit-il, « *les 35 heures n'ont pas permis une organisation plus efficace du travail, qui ne pourrait vraiment se faire qu'au détriment des salariés* ». La réduction du temps de travail ne pèse pas seulement sur le coût de la main-d'œuvre, mais aussi sur l'amortissement des investissements : « *En Tunisie, où l'on travaille 48 heures par semai-*

ne, les machines tournent plus longtemps ». »

Pour M. Rouleau, c'est toute la cohésion sociale qui est en jeu : « *La relation au travail a changé. D'un point de vue humain, je le comprends. Mais, dans une PME, tout repose sur la motivation des gens, leur capacité à ne pas compter leurs heures, leur polyvalence. Il y a une réelle perte de substance pour l'entreprise.* » D'autre part, « *le gel des salaires, qui a accompagné le passage aux 35 heures, pousse les gens à chercher à consommer moins cher avec les mêmes revenus, au profit d'importations à bas prix. Ils font ainsi le jeu de cette mondialisation qu'ils dénoncent en tant que salariés.* » Pour autant, cet ami de Jacques Chirac qui avait voté pour Lionel Jospin en 1997 n'est pas un « *abolitionniste* » : « *On ne peut pas revenir sur les 35 heures. C'est considéré à juste titre comme une avancée sociale pour les salariés. Même si ce sont surtout ceux qui ne sont pas touchés par la mondialisation qui en profitent.* »

Pascal Galinier

Eric Hayat, président du conseil de surveillance de Steria et président de la fédération Syntec

« Ce que nous souhaitons, c'est une clarification »

En tant que président de Syntec, la fédération patronale qui regroupe les sociétés de conseil, et président d'une des principales sociétés de services informatiques françaises, comment se passent les 35 heures dans votre profession ?

Avant que la deuxième loi Aubry ne soit publiée, nous avons signé un accord de branche avec la CFDT et la CGC. Il définissait trois catégories de salariés : les cadres autonomes pour lesquels on ne raisonnait qu'en jours, les cadres intermédiaires qui avaient à la fois un forfait en jours et en heures, et les employés et techniciens pour qui on ne parlait que de réductions horaires. Aujourd'hui, cet accord concerne toutes les entreprises de plus de 20 salariés du secteur, soit environ 400 000 personnes. Nous sommes de loin la branche qui emploie le plus de cadres.

Chez Steria, nous avons 9 000 salariés, dont la moitié en France. Nous appliquons évidemment l'accord de branche. Les cadres ont eu droit à cinq à dix jours de congés supplémentaires

en fonction de leur ancienneté. Pour eux, c'est irréversible, et je pense que les cadres apprécient les jours de congés supplémentaires, surtout que, en raison de la pénurie d'emplois que nous connaissons, les rémunérations ont augmenté de 6 % en 2000 et 6 % en 2001. Mais elles sont gelées cette année.

Quel bilan en faites-vous ?

Pour moi, il n'y a aucune corrélation entre les 35 heures d'un côté et l'emploi et les salaires de l'autre, qui dépendent du marché de l'emploi. Les 35 heures nous ont coûté 2 % de rentabilité et une diminution du chiffre d'affaires, puisque celui-ci est proportionnel au temps travaillé et facturé au client.

Même si nous avons un peu amélioré l'organisation du travail, je constate donc que les 35 heures ont diminué notre chiffre d'affaires et notre rentabilité, qu'elles n'ont pas empêché une augmentation des salaires et que l'on ne va pas les remettre en question. Conclusion : le coût de l'emploi en France est supérieur à celui des autres pays étrangers. Je pense en

particulier à la Grande-Bretagne, même s'il faut relativiser, car les salaires britanniques sont élevés.

Mais peut-on s'opposer au développement de la société des loisirs ?

Nous sommes passés d'un discours où la réduction du temps de travail devait favoriser l'emploi à

« Nous sommes réalistes. Le nombre de jours de congé est entré dans les mœurs »

un discours où elle s'inscrit dans une société de loisirs. Mais nous n'allons pas dans le sens de l'histoire. Les 35 heures coûtent environ 30 milliards d'euros à l'Etat. Trouvez-vous vraiment normal que la puissance publique paie cette somme pour que les Français aient des loisirs ? Si les gens veulent tra-

vailer moins, ils le peuvent en recourant au temps partiel. Pas besoin d'une loi généralisant la réduction du temps de travail.

En fait, cette loi est une loi du XIX^e siècle, adaptée à une forte production industrielle. Dans cette logique passée, on pouvait partager l'emploi en réduisant le temps de travail. Mais ce n'est plus le cas. Même si l'industrie peut utiliser les 35 heures pour annualiser le temps de travail, il faut quand même rappeler que l'emploi industriel représente moins de 20 % du salariat, nettement moins que les services marchands ou le tertiaire administratif.

Que demandez-vous au gouvernement ?

Nous sommes réalistes. Le nombre de jours de congés est entré dans les mœurs. Ce que nous souhaitons c'est une clarification. Il faudrait que tous les cadres puissent bénéficier du forfait-jours et que cessent les contrôles tatillons des inspecteurs du travail.

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

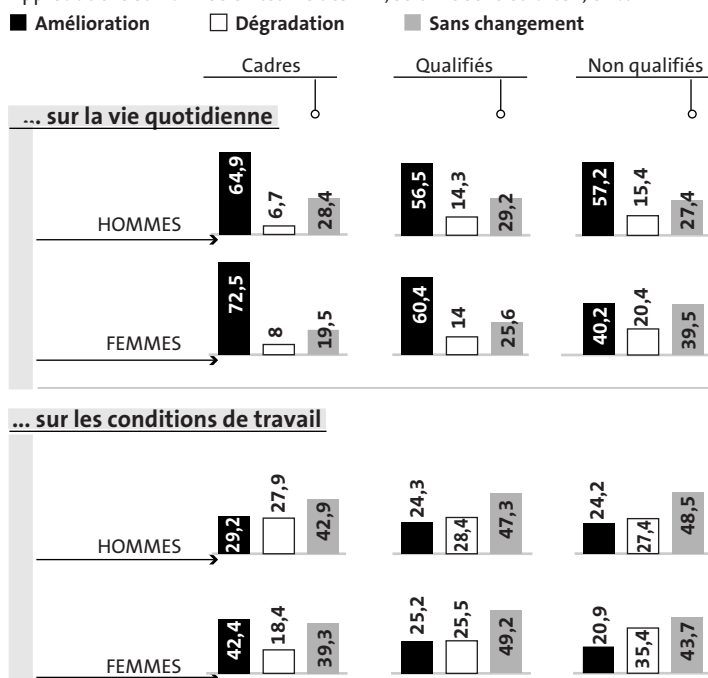
ENTREPRISES

La famille Taittinger va partager le pouvoir avec le financier belge Albert Frère

Un nouveau montage permettra de simplifier les structures du groupe de luxe familial, spécialisé dans le champagne et l'hôtellerie

LES NON-QUALIFIÉS DÉFAVORISÉS

Appréciations sur la mise en œuvre des RTT, selon le sexe et la CSP, en %



Source : RTT et modes de vie, MES-DARES

Les cadres apprécient la réforme, les non-qualifiés sont plus mitigés

TOUTE RÉFORME des 35 heures ne saurait se résumer au seul volet financier de l'assouplissement du contingent d'heures supplémentaires, même si la perte de revenus complémentaires cumulée au gel temporaire des rémunérations a provoqué le ressentiment de salariés, ouvriers et employés, proches du SMIC. C'est aussi dans ces catégories que la réduction du temps de travail et le renforcement de la flexibilité se sont traduites par la perception d'une dégradation des conditions de vie et de travail.

Un an après la généralisation des accords dans les entreprises de plus de vingt salariés, une enquête du ministère du travail réalisée auprès de 1 618 personnes (Dares, mai 2002) met en évidence les disparités et l'accroissement des différences sociales. Globalement, le jugement est plutôt positif. Mais « plus le niveau social du salarié est élevé et plus la perception d'une amélioration de la vie quotidienne est fréquente », constatent ainsi les auteurs, qui confirment les premiers bilans dressés dans des rapports précédents, notamment ceux du Plan. De son côté, la CFDT, dans sa Revue (avril/mai 2002) fait état de résultats similaires à partir d'une enquête réalisée auprès de 18 000 questionnaires.

Selon le ministère, près de 60 % des salariés considèrent que les 35 heures améliorent leurs conditions de vie. C'est surtout vrai pour les femmes cadres, qui apprécient de profiter d'un aménagement de leurs horaires ou de journées compensatoires. A l'inverse, elles ne sont que 40 % parmi celles qui occupent des emplois non qualifiés à avoir perçu un changement positif, 20 % estimant que leurs conditions de vie se sont détériorées.

L'impact des 35 heures sur les conditions de travail révèle un jugement plus nuancé. Si près de la moitié des salariés estiment que la

réforme n'a guère modifié leurs pratiques, de réels clivages apparaissent à aussi entre les femmes. Plus de 18 % des cadres n'ont constaté aucune dégradation alors qu'elles sont plus d'un tiers chez les ouvriers et les employés à se plaindre d'un allongement de leur charge. Outre le surcroît de flexibilité, des horaires devenus de plus en plus atypiques, elles s'estiment pénalisées par l'intensification des conditions de travail, la mise en place de la polyvalence, la suppression des pauses dans le décompte de la durée effective... Parallèlement, la contrepartie du travail des samedi et dimanche, notamment dans les commerces, comme l'accroissement des amplitudes horaires, n'a pas compensé les contraintes imposées.

INTENSIFICATION DE L'ACTIVITÉ

Les cadres et les agents de maîtrise constatent eux aussi une intensification de leur activité. Mais, comme le souligne l'enquête, « dans les négociations, plus de la moitié des cadres a pu déterminer librement ses nouveaux horaires, contre à peine 20 % des professions intermédiaires et 5 % des employés et ouvriers ». Les plus satisfaits des salariés sont les 37 % d'entre eux qui peuvent bénéficier de demi-journées et de journées régulières ou de congés supplémentaires. L'effet est moindre auprès de ceux qui ont connu une modulation des horaires journaliers jugée peu significative.

La réorganisation est d'autant mieux perçue qu'elle s'est accompagnée d'un accroissement des effectifs. La moitié d'entre eux reconnaissent que les différents accords ont eu une réelle incidence sur la création d'emplois. Cet impact est, lui aussi, inégalement réparti selon les entreprises et les unités de travail.

Michel Delberghe

Des accords suspendus aux décisions de justice

LA JUSTICE sera-t-elle le véritable arbitre des 35 heures ? A peine édictée, la loi, avec ses modalités d'application, par branche ou dans les entreprises, n'a pas tardé à être contestée devant les tribunaux. Premier saisi, le Conseil constitutionnel avait, en janvier puis en décembre 2001, censuré certaines dispositions, notamment sur le financement des aides de l'Etat. Certains syndicats ont, par la suite, utilisé la voie des recours judiciaires pour s'opposer à des accords dont ils n'étaient pas signataires.

Le dernier en date est de portée symbolique, car il met en cause Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et numéro deux du Medef. Le 14 mai, le tribunal de grande instance de Paris a annulé un avenant spécifique à la convention collective de l'assurance signé par la FFSA et la CFDT. C'est pour avoir voulu innover et assouplir le dispositif légal, moyennant contreparties, que l'accord a été cassé.

Dans la métallurgie, la CGT s'apprête, de son côté, à attaquer l'ave-

nant à l'accord de branche signé en janvier 2000. Dans la foulée, le syndicat devrait attaquer celui conclu chez Renault. Chez Michelin, la CGT a été déboutée, le 30 janvier, par le tribunal de Clermont-Ferrand. Approuvé après un référendum interne, l'accord était lié à l'adoption d'un plan d'emploi que la direction a décidé de suspendre en attendant le jugement d'appel.

La cour d'appel de Lyon, a, le 2 mai, rendu un arrêt important concernant les cadres. Saisie par la CFDT, elle a annulé une partie du texte signé en décembre 2000 chez Aventis-Pasteur, prévoyant un forfait annuel de douze jours pour les 800 cadres de l'entreprise. La cour a estimé que « l'indétermination de la durée du temps de travail [et le degré d'autonomie des cadres] doit résulter d'une impossibilité objective et non pas d'une décision des partenaires sociaux ». Une façon de renvoyer les parties à la table des négociations pour préciser les modalités réelles de l'organisation du travail.

M. De

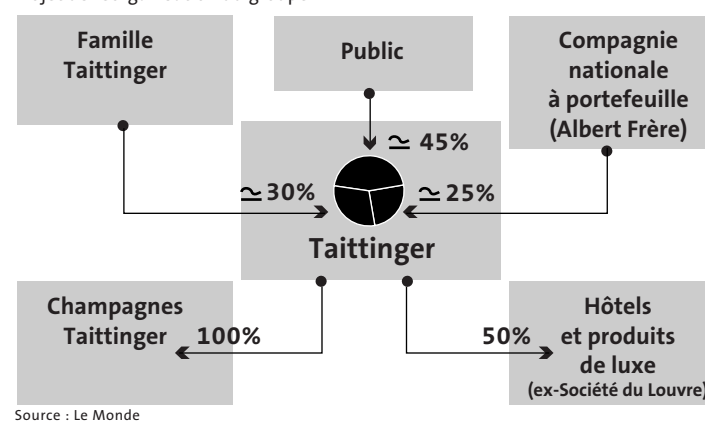
L'AFFAIRE Taittinger, du nom d'un des derniers empires familiaux du luxe, entrevoit son épilogue. Après avoir résisté depuis quatre ans à tous les assauts, le groupe, qui recèle des trésors comme le champagne du même nom, le Crillon, palace parisien, ou la cristallerie de Baccarat, semble avoir trouvé un accord avec le financier belge Albert Frère. Entré, en janvier 2001, dans le groupe déstabilisé par les assauts des financiers américains Asher Edelman et Guy Wyser-Pratte, M. Frère avait d'abord été fraîchement accueilli par la famille Taittinger. Il semble avoir réussi à retourner complètement la situation à son avantage, puisqu'il devrait devenir le cogestionnaire du groupe.

Interrogé par *Le Monde*, le groupe Frère n'a pas souhaité faire de commentaire. La famille Taittinger « ne nie pas les discussions avec M. Frère, visant à pérenniser ses relations avec lui et le contrôle qu'elle exerce sur le groupe », mais ne souhaite pas en dire plus tant que l'accord n'est pas conclu, déclare un porte-parole.

Les discussions entre les deux camps ont duré plus de huit mois, l'affaire ayant été extrêmement difficile à négocier auprès des 45 descendants du fondateur, Pierre Taittinger. Selon nos informations, elles ont abouti à un nouveau montage, qui devrait être remis dans la semaine aux autorités boursières. Ce montage prévoit notamment la création d'une holding commune, issue de la fusion de la holding familiale Compagnie financière Taittinger (CFT) et de la Société du Louvre (qui détient les hôtels, l'im-

UNE STRUCTURE SIMPLIFIÉE

Projet de réorganisation du groupe



Source : Le Monde

meuble, les parfums et Baccarat). Les deux sociétés renonceraient à leurs participations croisées et à leur autocontrôle. Toute la pyramide de contrôle, qui a permis jusqu'ici à la famille de se maintenir au pouvoir, serait mise à bas et les holdings intermédiaires (Marengo, la Compagnie Panorama) devraient disparaître. Seuls les titres à droits de vote double, détenus par la famille, devraient subsister.

Si l'opération est validée, la holding Taittinger détendra 100 % de la branche champagne et 50 % au minimum de la branche Louvre. Selon le schéma envisagé, les Taittinger – qui détenaient 38 % des actions, mais 57 % des droits de vote de la Société du Louvre –, à l'issue de la fusion, posséderaient un peu plus de 30 % du capital de la nouvelle holding et environ 45 % des droits de vote. Albert Frère via

sa holding, la Compagnie nationale à portefeuille (CNP), aurait environ 25 % du capital de la société et moins de 20 % des droits de vote, contre 13,5 % de Taittinger et 17 % de Louvre à la fin juin 2001 – mais l'homme d'affaires belge avait, semble-t-il, profité de l'effondrement des cours après le 11 septembre pour se renforcer.

PACTE D'ACTIONNAIRES

La famille conservera officiellement la direction des opérations au sein de son petit empire de luxe, estimé à 1 milliard d'euros. Le nouveau montage devrait cependant permettre à ceux de ses membres qui le souhaitent de sortir de l'affaire. Les autres actionnaires, passablement secoués ces dernières années par les multiples assauts subis par Taittinger et la Société du Louvre, devraient, eux, trouver dans cette nouvelle structu-

Un groupe familial de luxe de 1 milliard d'euros

Le groupe était organisé jusqu'alors à partir de deux entités opérationnelles, la société du Louvre et le groupe Taittinger, appelées à fusionner. En 2001, il a affiché un résultat net de 26,3 millions d'euros pour un chiffre d'affaires consolidé de 779,3 millions.

● **Hôtellerie de luxe** : hôtels Concorde. 82 établissements dans le monde dont Le Crillon, Le Lutetia, à Paris, et le Martinez à

Cannes. Cette activité a réalisé, en 2001, 250,8 millions d'euros de chiffre d'affaires, et 40,5 millions d'euros de résultat d'exploitation.

● **Hôtellerie économique** : Kyriad, Campanile, Première Classe, Envergue, Climat de France et Côte à Côte. L'activité a réalisé 289,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2001, et 40,4 millions de résultat d'exploitation.

● **Industrie de luxe** : cristallerie de Baccarat (détenue à 51,71 %) ;

faïencerie de Gien, (20 %) ; parfums d'Annick Goutal (100 %), immobilier de rapport essentiellement à Paris. Le chiffre d'affaires, en 2001, s'élevait à 128,6 millions d'euros, le résultat d'exploitation à 6,4 millions.

● **Champagne** : 270 hectares de vignes, 19,5 millions de bouteilles en stocks, 4 millions de bouteilles vendues. Cette activité a réalisé 77,9 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2001.

Véronique Lorelle et Martine Orange

Une dynastie d'industriels aux ambitions politiques

Fondé par Pierre Taittinger en 1930, le groupe champenois a résisté à plusieurs offensives

IL NE MANQUE qu'un grand prélat dans la famille Taittinger. En trois générations, la dynastie industrielle a donné un héros à la Résistance, Michel, mort en 1940, à 20 ans face à l'armée allemande, et des serviteurs de l'Etat, tel Jean, ministre de la justice de Georges Pompidou, et son frère Pierre-Christian, ancien vice-président du Sénat et actuel maire du 16^e arrondissement de Paris.

La légende commence en 1932, quand Pierre Taittinger, négociant en vins de champagne, rachète la maison rémoise Fourneaux et son domaine de La Marquetterie. Il fonde la société qui porte son nom et une tradition familiale : la politique. Député de Paris, Pierre fait campagne pour Pétain, en 1938, avant de se rallier, après la Libération, à de Gaulle. En 1955, il est nommé à la présidence de la Société du Louvre, propriétaire des grands magasins et de l'hôtel du Louvre, dont il était administrateur depuis deux ans. La banque Worms, dans laquelle travaille son fils Guy, lui a apporté son soutien.

Depuis, le patrimoine n'a cessé de fructifier. Claude et Jean, deux des fils du fondateur, se sont, en 1977, partagé l'empire : les champagnes pour le premier, les hôtels pour le second, avec au-dessus une holding pour verrouiller le capital, la Compagnie financière Taittinger. Claude étendra son savoir-faire dans le vin de Bordeaux ou le whisky, et son domaine jusqu'en Californie, où il crée en 1987 le Domaine de Carneros en association avec la Kobrand Corporation, distributeur américain du champagne Taittinger. Jean se renforce dans la banque et le luxe, avec les parfums Annick Goutal et le cristal de Baccarat. En 1997, quand il se

retire des affaires, sa fille, Anne-Claire, devient présidente du directoire de la Société du Louvre. Son frère Frantz, député RPR d'Asnières (Hauts-de-Seine), gère l'hôtellerie économique du groupe. Une trentaine de membres de la famille sont aux commandes de filiales.

en 2000, « 50 exercices bénéficiaires réussis ! » : des magnats du luxe, comme Bernard Arnault ou François Pinault, mais aussi des financiers, tel l'américain Asher Edelman, qui a annoncé vouloir lancer une OPA sur Société du Louvre. L'investisseur, allié à Guy Wyser-Pratte, multipliera les actions en justice contre le clan Taittinger. En 2000, le chef de famille, Claude dénonçait dans *Les Echos* ces « nouveaux barbares (...) contre lesquels paraissent bien dérisoires les bou-

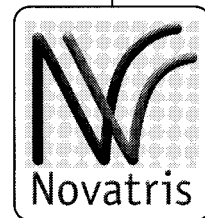
cliers que les chefs d'entreprise français tentent de brandir ». En juin 2001, il crée la surprise en évoquant, pour la première fois, l'hypothèse que le groupe champenois passe sous la responsabilité des familles Taittinger et Albert Frère, son nouvel actionnaire minoritaire. Le financier belge aura séduit les héritiers français avec une proposition amicale d'alliance pérenne et évolutive.

V. L.

Des études plus réactives, plus rapides et moins chères, un access panel de 425 000 européens, ça vous intéresse ?

Oui : 100 %

Non : 0 %



100 % des études gagnent à être interactives.

www.novartis.com - Tél. : + 33 1 44 87 60 30

Dassault menace d'abandonner les avions militaires si l'Etat réduit son effort de défense

Charles Edelstenne, le PDG de Dassault Aviation, qui fabrique les Mirage et Rafale, n'exclut toutefois pas de participer à la prochaine vague de restructurations dans l'aéronautique

« **PENDANT** vingt-cinq ans, on nous a fait chanter. Aujourd'hui, nous sommes libres de nos mouvements. » Débarassé de la menace des droits de vote double que revendiquait l'Etat français, libéré du pacte d'actionnaires avec EADS, redevenu simple actionnaire minoritaire, et affranchi de la dépendance vis-à-vis des commandements militaires du gouvernement français, c'est en homme libre que Charles Edelstenne, PDG de Dassault Aviation, envisage les prochains mouvements stratégiques de la société qu'il dirige. Invité par les stratèges industriels et politiques à participer à une nouvelle restructuration dans l'aéronautique, M. Edelstenne indique que les mouvements se feront « à son rythme et à ses conditions ».

« **J'ai le temps devant moi** », affirme-t-il, expliquant que les succès du Falcon dans le domaine des avions d'affaires (dont il détient plus de 40 % du marché haut de gamme devant Gulfstream et Bombardier) font désormais de Dassault une société civile pour plus de 75 % de son chiffre d'affaires. Certes, les avions de combat Mirage et Rafale représentent encore une partie significative de l'activité et des résultats, et la contribution du militaire pourrait augmenter au cours des prochaines années, en fonction du rythme de livraison aux armées.

Mais, prévient M. Edelstenne, « Dassault Aviation pourrait très bien vivre sans avions de combat ». En clair, « je ne vois pas pourquoi on resterait dans le militaire si le gouvernement ne le souhaite pas. Compte tenu de l'objectif de réduction des déficits publics et de la priorité affichée pour la sécurité intérieure, je n'ai pas le sentiment qu'il relance l'effort de défense », explique-t-il.

M. Edelstenne continuera à financer ses bureaux d'études militaires quelque temps, notamment avec les contrats à l'exportation espérés à Singapour ou au Brésil, mais, « si rien ne bouge en Europe, [il est] prêt à tout fermer et à basculer toutes [ses] équipes sur le secteur civil ». Dans ce domaine, en effet, Dassault a le vent en poupe. L'aviation d'affaires, qui a souffert en 2001, redémarre plus rapidement que prévu. Dassault Aviation, qui a vendu alors 73 appareils, prévoit de dépasser largement ce chiffre en 2002, grâce notamment au lancement de son nouvel appareil haut de gamme 7X, qui vient élargir son éventail (la famille intercontinentale Falcon 2000 et transcontinentale Falcon 900).

Vendu moins cher que ses rivaux Gulfstream V et Bombardier Global Express, il a déjà recueilli une cinquantaine d'intentions d'achats, et le planning de production pour 2006 et 2007 (les deux première

années de production) est complet. Pour ce nouvel appareil, Dassault a développé une « entreprise virtuelle » qu'il qualifie d'unique au monde. Dix-huit partenaires industriels ont été choisis à travers le monde pour financer et fabriquer des éléments de l'avion sous la maîtrise d'œuvre de Dassault Aviation. Actuellement, 380 personnes tra-

« **Nous ne participerons à aucun mouvement de concentration pour faire plaisir au gouvernement** »

CHARLES EDELSTENNE, PDG

villent ensemble, au siège de recherche et développement de Dassault à Saint-Cloud, sur les logiciels et les systèmes développés par Dassault Systèmes. Dans quelques mois, ces salariés rejoindront leur entreprise d'origine, mais la « société virtuelle » continuera à fonctionner pour fabriquer le nouvel avion.

La bonne fortune de Dassault dans le civil constitue-t-elle pour autant une stratégie suffisante

pour le groupe ? « **Tout est une question d'opportunité. Nous ne participerons à aucun mouvement de concentration pour faire plaisir au gouvernement** », prévient M. Edelstenne. Les dernières opérations ont prouvé « que la consolidation n'était pas une source d'économies. Les coopérations sont coûteuses : l'avion de combat européen Eurofighter a coûté 20 % à 30 % plus cher par exemplaire que le Rafale. Et la constitution d'EADS [actionnaire de Dassault Aviation à 45,9 %] prouve que les fusions ne marchent pas si elles ne s'appuient pas sur de nouveaux marchés ».

En revanche, Dassault semble de plus en plus intéressé par le groupe d'électronique Thales. Déjà actionnaire à hauteur de 6 % (en échange de l'apport de Dassault Electronique), Dassault n'exclut pas de monter en puissance, à la faveur notamment du désengagement programmé d'Alcatel (15,8 % du capital). « **Il y a chez Thales un besoin de repositionnement stratégique et de renforcement du management** », indique Bruno Revellin-Falcoz, vice-PDG de Dassault Aviation. A moins que les enfants de Serge Dassault, moins sensibles aux charmes de l'aviation, ne choisissent un jour de céder leurs parts à un EADS de plus en plus pressant.

Christophe Jakubyszyn

Castorama veut empêcher l'offre d'achat de Kingfisher

Les dirigeants de l'enseigne française refusent la banque choisie par le groupe britannique

DANS la bataille engagée depuis une quinzaine de jours par le groupe britannique Kingfisher pour prendre le contrôle de Castorama, le ton est monté lundi 26 mai. Le président de Castorama, Jean-Hugues Loyer, a refusé la banque d'affaires américaine Schroder Salomon Smith Barney (SSSB), qui devait se prononcer sur l'équité du projet d'offre publique d'achat (OPA) de Kingfisher sur l'enseigne française de bricolage.

Kingfisher, qui détient déjà 55 % de Castorama, veut racheter les 45 % restants, au prix de 67 euros par action. Selon les accords signés entre les deux groupes en 1998, lors de l'arrivée de Kingfisher dans le capital, il était prévu que ce prix devait être certifié « équitable » par une banque « indépendante » désignée par les deux parties. Le tribunal de commerce de Paris, à la mi-mai, a attribué ce mandat à SSSB. Ce choix, proposé par Kingfisher, avait dans un premier temps été accepté par Castorama. Mais aujourd'hui les actionnaires historiques français se ravivent : « **Nous considérons que SSSB ne répond pas à tous les critères de banque indépendante** », déclare M. Loyer. Le président de Castorama s'appuie sur la « découverte » tardive que SSSB se trouve être la banque conseil du groupe de restauration collective Compass, dont le président du conseil d'administration n'est autre que Francis Mackay, le président de... Kingfisher.

Autre détail jugé troublant : SSSB a récemment publié une note d'analyse indiquant que « **le scénario le plus probable est que l'opération**

se fasse à 67 euros », précisément le prix proposé par Kingfisher. « **La non-révélation par Kingfisher de cette situation de proximité entre son président et l'expert arbitre SSSB, ajoutée à la malencontreuse prise de position par SSSB de sa confirmation de sa désignation, sont évidemment choquantes et appellent une réflexion de fond sur l'opération projetée** », affirme Castorama dans un communiqué, lundi, en soulignant que toutes les actions seront entreprises « pour qu'il soit mis fin à la mission de la banque ». SSSB a immédiatement fait savoir qu'elle n'en avait pas l'intention. « **En dépit des craintes de Castorama, nous sommes au contraire capables d'offrir un point de vue totalement indépendant sur l'offre de Kingfisher** », a déclaré un porte-parole de SSSB. Dans ces conditions, le tribunal de commerce de Paris devait être saisi, mardi après-midi, pour trancher le litige.

« UNE FARCE OU UNE TROMPERIE »

Pour le directeur général de Kingfisher, Geoffrey Mulcahy, les arguments de M. Loyer relèvent « **au mieux d'une farce ou au pire d'une tromperie pour les actionnaires minoritaires de Castorama** ». Pourtant, une partie d'entre eux, représentés par l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM), semble faire cause commune avec M. Loyer. L'association présidée par Colette Neuville a déclaré, lundi, qu'elle « **étudie les suites éventuelles à donner [à cette affaire], y compris sur le plan pénal** ». On peut

évidemment se poser la question de savoir pourquoi Castorama n'a pas réagi plus tôt sur des faits connus de tous depuis le début de l'opération. Toujours est-il que ce rebondissement risque de retarder sensiblement les projets de Kingfisher.

M. Loyer compte mettre à profit ce retard pour convaincre les investisseurs britanniques qu'il existe une alternative au projet d'OPA de Kingfisher. Le prix de 67 euros proposé « **ne reflète ni la valeur de la société à court ou moyen terme, ni la prime de contrôle, que les actionnaires minoritaires céderaient** », souligne M. Loyer. En investissant 5,1 milliards d'euros pour prendre le contrôle de Castorama, Kingfisher ne pourrait plus en « **assurer la rentabilité** », affirme-t-il. M. Loyer plaide pour une autre solution, consistant pour Kingfisher à distribuer des actions Castorama à ses actionnaires, à abandonner le statut en commandite et à nommer une nouvelle direction générale. « **Je ne m'accroche pas à mon fauteuil** », a répété le président de Castorama, qui se défend de ménager ses intérêts personnels. Les associés commandités, il est vrai, jouent gagnant à tous les coups. Si l'OPA se déroulait au prix proposé par Kingfisher, M. Loyer, aux termes d'un accord négocié par les commandités lors de l'entrée de Kingfisher dans Castorama, toucherait un pactole d'environ 56,8 millions d'euros.

Stéphane Lauer

La faible rentabilité des entreprises fait douter de la reprise américaine

NEW YORK

de notre correspondant

« **La récession a été de faible ampleur, la reprise le sera aussi, au moins dans les premiers temps** », affirmait, jeudi 23 mai, Michael Moskow, le président de la Réserve fédérale de Chicago. L'économie américaine cumule les paradoxes. La plupart des indicateurs sont au vert, les chiffres publiés semaine après semaine soulignent la réalité de la reprise. Pourtant, les doutes subsistent sur sa pérennité et sa solidité. Selon la statistique révisée publiée vendredi, la croissance au premier trimestre a atteint un rythme annuel de 5,6 %. Une performance un peu inférieure à la première estimation (5,8 %) annoncée il y a un mois, mais tout de même la plus forte enregistrée aux Etats-Unis depuis deux ans. Toujours au premier trimestre, l'inflation est restée faible, les revenus des ménages ont augmenté de 14,6 % - à la suite notamment des baisses d'impôts - et même les profits des entreprises ont légèrement progressé, de 0,9 %, après avoir fondu de plus de 10 % à la fin de 2001.

Les craintes d'une recrudescence de l'activité (« **double-dip** ») s'éloignent. Le département du commerce a annoncé une hausse supérieure aux attentes, de 1,1 % en avril, des

commandes de biens durables. Elles ont bénéficié d'une consommation toujours soutenue d'automobiles et d'équipements électroniques et informatiques. Les ventes de maisons neuves ont aussi progressé en avril, de 1 %.

La solidité impressionnante du consommateur américain, la baisse par la Réserve fédérale (Fed) de ses taux d'intérêt à leur plus bas niveau depuis quarante ans et l'accroissement rapide des dépenses budgétaires ont fait de la récession de 2001 aux Etats-Unis l'une des plus douces de l'histoire. Avec la reconstitution des stocks des entreprises et, toujours, le soutien de l'Etat fédéral, le rebond de l'activité a été brutal au premier trimestre 2002.

Les dépenses de défense ont augmenté de 18,3 % lors des trois premiers mois de l'année. Il faut remonter à 1967, lors de la guerre du Vietnam, pour retrouver une pareille progression. En avril, pour la première fois depuis 1998, le solde budgétaire américain sur douze mois est devenu nettement négatif (- 104,6 milliards de dollars). « **Il n'y a plus de doute, la récession appartient au passé, mais il reste de grandes incertitudes sur la force de la reprise dans les prochains mois** », estime David Seiders, économiste en chef de l'association du bâti-

ment. « **Nous avons encore du travail pour construire une croissance solide, acceptable et durable** », ajoute Don Evans, le secrétaire d'Etat au commerce.

Les problèmes de fond à l'origine de la récession - crise de surinvestissement liée à la bulle autour de la nouvelle économie, capacités de production excédentaires, lourd endettement des entreprises dont la rentabilité ne cesse de diminuer - ne sont pas résolus. Pour surmonter cette récession d'un genre particulier, comme il s'en produisait au XIX^e siècle, il faut du temps. La réponse ne se trouve pas du côté de la demande (du consommateur), mais de l'offre (les entreprises).

CHÔMAGE EN HAUSSE

Lors des trois premiers mois de l'année, l'addition des résultats des 1 146 plus grandes entreprises américaines par Dow Jones se traduit par une perte de 3,2 milliards de dollars. Cela ne s'était plus produit depuis dix ans. La rentabilité des sociétés américaines n'a cessé de baisser depuis 1997 et s'est effondrée en 2001. De janvier à mars 2002, les investissements ont encore reculé (de 8,2 %) pour le cinquième trimestre consécutif.

Tout aussi significatif, le chô-

mage a atteint en avril son niveau le plus élevé depuis août 1994, à 6 % de la population active, et pourrait atteindre 6,5 % cet été, selon les analystes. Pour eux, les entreprises n'embaucheront pas tant que leurs résultats ne s'amélioreront pas.

A l'appui de ces craintes, le dollar ne cesse de s'affaiblir et Wall Street fait du surplace. Dans les trois mois ayant suivi son point bas atteint le 21 septembre, dix jours après les attentats, l'indice Dow Jones a regagné près de 20 %. Depuis, il n'a plus progressé. « **Le marché n'affiche pas les gains espérés pour une période de relance de l'économie** », souligne Karine Mayer, économiste d'IFS. Compte tenu des perspectives médiocres de rentabilité des entreprises, les cours sont jugés trop élevés. La dernière estimation de Standard and Poor's fait ressortir le rapport cours/bénéfices moyen des valeurs composant l'indice SP 500 à 30, un niveau historiquement élevé, a fortiori au sortir d'une récession.

Comme ne cesse de le répéter Alan Greenspan, le président de la Fed, « **il n'y aura pas de reprise durable sans redémarrage de l'investissement** ». Les économistes sont de plus en plus nombreux à ne pas l'attendre avant 2003.

Eric Leser

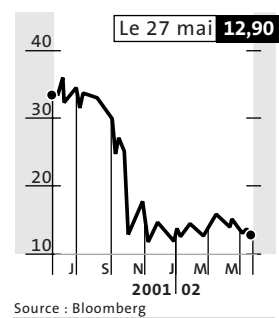
Alstom veut augmenter son capital de 636 millions d'euros

DEUX MOIS après l'annonce de son plan de réorganisation et de recapitalisation, le groupe français d'énergie, de transport et d'ingénierie Alstom en a dévoilé, mardi 28 mai, le volet financier, très attendu par la Bourse. Alstom va procéder à une augmentation de capital d'« environ 636 millions d'euros », soit 31 % de son capital actuel, sous forme de droits de souscription d'actions nouvelles.

Du mardi 4 juin au lundi 17 juin, les actionnaires actuels pourront ainsi souscrire quatre actions nouvelles pour treize actions détenues, au prix de 9,60 euros l'action, soit une décote de 26 % par rapport au dernier cours. Cette opération, garantie par un syndicat bancaire dirigé par BNP Paribas et JP Morgan, s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan de réduction de la dette du groupe : Alstom s'est engagé à céder pour 750 millions d'euros d'actifs immobiliers et pour 900 millions d'euros d'activités industrielles non stratégiques.

EN CHUTE

Action Alstom à Paris en euros



Source : Bloomberg

Fusion en vue dans la bancassurance norvégienne

DEN NORSKE BANK (DnB), principale banque norvégienne, et Storebrand, numéro un de l'assurance en Norvège, ont annoncé, lundi, qu'ils menaient des pourparlers en vue de leur fusion. L'opération, valorisée à plus de 2,2 milliards d'euros selon le *Financial Times*, doit permettre aux deux sociétés de dégager des synergies d'au moins 600 millions de couronnes par an (80,8 millions d'euros).

Détenue à 47,3 % par l'Etat norvégien, DnB avait réussi en 2001 à contrecarrer une offre amicale de 20,8 milliards de couronnes (2,8 milliards d'euros) de l'assureur finlandais Sampo sur Storebrand. La banque avait alors acquis une participation de blocage de près de 10 % dans Storebrand et déposé une contre-offre plus intéressante que celle qui serait actuellement négociée.

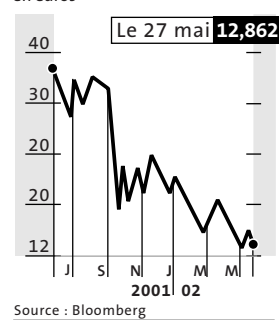
Fiat finalise la renégociation de sa dette avec ses banques

LE GROUPE Fiat est sur le point de clore ses négociations avec ses banques créancières italiennes. Une injection de capitaux permettrait au groupe en difficulté d'alléger le poids de sa dette, estimée à 35,5 milliards d'euros. Cette négociation exclurait toute accélération de la vente des 80 % que le groupe détient encore dans sa division automobile Fiat Auto, et pour lequel il a une option de vente, à partir de 2004, à l'américain General Motors qui détient les 20 % restants. En revanche, les banques (Intesa-Bci, Banca di Roma et Sanpaolo Imi) pourraient obtenir une participation au capital de Ferrari, qui doit être introduite en Bourse dans le courant de l'année.

Lundi 28 mai, Umberto Agnelli, président de l'Ifil, premier actionnaire du groupe Fiat, a confirmé ces pourparlers, qui devraient permettre « **d'éviter à la note de crédit de Fiat d'être mise sous surveillance avec implications négatives par les agences internationales de notation** ».

DÉGRADATION

Action Fiat à Milan en euros



Source : Bloomberg

38,2 milliards d'euros ont été levés en 2001 par les entreprises d'Europe

LES SOMMES investies dans les entreprises de 28 pays européens en 2001 ont reculé de 31 % par rapport à 2000, selon le rapport annuel ECVA, publié le 28 mai. Dans les pays étudiés, 38,2 milliards d'euros ont été levés en 2001, dont 24,3 milliards d'euros ont été investis dans plus de 8 000 entreprises. Parmi les sociétés financées, plus de 45 % ont été des premiers investissements, et plus de 12 milliards d'euros ont été investis dans 7 000 entreprises en phase de création ou de développement. Les fonds basés en Grande-Bretagne ont maintenu leur rang de premier investisseur avec 7 milliards d'euros investis, soit 29 % du total européen. L'Allemagne arrive au deuxième rang avec 4,4 milliards d'euros, devant la France, avec 3,3 milliards d'euros.

INDUSTRIE

■ **SCHNEIDER ELECTRIC** : Henri Lachman, PDG du groupe d'équipements électriques, a indiqué, lundi, que la séparation avec Legrand devrait être conclue d'ici au 1^{er} février 2003. Schneider étudie toujours trois schémas : cession, scission ou offre publique de vente.

SERVICES

■ **GRÉVIN ET COMPAGNIE** : le PDG de Compagnie des Alpes, Jean-Pierre Sonois, a indiqué lundi soir qu'il n'avait pas l'intention de relever son offre d'achat, fixée à 30 euros par action, lancée sur le groupe Grévin, et rejetée par le conseil d'administration de Grévin.

■ **EUROTUNNEL** : le concessionnaire du tunnel sous la Manche a annoncé, lundi, qu'il avait trouvé un accord avec ses créanciers, en vue de diminuer son endettement de 648 millions d'euros et de stabiliser ses frais financiers jusqu'en 2006.

■ **FRANCE TÉLÉCOM** : l'opérateur téléphonique serait en voie de régler son conflit avec l'allemand MobilCom en prenant son contrôle, ont affirmé mardi les quotidiens *Financial Times* et *Les Echos*.

FINANCE

■ **ZEBANK** : la banque en ligne britannique Egg a annoncé, mardi, qu'elle avait finalisé l'acquisition de Zebank pour 5,5 millions d'euros, et non 8 millions comme annoncé en janvier, en raison de la baisse des fonds propres de Zebank révélée par l'audit des comptes 2001.

■ **CONSORS** : le cabinet Deminor, représentant des actionnaires minoritaires de Consors France, s'appuie à saisir les présidents de BNP Paribas et Consors, selon *Les Echos* du 28 mai, après avoir saisi la COB puis le Conseil des marchés financiers au sujet des conditions de reprise de cotation de l'action Consors.

RÉSULTATS

■ **VODAFONE** : Le numéro mondial de la téléphonie mobile a enregistré sur son exercice annuel clos fin mars 2002. un aggravement de sa perte nette (avant impôts) de 67 %, à 13,54 milliards de livres (21,43 milliards d'euros).

Curieuse disparition d'une journée d'un journaliste syrien en marge du congrès mondial des journaux

Nizar Nayouf, qui devait recevoir lundi à Bruges la Plume d'or de la liberté de la presse remise par l'Association mondiale des journaux, aurait été enlevé avant d'être retrouvé en fin de journée

BRUGES (Belgique)
de notre envoyé spécial

Pour la seconde fois, le Syrien Nizar Nayouf ne s'est pas présenté pour la remise du prix que l'Association mondiale des journaux (AMJ) remet chaque année à un journaliste œuvrant pour la liberté de la presse. En 2000, année où la Plume d'or de la liberté lui avait été attribuée, cet opposant au régime syrien purgeait, depuis 1992, une peine de dix ans de prison dans son pays et n'avait donc pu aller recevoir son prix lors du congrès annuel, qui se tenait à Rio de Janeiro au Brésil. Libéré il y a un an, en mai 2001, Nizar Nayouf, âgé de 40 ans, devait se voir enfin remettre le prix à l'occasion du nouveau congrès de l'association, réuni depuis le dimanche 26 mai à Bruges. La cérémonie était prévue lundi matin, à la Maison des concerts de Bruges. Si le lauréat du prix pour 2002, le Zimbabwéen Geoffrey Nyarota, rédacteur en chef du quotidien *Daily News*, avait pu in extremis faire le déplacement, en dépit de manœuvres d'intimidation des autorités de Harare, M. Nayouf, lui, était une nouvelle fois absent.

Au micro, le directeur général

de l'AMJ, Timothy Balding, annonça à l'assistance que le Syrien avait « disparu » depuis la veille à Bruges et que la police le recherchait « activement ». Déjà connue d'une partie de l'assistance, la nouvelle anima les discussions de couloir. Les organisateurs du congrès ont pris au sérieux cette affaire, étant donné le parcours d'opposant politique de l'intéressé. Car depuis sa remise en liberté

L'intéressé est de santé psychologique parfois fragile depuis sa sortie de prison, où il a été torturé

et son départ, en août 2001, pour Paris où il réside désormais, M. Nayouf continue de critiquer le régime de Damas. Dans des entretiens accordés à des médias, dont la chaîne Al-Jazira du Qatar et *Le Monde* (du 17 mai), il a dénoncé l'absence de démocratie dans son pays. Il se disait, depuis,

l'objet de tracasseries et de menaces.

Les dirigeants de l'AMJ ont été prévenus dès dimanche de la mystérieuse nouvelle par le frère cadet de M. Nayouf, Salah Nayouf. Selon ce dernier, le journaliste a disparu dimanche matin. Les deux frères s'étaient donné rendez-vous à la réception de l'hôtel où ils logeaient, mais lorsque Salah est descendu, Nizar ne s'y trouvait plus. « J'ai vite donné l'alerte à la police », a-t-il raconté lundi au *Monde*, contredisant les affirmations du directeur général adjoint de l'AMJ, Mogens Schmidt, selon lesquelles Salah Nayouf rechignait à évoquer l'affaire devant la police « pour ne pas attirer l'attention, par peur des conséquences ».

C'est lundi à la mi-journée que les forces de l'ordre belges sont parvenues à localiser Nizar Nayouf dans un hôpital d'Anderlecht, près de Bruxelles. Son état de santé jugé rassurant, le journaliste est reconduit à Bruges pour être entendu par la police fédérale.

Le journaliste affirme aux enquêteurs avoir été enlevé à l'intérieur de l'hôtel par trois ou quatre inconnus qui lui auraient adminis-

tré une piqûre sédatrice et l'auraient chargé dans une voiture. Il se serait ensuite retrouvé abandonné dans une forêt, aurait hélé une voiture et demandé à être conduit à un hôpital. C'est là qu'il a été retrouvé, sans autre signe apparent de mauvais traitement que des douleurs à la bras.

La police souhaite visiblement vérifier les dires de l'intéressé, qui, de l'aveu de ses proches et de ceux qui l'ont côtoyé récemment, est de santé psychologique parfois fragile depuis sa sortie de prison, où il a été torturé. « Certains cherchent à le fragiliser en disant précisément qu'il n'a plus toute sa tête », nuance quelqu'un qui le connaît bien. « Il est très tendu, mais toujours aussi déterminé à lutter pour la liberté », assure son frère.

A en croire Salah Nayouf, l'enlèvement, s'il est avéré, serait un avertissement de l'oncle du président syrien, l'ancien vice-président, Rifaat Al Assad. Ce dernier a engagé des poursuites en France contre M. Nayouf pour diffamation. Le journaliste a, selon son frère, demandé il y a un mois à son avocat parisien, M^e William Bourdon, d'engager des procédures contre M. Al Assad pour crimes contre l'humanité commis en Syrie en 1982, lors de l'intervention sanglante de l'armée contre les Frères musulmans à Hama et Palmyre.

Mardi matin, Nizar Nayouf était de retour à l'Hotel Académie après avoir quitté les forces de police vers 4 heures du matin. Le journaliste prévoit de tenir une conférence de presse dans la journée, en marge du congrès mondial des journaux, qui poursuit ses tables rondes et conférences jusqu'à mercredi soir.

Antoine Jacob

PROFIL DISSIDENT MALGRÉ LES INTIMIDATIONS

« **INTRAÏTABLE** », « **opiniâtre** » « **arrogant** » : détracteurs et partisans de Nizar Nayouf ne sont jamais à court d'adjectifs pour qualifier le journaliste et dissident syrien. Tous s'accordent cependant à dire qu'il a payé un lourd tribut à sa cause. Membre fondateur des Comités de défense des droits de l'homme en Syrie (CDF), organisation interdite, il a été arrêté en janvier 1992 et condamné à dix ans d'emprisonnement. Alors responsable de *Sawt al-Democratiyya* (*La Voix de la démocratie*), un petit bulletin publié par les CDF, il avait vertement critiqué le déroulement de l'élection présidentielle de décembre 1991. Sous la pression internationale, le président Bachar al-Assad l'a fait libérer le 6 mai 2001. Mais à la suite de propos tenus trois mois plus tard, sur la chaîne de télévi-

sion qatarie Al-Jazira, Nizar Nayouf est de nouveau accusé de « diffusion de fausses informations » et visé par un mandat d'arrêt. A cette époque, il est à Paris, soigné pour différentes lésions consécutives à sa détention. Depuis lors, il se voit contraint de rester en Europe pour échapper aux autorités syriennes.

La disparition, à Bruges, en Belgique, du journaliste dissident n'est pas la première du genre. Le 21 juin 2001, sa trace avait été perdue pendant vingt-six heures, à Damas, après qu'il eut annoncé son intention de tenir une conférence de presse sur ses conditions de détention. M. Nayouf affirmait avoir été enlevé par les services de renseignements syriens. Les autorités de son pays ont pour leur part toujours démenti être à l'ori-

gine de sa disparition, dénonçant une manipulation du journaliste.

M. Nayouf a fait, depuis sa libération, l'objet de plusieurs tentatives d'intimidation. Des membres de sa famille, restée en Syrie, ont été victimes de harcèlements – radiation de la faculté, coupure des lignes téléphoniques, passage à tabac – et ont entamé, début 2002, une grève de la faim à laquelle ils ont, depuis, mis un terme. Quelques jours avant cette seconde disparition, le dissident avait annoncé (*Le Monde* du 17 mai 2002) son intention de poursuivre plusieurs barons du régime syrien devant une juridiction bruxelloise, en vertu de la loi belge de compétence universelle.

Stéphane Foucart
(Le Monde interactif)

Le CSA demande des précisions à Vivendi Universal à propos de Canal+

Le conseil demande de nouvelles assurances au groupe de M. Messier

CANAL+ pourra-t-elle continuer à émettre ? Ni l'assurance personnelle donnée par Jean-Marie Messier, le président de Vivendi Universal, lors de son audition jeudi 18 avril devant les neuf conseillers du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), ni les renseignements complémentaires fournis par le groupe dans un courrier adressé le 13 mai, n'ont apparemment suffi à rassurer l'autorité de régulation.

Le CSA, réuni en séance plénière mercredi 24 mai, estime qu'un nombre important de questions reste posé « face aux récentes modi-

L'article 42-3 de la loi sur l'audiovisuel de 1986 permet au CSA de retirer à la chaîne son autorisation d'émettre

fications intervenues dans les organes dirigeants de Canal+ SA et du groupe Canal+ ». Et l'autorité de régulation de citer l'article 42-3 de la loi sur l'audiovisuel de 1986 qui l'autorise à retirer à la chaîne son autorisation d'émettre – renouvelée en mai 2000 par Hervé Bourges jusqu'au 6 décembre 2005 –, « en cas de modification substantielle des données au vu desquelles l'autorisation avait été délivrée, notamment des changements intervenus dans la composition du capital social ou des organes de direction et

dans les modalités de financement ». Six nouvelles demandes ont été signifiées par un courrier daté du 24 mai signé de Dominique Baudis, le président du CSA, à Jean-Marie Messier.

La première concerne la charte liant Vivendi Universal et Canal+ à la convention d'autorisation octroyée à la chaîne. C'est dans ce document que les obligations de Canal+ en matière de promotion et d'acquisitions d'œuvres cinématographiques sont listées. Le CSA « observe que le texte remis le 18 avril n'est plus adapté, dans sa forme et dans son contenu, aux évolutions intervenues dans le groupe depuis sa rédaction d'origine en juillet 2000 ». Notamment au regard de la nomination d'Eric Licoys, administrateur et directeur général de Vivendi Universal, comme vice-président du conseil de surveillance du groupe Canal+.

Cette nomination, indique le CSA, « n'est pas conforme à votre lettre du 16 avril ni à la version de la charte datée du 18 avril qui affirment toutes deux explicitement l'unicité de la présidence du groupe Canal+ et de Canal+ SA », les deux sociétés issues de l'ancienne Canal+ titulaire de l'autorisation d'émettre avant l'année 2000. L'autorité demande à connaître « l'étendue de la délégation de pouvoir qui (...) a été consentie » à M. Licoys.

Interrogatif quant à la nature même de cette nomination – selon la charte, le vice-président doit être « choisi parmi les personnalités indépendantes, représentatives des milieux de la création » – le Conseil demande à ce qu'on lui précise l'interlocuteur, au sein des deux socié-

tés Canal, qui pourra répondre et garantir le « respect de l'ensemble des engagements du groupe Canal+ ».

Si le remplacement de Jorge Semprun par Eric Licoys pose question, le CSA demande, plus généralement, à connaître la composition et le fonctionnement des organes sociaux des sociétés groupe Canal+, Canal+ SA, et Canal+ Distribution.

Il précise par ailleurs que les accords interprofessionnels du 20 mai 2000 relatifs au cinéma devraient être annexés directement à la convention conclue entre la chaîne et le CSA « plutôt que de prévoir un mécanisme d'annexes en cascade ». Il veut, en outre, connaître « les comptes consolidés du groupe Canal+ » puisque les changements de direction ont été « justifiés », pour M. Messier par « les pertes du groupe et de certaines de ses filiales ».

Enfin, concernant la politique commerciale de l'entreprise, le CSA prend acte du fait que le fichier d'abonnés de Canal+ (4,6 millions de personnes) n'a pas été utilisé, pour cet exercice, à d'autres fins que celles de la distribution de la brochure « programmes » de la chaîne. Mais il se rappelle, sur cette question, au bon souvenir de la direction du groupe de télévision : conformément à l'article 3bis de la convention de Canal+ SA, « la société transmet également au CSA tous les 4 mois un rapport d'information sur l'utilisation de la base d'abonnés au service (...) à des fins autres que la distribution du programme de Canal+ ».

Florence Amalou

La Socpresse prend 1 % de Poligrafici Editoriale

LA SOCPRESSE, société éditrice du *Figaro* et de nombreux titres de presse régionale, s'apprête à prendre une participation de 1 % dans le groupe de presse italien Poligrafici Editoriale, éditeur de *France Soir*, a annoncé, lundi 27 mai, le groupe transalpin. La Socpresse a « conclu un accord » en ce sens avec le groupe Monrif, détenu par la famille Riffesser Monti, actionnaire majoritaire de Poligrafici (57,38 %).

La Socpresse entre modestement au capital du troisième groupe de presse italien et revient, indirectement, dans *France Soir*, trois ans après avoir cédé le titre. Le PDG du groupe Monrif, Andrea Riffesser Monti, a déclaré que cette transaction pourrait annoncer « des accords industriels », sans préciser quel type d'accords, selon des propos rapportés mardi par le quotidien économique *La Tribune*. M. Riffesser Monti a également déclaré que le plan de redressement de *France Soir* était « terminé » et qu'il n'y aurait plus de suppressions d'emplois.

Les radios sollicitent l'Etat au sujet de la Coupe du monde

EUROPE 1 a écrit au Conseil supérieur de l'audiovisuel, lundi, pour lui demander de « préserver le pluralisme et la liberté de l'information » à propos de la Coupe du monde de football. Le directeur général de l'antenne, Jérôme Bellay, estime que ces deux principes sont « menacés par les pressions exercées par RMC Info pour imposer la couverture nationale de la Coupe du monde de football par le service public ».

RMC Info, qui a acquis l'exclusivité des droits radio de la compétition, cherche toujours à trouver une solution pour permettre aux parties du territoire où elle n'est pas diffusée (Nord et Est de la France notamment) de suivre la compétition. Vendredi, Alain Weill, PDG de RMC, a écrit au président de la République et au premier ministre pour regretter « que Radio France ait décidé de refuser » sa proposition de partage gratuit de son exclusivité. RTL a annoncé avoir sollicité les pouvoirs publics « afin qu'une solution soit trouvée » pour la retransmission en direct des matches de l'équipe de France.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : selon l'Association mondiale des journaux (AMJ), la diffusion de la presse mondiale a connu en 2001 une très légère hausse (0,4 %). Elle a en revanche baissé dans dix pays, dont la France, avec un recul de 0,7 %. Les recettes publicitaires ont baissé de 7 % en moyenne et de 11,5 % pour la presse américaine. (AFP)

■ **LIBERTÉ DE LA PRESSE** : l'armée israélienne a libéré Suhaïb Jadallah Salem, un journaliste palestinien de l'agence Reuters. Le photographe avait été arrêté mercredi 24 mai dans la bande de Gaza alors qu'il se rendait en Egypte. Deux autres journalistes, une caméraman de Reuters et un photographe de l'AFP, sont détenus dans les prisons israéliennes. (AFP)

■ **PUBLICITÉ** : le président de l'Association française des agences conseils en communication, Jacques Bille, a été nommé vice-président en charge des questions européennes de l'International Advertising Association (association internationale de publicité).

Préparez bien votre Mondial

Commer INTERNATIONAL HORS-SÉRIE sport

Tout sur le Mondial...

Foot attitude ... et l'univers du ballon rond

6,50 €. Chez votre marchand de journaux

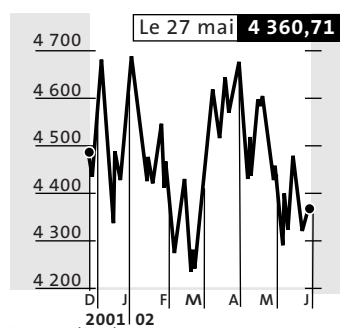
120 pages d'enquêtes sur l'univers du football

Le climat allemand des affaires a soutenu les actions en Europe

ALORS QUE leur consœur américaine restait fermée, lundi 27 mai, en raison du « Memorial Day », les Bourses européennes et japonaise ont cherché leur orientation dans les événements de leur propre marché intérieur. Au cours des premières heures de la séance de lundi, les actions cotées en Europe ont reçu un petit coup de pouce de la part de l'indice du climat des affaires en Allemagne publié par l'institut de conjoncture Ifo. En nette amélioration, à 91,5 points contre 90,5 en avril et supérieur au consensus des économistes (90,6), il a donné l'espoir d'une amélioration de la conjoncture en Allemagne, qui soutiendrait l'économie européenne. En fin de séance, seule la Bourse de Francfort a vraiment conservé le soutien apporté par cet indicateur,

INDICE CAC 40

En points, à Paris



Source : Bloomberg

terminant en hausse de 1,27 %, à 4 961,54 points, malgré une alerte à la bombe dans le courant de la journée.

A Paris, le CAC 40 a inscrit un gain de 0,54 %, à 4 360,71 points, en fin de séance, après avoir atteint 4 401,71 points dans la journée. La progression était identique pour l'ibex 35 de Madrid (à 7 993 points) et plus faible pour Milan, dont l'indice phare, le Mib 30, n'a gagné que 0,30 %, à 30 624 points. Londres a pour sa part reculé de 0,63 %, à 5 136,30 points, entraînée par la chute de l'action Vodafone. Elle a accusé une perte de 7 %, à 105 pence, secouée à la veille de ses résultats annuels.

Au Japon, l'indice Nikkei a terminé en repli de 0,34 %, à 11 936,08 points, à l'issue de la séance de mardi. Ce léger tassement s'expliquait par un essoufflement du mouvement de hausse qui l'avait conduit à son plus haut depuis dix mois, ainsi que par des indications moins positives qu'il y a une semaine, délivrées par le gouvernement nippon. Celui-ci s'est montré plutôt pessimiste sur le taux de croissance qui sera prochainement annoncé pour le premier trimestre de l'année calendaire 2002. Le gouvernement a averti qu'il pourrait même revenir sur son diagnostic, selon lequel l'économie a touché le fond.

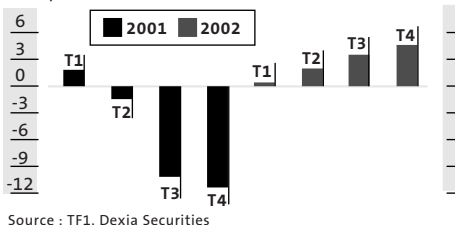
Cécile Prudhomme

Le chiffre d'affaires de TF1 lié au parcours de l'équipe de France de football

CHRONIQUE DES MARCHÉS

VARIATION DU CA PUBLICITAIRE DE TF1

en % par trimestre



Source : TF1, Dexia Securities

QUE ZIDANE se blesse, et TF1 boite. Le forfait du meneur de jeu de l'équipe de France pour le match d'ouverture de la Coupe du monde n'est pas redouté par les seuls supporters. Une sortie prématurée des Bleus pourrait aussi mettre à mal l'économie et le cours de Bourse de la chaîne privée. Les déboires du joueur vedette ne profitent toutefois pas aux concurrents de la Une.

60 MILLIONS D'EUROS À AMORTIR

Contre 168 millions d'euros, TF1 s'est adjugé les droits de diffusion des deux prochains Coupes du monde. Pour étaler l'impact financier, la Une a divisé son investissement. La compétition en Corée et au Japon va lui coûter 60 millions d'euros. Avec une rentabilité aléatoire. Officiellement, la Une se refuse à tout pronostic. En privé, pourtant, un dirigeant confie : « Si la France est en demi-finale, nous équilibrons, si elle est en finale, TF1 gagne de l'argent. » Ce n'est pas l'avis de Charles-Henri de Mortemart, analyste financier chez Dexia Securities France. Selon lui, TF1 pourrait enregistrer « une perte nette comprise entre 11 et 17 millions d'euros après impôt », même si l'équipe de France se qualifie pour la finale. Une élimination d'euros de recettes publicitaires – elle avait engrangé 20 à 30 millions d'euros dans la même période de 2001. Pour l'heure, TF1 a déjà commencé à faire des « économies », comme le reconnaît son vice-président, Etienne Mougeotte. Après plusieurs mois de négociations, la Une vient de renoncer à débaucher de France 2 l'animateur-producteur Jean-Luc Delarue. « Trop cher », a estimé TF1, à laquelle M. Delarue

aurait demandé un contrat de quatre ans. Ce dernier devrait reconduire son accord avec la chaîne publique pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 45 millions d'euros.

MATCH DANS LE MATCH ENTRE M6 ET TF1

Pour l'heure, M6 ne profite pas des ennuis physiques de Zinedine Zidane. Lundi 27 mai, à la fermeture de la Bourse de Paris, le titre de la chaîne ne gagnait que 0,66 %, à 30,5 euros, alors que l'action TF1, à 33,12 euros, s'inscrivait en hausse de 1,53 %. M6 a accusé un mauvais premier trimestre, avec un chiffre d'affaires publicitaire en recul de 6,8 %, quand elle attendait un repli de 2 %. Au deuxième trimestre, M6 devrait retrouver quelques couleurs grâce à « Loft Story ». La Coupe du monde sera aussi l'occasion d'une compétition entre M6 et TF1, les deux chaînes s'affrontant sur la tranche d'avant-soirée, très recherchée par les annonceurs. A 19 heures, grâce au « Loft », M6 devance régulièrement le « Bigdil » de TF1 et escompte bien perdurer dans la victoire face au « Tous ensemble » de TF1, programmé le temps de la Coupe

du monde. Un éventuel succès d'audience de M6 demanderait de toute façon à être confirmé. Contrairement à TF1, la chaîne n'a pas dévoilé les programmes qu'elle souhaite installer à la rentrée. Trois grands projets seraient attendus, dont une deuxième édition de « Popstars ». Plus discrète que TF1, M6 possède plus de souplesse pour sa programmation : en 2001, TF1 s'est engagée pour cinq ans sur une enveloppe de 380 millions d'euros avec la société de production Endemol.

CONCENTRATION DANS LA TÉLÉVISION À PÉAGE

M6 est aussi moins alourdie que TF1 par son engagement dans la télévision à péage. TF1 possède 50 % du capital du bouquet numérique TPS, alors que M6 est restée à 25 %. Cette position minoritaire pourrait, à l'avenir, être un moindre mal. Selon un analyste financier, qui veut rester anonyme : « La télévision à péage en Europe est un désastre qui se vérifie tous les jours et dans chaque pays. » En Grande-Bretagne, le bouquet numérique hertzien ITV Digital a fait faillite, tout comme Quiero TV en Espagne, le groupe Kirch en Allemagne et, en Italie, les opérateurs concurrents Telepiù et Stream. M. de Mortemart, lui, salue « les mouvements de concentration », comme la fusion annoncée des bouquets numériques espagnols Via Digital et Canal Satellite Digital. Pour lui, à cause des problèmes de Canal+, « les rumeurs de fusion entre TPS et CanalSatellite vont refaire surface ». La concurrence des opérateurs satellitaires français pourrait devenir un anachronisme en Europe. « La France, souligne l'analyste de Dexia, sera bientôt le seul pays où il y a deux plates-formes satellitaires en compétition. »

Guy Dutheil

LES BOURSES DANS LE MONDE 28/5, 9h41

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	4994,17 28/5	0,66	5467,31 19/3	4706,00 20/2	24,10
	Euro Neu Markt Price IX	854,63 28/5	0,59	1212,43 4/1	805,33 7/5	
AUTRICHE	Austria traded	1321,50 28/5	-0,10	1368,18 2/5	1109,88 9/1	14,40
BELGIQUE	Bel 20	2732,01 28/5	0,78	2906,75 24/4	2609,61 15/1	13,60
DANEMARK	Horsens Bnax	256,23 28/5	0,23	280,92 26/3	248,52 25/4	
ESPAGNE	Ibex 35	8039,00 28/5	0,58	8608,50 4/1	7628,00 22/2	19,00
FINLANDE	Hex General	6457,59 28/5	1,46	9224,38 4/1	6262,12 23/5	16,40
FRANCE	CAC 40	4399,93 28/5	0,90	4720,04 4/1	4210,29 20/2	20,40
	Mid CAC	2092,16 27/5	0,09	2176,89 2/4	1929,16 2/1	15,60
	SBF 120	3065,71 28/5	0,77	3263,90 28/3	2924,73 20/2	8,40
	SBF 250	2894,69 27/5	0,39	3081,89 28/3	2782,54 20/2	19,20
	Indice second marché	2540,10 27/5	0,12	2567,01 15/5	2287,72 2/1	17,50
	Indice nouveau marché	886,73 28/5	0,22	1175,41 7/1	883,14 27/5	
GRÈCE	ASE General	2298,42 28/5	0,00	2655,07 3/1	2160,28 16/4	17,40
IRLANDE	Irish Overall	5248,40 28/5	-0,02	6085,02 18/1	4611,79 20/3	13,10
ITALIE	Milan Mib 30	30887,00 28/5	0,86	33548,00 17/4	29542,00 20/2	19,90
LUXEMBOURG	Lux Index	1107,27 27/5	0,44	1169,47 14/1	821,61 30/4	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	496,08 28/5	0,64	531,45 18/4	475,19 22/2	17,30
PORTUGAL	PSI 20	7402,00 28/5	0,22	7998,50 4/1	7117,02 7/5	16,90

EUROPE Mardi 28 mai 9h41

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	3529,83	-0,83
AUTOMOBILE	246,62	-0,58
BANQUES	292,23	-0,30
PRODUIT DE BASE	211,03	-0,06
CHEMIE	361,99	-0,00
TÉLÉCOMMUNICATIONS	362,19	-2,55
CONSTRUCTION	244,76	-0,26
CONSOMMATION CYCLIQUE	133,87	-0,33
PHARMACIE	456,04	-0,34
ÉNERGIE	351,41	-0,53
SERVICES FINANCIERS	232,53	-0,40
ALIMENTATION ET BOISSON	249,98	-0,12
BIENS D'ÉQUIPEMENT	360,99	-0,24
ASSURANCES	300,33	-0,35
MÉDIAS	248,41	-1,47
BIENS DE CONSOMMATION	367,75	-0,61
COMMERCE ET DISTRIBUTION	286,24	-1,34
HAUTE TECHNOLOGIE	368,65	-1,69
SERVICES COLLECTIFS	289,95	-0,23

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	AMS	20,78	-1,02
AEGON NV	AMS	24,59	-0,78
AIR LIQUIDE	PAR	171,40	-0,18
ALCATEL A	PAR	13,23	-2,24
ALLIANZ N	AMS	249,40	-0,02
AVENTIS	PAR	76,45	-0,72
AXA	AMS	22,74	-0,39
BASF AG	AMS	49,19	-0,80
BAYER	AMS	35,54	-0,03
BAYR.HYP.U.VERBK	AMS	40,05	-0,00
BVVA	AMS	13,21	-0,38
BNP PARIBAS	AMS	61,10	-0,16
BSCH	AMS	9,94	-0,10
CARREFOUR	AMS	53,60	-2,39
DAIMLERCHRYSLER N	AMS	55,28	-0,58

DANONE	AMS	149,40	-0,20
DEUTSCHE BANK AG	AMS	76,56	-0,21
DEUTSCHE TELEKOM	AMS	12,94	-3,94
E.ON	AMS	57,98	-0,14
ENDESA	AMS	16,89	-0,18
ENEL	AMS	6,51	-0,31
ENI SPA	AMS	16,85	-0,30
FORTIS	AMS	24,81	-1,22
FRANCE TELECOM	AMS	21,89	-5,75
GENERALI ASS.	AMS	25,85	-0,27
ING GROEP CVA	AMS	29,09	-0,48
KONINKLIJKE AHOLD	AMS	24,60	-1,07
L'OREAL	AMS	80,25	-1,07
LVMH	AMS	60,85	-0,58
MUENCHENER RUECKV	AMS	267,95	-0,02
NOKIA OYJ	AMS	15,77	-2,74
PINAULT PRINTemps	AMS	130,10	-1,17
REPSOL	AMS	13,52	-0,15
ROY.PHILIPS ELECTR.	AMS	34,37	-0,64
ROYAL DUTCH PETROL	AMS	60,85	-0,58
RWE	AMS	41,15	-0,37
SAINT GOBAIN	AMS	194,20	-0,10
SANOFI-SYNHELABO	AMS	67,20	-0,30
SANPAOLO IMI	AMS	10,51	-1,64
SIEMENS	AMS	70,80	-1,07
SOITEE GENERALE A	AMS	76,20	-0,00
SUEZ	AMS	31,56	-0,64
TELECOM ITALIA	AMS	8,96	-1,36
TELEFONICA	AMS	11,49	-2,13
TIM	AMS	4,84	-1,89
TOTAL FINA ELF	AMS	169,60	-0,65
UNICREDITO ITALIAN	AMS	4,92	-0,41
UNILEVER CVA	AMS	70,60	-0,14
VIVENDI UNIVERSAL	AMS	34,90	-2,53
ZOLNERS	AMS	59,37	-0,07

EURO STOXX : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).

HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

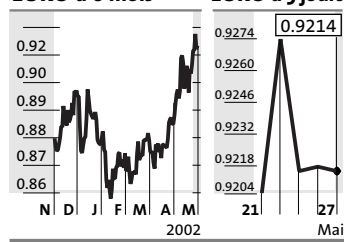
MARCHÉ DES CHANGES 28/5, 9h41

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)	0,80105	0,92290	1,45670	0,63190	
TOKYO (¥)	124,84000	115,18500	181,81595	78,87970	
PARIS (€)	1,08400	0,86835	1,57890	0,68495	
LONDRES (£)	0,68660	0,55000	0,63335	0,43385	
ZURICH (FR. S.)	1,58370	1,26875	1,46180	2,30715	

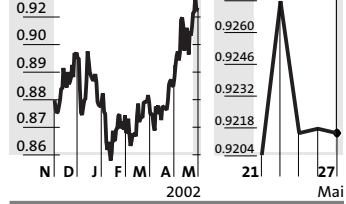
COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4361	7,4371
COURONNE NORVÈGE	7,4066	7,4096
COURONNE SUÉDOISE	9,1337	9,1367
COURONNE TCHÉQUE	30,2597	30,7342
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6494	1,6502
DOLLAR CANADIEN	1,4158	1,4165
DOLLAR HONGKONG	7,1932	7,1942
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9421	1,9454
FORINT HONGROIS	242,3620	243,1591
LEU ROUMAIN	30831,0000	30893,0000
ROUBLE	28,9010	28,9260

EURO à 6 mois



EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5158,60 28/5	0,43	5362,29 4/1	5015,50 20/2	17,60
	FTSE techMark 100 index	1032,49 28/5	0,28	1569,61 4/1	1023,90 13/5	101,70
SUÈDE	OMX	693,66 28/5	0,64	878,88 4/1	679,50 23/5	23,60
EUROPE						
HONGRIE	Bux	8396,15 27/5	-0,02	9019,42 7/5	7052,97 3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1291,63 27/5	-0,21	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	15689,48 27/5	0,25	16423,34 25/1	13842,30 2/1	225,80
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	471,90 28/5	0,25	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	405,79 27/5	0,72	425,42 20/5	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	6632,70 28/5	0,38	6740,60 17/5	6059,10 6/2	79,20
TURQUIE	National 100	10967,01 28/5	-2,07	15071,83 8/1	10443,80 18/3	11,60
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	321,96 27/5	-2,56	471,33 6/2	323,69 2/1	
BRÉSIL	Bovespa	12698,34 27/5	0,99	14495,28 18/3	11943,25 13/5	9,60
CANADA	TSE 300	7667,03 27/5	-0,01	7992,70 7/3	7402,70 20/2	24,60
CHILI	Ipsa	95,16 25/5	0,19	102,37 4/1	94,80 20/2	
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	10104,26 24/5	-1,09	10673,09 19/3	9529,45 30/1	21,30
	Nasdaq composite	1661,49 24/5	-2,13	2098,87 9/1	1560,29 7/5	45,80
	Nasdaq 100	1253,03 24/5	-2,62	1710,22 9/1	1142,25 7/5	41,60
	Wilshire 5000	10250,64 24/5	-1,15	10983,40 19/3	9977,48 7/5	
	Standards & Poors 500	1083,82 24/5	-1,21	1176,96 7/1	1048,95 7/5	20,60
MEXIQUE	IPC	7357,24 27/5	-0,12	7611,12 11/4	6365,72 14/1	12,80

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 28 mai 9h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of international stock market data for the Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of international stock market data for the Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

27/5 : 18,64 millions d'euros échangés

Table of new market data showing performance metrics like Meilleures performances, Plus mauvaises performances, and Plus forts volumes d'échange.

Table of new market data showing performance metrics like Meilleures performances, Plus mauvaises performances, and Plus forts volumes d'échange.

Advertisement for Volkswagen Golf TDI 16450€ with a car image and promotional text.

SECOND MARCHÉ

27/5 : 40,92 millions d'euros échangés

Table of second market data showing performance metrics like Meilleures performances, Plus mauvaises performances, and Plus forts volumes d'échange.

Table of second market data showing performance metrics like Meilleures performances, Plus mauvaises performances, and Plus forts volumes d'échange.

SICAV ET FCP

Dernier cours connu le 28/5 à 9h

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and % var. 31/12.

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL devra se passer de son meneur de jeu, ZINEDINE ZIDANE, vendredi 31 mai, à Séoul (Corée du Sud) pour le match d'ouverture de la 17^e Coupe du monde, face au Sénégal. Celui

qui avait été élu meilleur joueur du Mondial 1998 a été victime d'une « BLESSURE MUSCULAIRE », selon les termes du docteur des Bleus, Jean-Marcel Ferret, lors de la rencontre amicale contre la Corée

du Sud, dimanche 26 mai. Zinedine Zidane pourrait également rater le match contre L'URUGUAY (6 juin) et certains s'interrogent déjà sur sa participation au premier tour de la compétition. Pour pallier

cette absence, ROGER LEMERRE envisage de titulariser YOURI DJORKAEFF. Mais CHRISTOPHE DUGARRY a également sa chance. Le sélectionneur songe aussi à densifier son milieu de terrain.

Le forfait de Zinedine Zidane rouvre le procès des cadences infernales

Football • Victime d'une « blessure musculaire » à la cuisse gauche, le Français ne jouera pas le match d'ouverture du Mondial contre le Sénégal, vendredi 31 mai. L'entourage des Bleus s'interroge sur sa participation au premier tour et s'inquiète des efforts auxquels les Bleus sont soumis

SÉOUL (Corée du Sud)
de notre envoyé spécial

Zinedine Zidane boîte quand il descend du bus, mardi 28 mai, à l'heure du déjeuner, et c'est toute la France du football qui a le moral en berne. Il a pourtant le sourire, le joueur du Real Madrid, et on l'a même aperçu la veille au soir faire un petit tour au casino de l'hôtel de l'équipe de France. Mais le docteur Jean-Marcel Ferret, médecin des Bleus, ne lui a laissé aucun

Le meneur de jeu des Bleus sortait d'une saison harassante, et d'une semaine folle

espoir : une lésion musculaire au quadriceps de la cuisse gauche le condamne à regarder des tribunes, vendredi 31 mai, France-Sénégal, le match d'ouverture du Mondial 2002. Une blessure subie lors de France-Corée du Sud, dimanche 26 mai, à la 35^e minute de la rencontre. Pas de chance, Zinedine Zidane devait sortir dix minutes plus tard, à la mi-temps, pour se préserver en vue du premier match.

« Ce n'est pas vraiment une blessure grave, je suis confiant », déclarait le joueur, mardi 28 mai, au quotidien *Le Parisien*. Mais cette volonté de positiver à tout prix se heurte aux faits. « L'imagerie à résonance magnétique a confirmé ce que nous pensions, a rapporté le docteur Ferret mardi, il s'agit d'une blessure musculaire, entre l'élongation et la



PATRICK HERTZOG/AFP

déchirure. Zinedine Zidane ne pourra pas participer au match de vendredi. Pour le reste, on verra au jour le jour, tout dépendra du potentiel de cicatrisation des fibres qui ont été déchirées. »

Zinedine Zidane pourra-t-il seulement participer au premier tour de la Coupe du monde ? Un membre de l'encadrement médical de l'équipe de France n'hésite pas à affirmer que « le joueur est forfait pour au moins deux matchs ». Le docteur Ferret, lui, ne souhaite guère

se prononcer plus avant que France-Sénégal. Toute l'intendance des Bleus a été mise à contribution depuis dimanche soir. Le joueur a pu passer, dans un temps record, une IRM à l'hôpital de Séoul. Les résultats de l'examen ont été envoyés par courrier électronique à Paris, pour une confirmation médicale.

Six heures de soins vont être consacrées, chaque jour, à la star des Tricolores : ostéopathie, kinésithérapie, toutes les techniques seront

prises à contribution. « On a énormément de matériel pour traiter ce type de blessures, assure le docteur Ferret. Il va pouvoir faire du vélo, puis enchaîner avec la piscine, et enfin les courses, afin de solliciter les muscles de plus en plus. Zinedine Zidane a le moral... »

Il n'est pas certain que le staff technique des Tricolores arbore le même sourire. Outre le forfait de son joueur emblématique, Roger Lemerre va devoir gérer une polémique délicate. Fallait-il faire dis-

puter à Zinedine Zidane, trente ans, un match amical, cinq jours seulement après son arrivée sur le continent asiatique ? Le meneur de jeu des Bleus sortait alors d'une saison harassante, et d'une semaine folle : finale de la Ligue des champions, naissance de son fils Théo, puis périple Marseille-Ibusuki dans la foulée. En quatre ans, depuis 1998, Zinedine Zidane a tout de même disputé 202 matchs. Un rythme démentiel pour un joueur ultra-sollicité.

Les joueurs français sont fatigués après une saison éprouvante. Pour éviter de connaître à leur tour les problèmes musculaires qui ont frappé Zinedine Zidane, ils mettent l'accent sur les étirements lors de leurs entraînements. Ici, Youri Djorkaeff, Frank Leboeuf et Patrick Vieira sont aidés par l'encadrement médical de l'équipe de France, tandis que David Trezeguet se prépare à de nouveaux efforts.

Le staff technique n'aurait-il pas dû lui laisser davantage de repos, en dépit des souhaits du joueur de disputer la rencontre ? D'autant que Roger Lemerre était prévenu : avant même d'avoir débuté, cette Coupe du monde est déjà celle de toutes les blessures. Sébastien Dessler, Jens Nowotny, Mehmet Scholl, Alexander Wickler et Christian Wörms ont déclaré forfait dans l'équipe allemande. Les Anglais, eux, devront se passer de Steven Gerrard, tandis que David Beckham ou Nicky Butt sont mal en point. L'Italie s'inquiète pour Filippo Inzaghi, la Croatie pour Allen Boksic, et le Portugal pour Luis Figo.

« Il n'y avait aucun signal d'alarme, se défend le docteur Ferret, et si c'était à refaire on ne changerait rien. Cette blessure aurait pu intervenir le lendemain, ou le surlendemain. Je ne suis pas Madame Soleil. Donc, on n'a aucun regret. Le joueur se sentait bien, même s'il était un peu plus exposé, du fait de sa saison et des conditions de son arrivée. » Pas question, donc, pour l'encadrement des Bleus, de reconnaître une quelconque faute. Le docteur Ferret préfère rejeter la responsabilité de cette hécatombe de blessures sur la FIFA, accusée de ne pas tenir compte des besoins des joueurs : « Si la Fédération internationale veut voir des compétitions de très haut niveau, qu'elle nous laisse le temps de nous occuper des acteurs. Il faudrait un mois d'arrêt entre la fin des compétitions et le début de la Coupe du monde. Là, nous n'avons pas été placés dans de bonnes conditions. Et plus de 60 matchs dans une saison pour un joueur, cela devient dangereux... »

Gérard Davet

Simonet et Platini optimistes

Pour le président de la Fédération française de football, Claude Simonet, il est important de préserver le meneur de jeu des Bleus qui pourrait bien être « l'homme décisif lors du deuxième tour ». Alors reste à faire confiance à l'équipe de France sans Zinedine Zidane. « Si l'équipe de France est vraiment forte, elle doit pouvoir se passer de son leader pour un ou deux matchs », a déclaré Michel Platini mardi 28 avril, en marge du congrès de la FIFA.

Chez les joueurs, le Brésilien Ronaldo s'est déclaré « très attristé » par la nouvelle. « L'absence de Zidane n'est pas seulement un coup dur pour la France, cela touche l'ensemble de la compétition », a ajouté l'attaquant brésilien se rappelant que le n°10 français l'avait régulièrement soutenu lorsque lui-même était blessé.

SÉOUL (Corée du Sud)
de notre envoyé spécial

Roger Lemerre connaît les règlements de la Fédération internationale de football (FIFA) sur le bout des doigts. Le sélectionneur des Bleus n'a pas oublié, ainsi, qu'en période de Coupe du monde, chaque équipe peut demander aux médias venus assister à un entraînement de plier bagage après quinze minutes de séance. Lundi 27 mai, un quart d'heure après le début d'un petit match de remise en jambes contre un club sud-coréen, Anyang Cheetahs (battu 2-1), il a fait nettoyer la place avec l'aide des forces de l'ordre locales. Les journalistes ont bougonné. Le lendemain, ils apprennent que les prochains entraînements seront soumis au même régime, quand ils n'auront pas lieu à huis clos.

Roger Lemerre a-t-il quelque chose à cacher ? Seule certitude, le technicien est en pleine réflexion. La confirmation du forfait de Zinedine Zidane pour le match d'ouverture contre le Sénégal, vendredi 31 mai, à Séoul,

pourrait le conduire à procéder à un bouleversement tactique. Si la France a déjà œuvré sans son virtuose dans le passé, le sélectionneur a dû constater l'évidence : on ne se substitue pas comme cela à celui qui est considéré comme le meilleur footballeur du monde. Ses « doublures » potentielles – Youri Djorkaeff, Johan Micoud ou encore Christophe Dugarry, qui fut testé à ce poste dimanche face à la Corée du Sud (3-2) – n'ont pas le même rendement collectif. « Le groupe est nettement plus fort quand il [Zidane] est là. L'équipe n'a pas la même expression. Il bonifie l'équipe », observait Roger Lemerre, lundi.

Plutôt que de remplacer poste pour poste un joueur que l'on sait irremplaçable, le sélectionneur ne va-t-il pas vouloir modifier du tout au tout son système de jeu ? Depuis deux ans, Roger Lemerre voue une fidélité sans pareille à un dispositif qu'il a lui-même façonné : le 4-2-3-1, ainsi appelé dans le jargon footballistique. Ce dispositif se compose de quatre défenseurs, de deux milieux de terrain

récupérateurs, d'une ligne intermédiaire où figurent un meneur de jeu (Zinedine Zidane), totalement libre de ses déplacements, et deux joueurs offensifs affectés aux couloirs ; un attaquant axial, enfin, est seul en pointe.

DÉFAILLANCES DÉFENSIVES

Le forfait de Zinedine Zidane n'est pas le seul élément qui plaide aujourd'hui pour une refonte de cette organisation. L'absence de Robert Pires – blessé au genou droit le 23 mars – a fragilisé un système de jeu idéalement conçu pour lui. L'énorme travail de repli dont était capable le joueur d'arsenal sur le côté droit était un bienfait. Autre motif de remaniement : la défense a manifesté des signes de défaillance. L'âge du quatuor de derrière fait débat. Frank Leboeuf (34 ans), Marcel Desailly (33 ans), Bixente Lizarazu (32 ans) et Lilian Thuram (30 ans) ont manifestement gagné en expérience ce qu'ils ont perdu en vivacité. Cela suffira-t-il face à la génération montante d'attaquants dont le Sénégalais

El-Hadji Diouf, qu'ils croiseront vendredi, est l'un des fers de lance ?

La tentation est donc grande pour Roger Lemerre d'ajouter un troisième milieu défensif, par exemple Claude Makelele. « Nous n'avons pas été assez près les uns des autres », soulignait Marcel Desailly, dimanche 26 mai, après le match contre la Corée (3-2). Reste que si les « cadres » de l'équipe de France ne seraient pas hostiles à une consolidation défensive Roger Lemerre devra peut-être se faire violence pour adopter un dispositif qu'il a utilisé avec parcimonie. Il tire une grande fierté d'avoir fait de l'équipe de France une formation à fort potentiel offensif. Comment ne pas comprendre ses réticences à dégarnir son attaque pour renforcer ses arrières ? A l'Euro 2000, 12 des 13 buts français ont été marqués par des joueurs de devant alors que 9 sur 15 l'avaient été à la Coupe du monde 1998 sous Aimé Jacquet.

Frédéric Potet

QUE RESTE-T-IL DE 1998 ? (2/3)

Le lent retour à la vie du gendarme Nivel

Quatre ans après l'agression dont il a été victime de la part de hooligans, Daniel Nivel et sa femme Lorette vivent encore le drame avec douleur

ARRAS

de notre envoyé spécial

Elle pour lui. Lui pour elle. Deux paires d'yeux qui ne se quittent jamais, elle qui parle sans cesse, souriante, volubile, les mains virevoltantes. Et lui, roide, droit, qui esquisse parfois un geste, tente une parole hésitante, puis retourne à son silence, prisonnier de ses blessures. Daniel Nivel, 47 ans, est devenu le « gendarme Nivel » le 21 juin 1998, quand une horde de supporters allemands ivres et haineux se sont acharnés sur lui, à coups de pied et de planches de bois, à Lens (Pas-de-Calais), à l'issue du match Allemagne-Yougoslavie (2-2) de Coupe du monde.

La France faisait la fête, le temps était superbe, les Bleus allaient tout emporter sur leur passage. Et Daniel Nivel, lui, se retrouvait sur un lit d'hôpital, plongé dans le coma. Depuis, quatre ans ont pas-

sé, et le supporter allemand Markus Warnecke, condamné à cinq ans d'emprisonnement pour son rôle joué dans l'agression, est sorti de prison le mardi 23 avril 2002. « La décision des jurés, c'est à eux qu'elle appartient, dit doucement Lorette Nivel, 42 ans, l'épouse du gendarme. Mais on ne peut s'empêcher de penser, de se dire qu'une fois le temps de prison effectué, c'est terminé pour les agresseurs. Nous, c'est pour la vie. Il n'y a pas de limites à ce que l'on pense. Leur condamnation, la vie entière n'y suffirait pas. Au début, Daniel avait de la haine à l'égard de Markus Warnecke. Il nous a pris tellement de choses... »

Lorette Nivel se souvient de tout. Elle se rappelle de sa vie d'avant, quand Daniel Nivel bricolait à la maison, jouait avec ses deux fils, exerçait son métier de gendarme mobile, cantonné à Chauny, dans l'Aisne : « Le 20 juin 1998, Daniel

avait recueilli les autographes des joueurs de l'équipe de Lens, une copine le lui avait demandé. Il ne se souvient plus de tout cela, encore moins du 21 juin. Notre vie est derrière nous, on a déjà un passé. On se dit : "C'était comme ça." » Le 21 juin 1998, on est venu prévenir Lorette Nivel de l'agression. Tout de suite, elle a senti que c'était grave, très grave. Six semaines de coma suivront.

INFIMES PROGRÈS

« Nous attendions son réveil. On se disait : "Si lui tient, alors nous tiendrons." On s'est coupés du monde, on allait à l'hôpital, tous les jours. Pour la victoire des Bleus, j'ai entendu les gens crier dehors, On parlait à Daniel, sans savoir s'il nous entendait. Dans ces cas-là, faut s'oublier, complètement. J'étais dans le coma avec lui. » Et puis, grâce à une trachéotomie, Daniel Nivel a ouvert

les yeux. Il a souri. Dix-neuf mois de rééducation intensive plus tard, puis après avoir passé quinze mois dans un centre spécialisé, il peut à nouveau se déplacer.

Il a repris une bonne part des 28 kilos qu'il avait perdus. Il ne marche pas très vite, dodeline, titube. Mais sa femme est là pour le soutenir. Il ne peut plus lire, son œil droit est mort. Il parle un peu, parfois, quand il est en confiance. Souvent, Lorette et Daniel se promènent, partent dans leur maison de la Côte d'Opale. Ils regardent la télévision : « Questions pour un champion », « Des chiffres et des lettres ». Peu de matches de football. Il y a aussi le kinésithérapeute et l'orthophoniste, trois fois par semaine. Une vie à deux, une vie de peu.

Daniel et Lorette Nivel partagent tout, tellement plus qu'un couple ordinaire. Après vingt-cinq ans de mariage, et leur rencontre dans un

bal de campagne. « Moi c'est lui, et lui c'est moi, raconte Lorette Nivel. Avant, pour Daniel, il n'y avait rien d'impossible. On se serait mis au langage des signes s'il avait perdu l'ouïe. Aujourd'hui, si mon mari parvenait à prendre un crayon, à dessiner, ce serait magique. Sa confiance revient peu à peu, on arrive à comprendre ce qu'il veut dire. Il peut se reposer sur moi. »

Souvent, le regard de Daniel Nivel dérape, quitte le petit monde qui l'entoure. Il ne peut plus se concentrer. Il part dans son univers. Lorette n'essaie pas de l'y rejoindre. Elle pense encore au procès des hooligans allemands, à Saint-Omer (Pas-de-Calais), en mai 2001. « C'était long. Et, à l'arrivée, il manque toujours quelque chose, la vérité. Il y a comme un trou, un vide. D'ailleurs, souvent, les gens nous demandent si l'affaire a été jugée. De l'anonymat, nous sommes passés

à la célébrité. On s'en serait bien passés. » L'avenir ? Le couple Nivel ne s'en préoccupe guère.

Lorette Nivel préfère regarder, jour après jour, les infimes progrès de son mari. « Il est conscient de ce qu'il n'est plus. Les décisions, maintenant, c'est moi qui les prends. Une vie, ça se partage, là, je dois penser à deux. Ce n'est pas un sacrifice, je le fais pour lui. Je suis fière de mon mari. Nous sommes malheureux, mais nous sommes ensemble. On est au moins sûr de ça. On a eu tellement peur de ne plus l'être. » Bientôt, c'est certain, « le gendarme Nivel », celui qui, selon Lorette Nivel, « était au mauvais moment à la mauvaise place », redeviendra Daniel Nivel. Un homme anonyme mais heureux. Sa femme, dans un murmure d'espoir : « On se dit que peut-être... »

G. Da.

L'invention de l'outil expliquée grâce aux grands singes

Pour mieux comprendre la culture de la pierre taillée, trois chercheurs ont comparé les éclats des cailloux utilisés par les chimpanzés pour casser les noix avec ceux retrouvés sur les sites d'hominidés de la vallée de l'Omo, en Tanzanie

ON ne saura sans doute jamais quel lointain ancêtre du genre humain fut le premier à concevoir un outil en taillant un galet de pierre. Le seul recours qu'ont les scientifiques à l'heure actuelle pour appréhender ce saut conceptuel et technologique consiste à observer le comportement des primates les plus proches de l'homme : les chimpanzés, grands utilisateurs d'objets dans leur quotidien.

« Grâce à ses capacités mentales et comportementales, le chimpanzé offre un modèle précieux de compréhension et d'interprétation des données anciennes », explique Frédéric Joulain, directeur adjoint du laboratoire d'anthropologie sociale à l'École des hautes études en sciences sociales. « Ainsi, les modèles culturels des *Boschmans* de l'Afrique du Sud sont bien trop performants pour interpréter le comportement des Australopithèques et d'*Homo habilis*, remarque le chercheur. Car, rappelle-t-il, les hominidés très anciens n'étaient pas il y a 2,5 millions d'années des hommes au sens moderne. » Depuis longtemps, les chimpanzés de la forêt de Taï (Côte d'Ivoire) sont connus pour utiliser une enclume de bois et de grosses pierres pour casser des noix très dures (*Panda oleosa*). Aussi, trois scientifiques – Julio Mercader et Melissa Panger, du département d'anthropologie de l'université de Washington, et un primatologue de renom, Christophe Boesch (Institut Max-Planck d'anthropologie évolutive, Leipzig) – ont-ils eu l'idée d'étudier cette activité d'une manière archéologique, comme on le fait pour des hominidés. A cette fin, ils ont travaillé sur un site de cassage de noix – Panda 100 – occupé de 1975 à 1996 par ces grands singes.

Fortes des informations recueillies, les trois chercheurs ont remonté le



CHRISTOPHE BOESCH

temps et émis l'hypothèse (*Science* du 24 mai) qu'une telle activité était commune aux hominidés et aux grands singes.

DE LA PIERRE À L'OUTIL

Mais seuls les premiers ont su passer, semble-t-il, de l'utilisation d'éclats de pierre nés du martèlement empirique des blocs choisis pour écaler les noix à une fabrication raisonnée de pièces plus adaptées à leurs besoins. Les outils les plus anciens que l'on connaisse sont des galets aménagés vieux de 2,6 millions d'années que l'on a retrouvés dans l'Afar éthiopien. Ils auraient été fabriqués par des hominidés. D'autres, à peine plus récents (2,5 millions d'années), auraient été conçus par un prédécesseur du gen-

re *Homo*, *Australopithecus garhi*.

Sur le site Panda 100, les scientifiques ont découvert quelque 40 kilos de coquilles de noix de *Panda oleosa* et 4 kilos de déchets de pierre. Des pierres de différents types que les singes sont allés chercher dans la forêt. Pas seulement à proximité du site, mais jusqu'à 2 kilomètres de distance pour les apporter ensuite sur leur lieu de « travail ». Ces pierres sont essentiellement du granite (79 %), de la latérite (16,5 %), de la diorite, du quartz ou du feldspath. Ces déchets et ces éclats de pierre ont été produits de manière non intentionnelle par ces primates. Mais, affirment les trois chercheurs, ils sont comparables à ceux laissés par nos très lointains ancêtres de la vallée de l'Omo (Ethiopie).

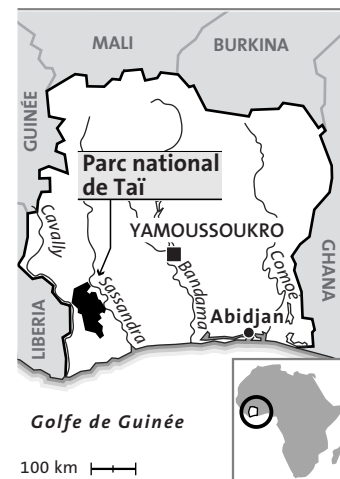
Mais, on peut cependant s'interroger, affirment les trois chercheurs, sur le fait de savoir si « quelques-uns des sites hominidés les plus simples de la gorge d'Olduvai, en Tanzanie, ne pourraient pas être interprétés comme des sites de cassage de noix. (...) Les pongidés ont peut-être été capables de produire des assemblages qui imitent les premiers outils des hominidés ». Des propos qui n'ont pas manqué de faire réagir le monde scientifique.

INTELLIGENCE TECHNIQUE

Ainsi, Frédéric Joulain de l'École des hautes études en sciences sociales, bien que trouvant cette étude « très intéressante », déplore « qu'elle ignore les études déjà accomplies dans ce domaine depuis quinze ans ». Pour Pascal Picq, paléontologue au Collège de France, qui a dirigé avec Yves Coppens un magnifique ouvrage collectif consacré *Aux origines de l'humanité* (Fayard), cette étude est passionnante car elle permet, pour la première fois, « d'aborder un site d'activité des chimpanzés d'un point de vue archéologique. (...) Cela ouvre aussi tout un champ d'investigation sur le fait de savoir qui a inventé la taille de la pierre. La préhistoire va faire un grand bond en arrière. Car, ou bien les chimpanzés et les hominidés ont acquis leur culture dans ce domaine séparément, ou bien ils ont hérité d'une culture commune ».

La conclusion de l'article de *Science* fait par contre bondir d'indignation Hélène Roche, archéologue préhistorienne au Laboratoire pré-

CÔTE D'IVOIRE



Les chimpanzés de la forêt de Taï (Côte d'Ivoire) cassent des noix *Panda oleosa* avec de grosses pierres. Les mères forment leur progéniture à cette activité pendant sept ans.

histoire et technologie de Nanterre (CNRS/université Paris-X). Cette étude, dit-elle, est certes « très intéressante, et sa démarche scientifique rigoureuse et extrêmement novatrice ». Mais, ajoute-t-elle, il n'y a strictement rien de commun entre des outils lithiques non transformés par des chimpanzés, et des pierres taillées par les hominidés. Les chimpanzés n'utilisent que des blocs dont le martelage répété produit de façon accidentelle des éclats. En revanche, « la taille de la pierre, même au niveau le plus rudimentaire, représente technologiquement un grand bond en avant. Elle requiert un savoir-faire minimum et une connaissance empirique des zones de fragilité de la matière première utilisée ».

Même dans les plus anciens débris, datés de 2,6 et 2,3 millions d'années, « on retrouve cette maîtrise du mécanisme de rupture des matériaux. Il y a là une intelligence technique déjà à l'œuvre », insiste Hélène Roche. « C'est incroyable, s'insurge-t-elle, qu'on ne veuille pas admettre le pas franchi par les hominidés, qui est sans équivalent dans le règne animal. » Cela dit, les hominidés qui taillaient la pierre ont aussi pu casser des noix. Puisque dans l'Olduvai, en Tanzanie, on a mis au jour un site avec de petites enclumes. Les hominidés n'ont-ils pas tiré profit, suggère Hélène Roche, de l'observation d'éclats de pierre « intéressants » obtenus par hasard pour ensuite tenter de les reproduire de manière réfléchie.

Christiane Galus

Les chimpanzés utilisent une quarantaine d'« outils »

LE CHIMPANZÉ est avec l'homme le seul animal à utiliser des outils de façon diversifiée et régulière. Cette « utilisation », écrit Christophe Boesch dans un ouvrage collectif consacré *Aux origines de l'humanité* (Fayard), semble faire partie du répertoire comportemental des chimpanzés sauvages » qui ont la capacité d'anticiper et de planifier une action.

Les premières études sur le comportement culturel des singes ont été réalisées, en 1953, par les Japonais Imanishi, Kawamura et Kawai, qui ont observé que les macaques de l'île de Koshima avaient « appris » à laver les patates douces que leur donnaient les habitants. Les chimpanzés font mieux encore. Ainsi en va-t-il d'individus vivant en Afrique de l'Ouest qui ont appris à casser des noix – *Panda oleosa* – avec des pierres et des enclumes de bois dur. Cette activité « est si bruyante qu'un colon français » vivant dans une de ces régions crut qu'une tribu inconnue « forgeait du fer au fin fond de la jungle », raconte Frans de Waal dans *Quand les singes prennent le thé* (Fayard). Il a fallu cependant attendre 1951 pour que le premier témoignage de ces pratiques paraisse dans une revue scientifique.

Ce n'est qu'en 1979 que les primatologues Christophe et Hedwige Boesch ont mené sur ces groupes les premières études comporte-

mentales liées à cette activité. Ils ont montré que la période de cassage des noix *Panda oleosa* durait de février à août et qu'un seul chimpanzé pouvait traiter jusqu'à cent noix par jour. L'apprentissage de ces gestes aux plus jeunes dure environ sept ans. Il est assuré par les femelles, qui accomplissent cette tâche plus souvent que les mâles.

Les blocs de pierre ne sont pas les seuls outils utilisés par ces pongidés. Ces animaux savent aussi effeuiller des branches pour se fabriquer une baguette qui leur permettra de se procurer des sources de nourriture peu accessibles : miel des ruches, fourmis, termites, moelle des os d'autres singes fraîchement tués.

Christophe Boesch estime que les chimpanzés utilisent... 42 types d'outils différents. Cela n'étonne pas Boris Cyrulnik, psychiatre-éthologue et directeur d'enseignement à l'université de Toulon, qui rappelle que « les chimpanzés disposent (comme l'homme) d'un lobe préfrontal cérébral ». Ils peuvent donc anticiper, mais « ils n'ont probablement pas l'intentionnalité humaine ». Encore que l'éthologue rapporte l'exemple de chimpanzés qui ont fabriqué une sorte d'échelle pour atteindre des friandises placées sur le rebord d'une fenêtre.

C. Ga.

L'ESA présente son programme scientifique des dix ans à venir

DAVID SOUTHWOOD manie la litote avec art. Avant de présenter, lundi 27 mai à Paris, le programme remodelé des missions de l'Agence spatiale européenne pour les dix ans à venir, le directeur scientifique de l'ESA a rappelé que ce reformage découle directement du Conseil des ministres européens de la recherche tenu à Edimbourg en novembre 2001. Conseil, qui, selon David Southwood, « n'a pas été aussi positif qu'espéré pour le programme scientifique »... Une manière diplomatique de dire que ledit programme avait subi une sévère cure d'amaigrissement budgétaire.

Avec des crédits de 1 869 millions d'euros pour la période 2002-2006 – alors que le directeur général de l'ESA, Antonio Rodota, demandait 233 millions de plus –, David Southwood n'avait tout simplement pas assez d'argent pour mener à bien toutes les missions imaginées par l'Agence. Une demi-douzaine de projets étaient remis en cause ainsi que la participation européenne au Télescope spatial de nouvelle génération, censé être construit en partenariat avec les Etats-Unis pour remplacer Hubble aux environs de 2010. La mission majeure la plus menacée semblait être GAIA, un satellite chargé, à partir de 2012, de déterminer la position d'un milliard d'étoiles et de suivre leur déplacement dans la Voie lactée pour comprendre le fonctionnement de notre galaxie.

Les restrictions budgétaires d'Edimbourg allaient donc faire tomber des « têtes ». Finalement, seule a succombé Vénus Express, une sonde qui devait se mettre en orbite autour de la deuxième planète du système solaire pour en étudier la surface et l'atmosphère. Ne faire qu'une seule victime paraît un exploit d'autant plus méritoire que l'ESA a, dans le même temps, décidé de mener à son terme le projet Eddington, un satellite capable à la fois de voir l'intérieur des étoiles à partir de leurs oscillations de surface et de chercher des planètes extrasolaires de petite taille.

QUADRATURE DU CERCLE

Par quel miraculeux tour de passe-passe David Southwood est-il parvenu à ce résultat qui laisse a priori quelques observateurs sceptiques ? Le directeur scientifique de l'ESA n'a pas résolu le problème de la quadrature du cercle mais a essentiellement appliqué quelques recettes éprouvées. Première source d'économie : la redéfinition de la sonde GAIA qui, grâce à une percée technologique, sera miniaturisée et pourra de ce fait être lancée à moindres frais par une fusée plus modeste. Gain estimé : 150 millions d'euros.

Deuxième astuce : dans l'important projet Bepi-Colombo d'exploration de la planète Mercure, intégrer un nouveau partenaire. En plus du Japon, qui doit fournir un des deux orbiteurs, la Russie construirait l'atterrisseur. Troisième recette : rassembler des projets présentant des analogies évidentes dans ce que David Southwood appelle des « groupes de production qui soient plus que des regroupements scientifiques ». « A l'intérieur de chaque groupe, les missions seront construites de manière synergique » et réemploieront, lorsque ce sera possible, les mêmes plates-formes et les mêmes composants. A charge pour l'industrie spatiale de relever le défi, sachant que l'ESA s'affirme désormais prête à prendre davantage de risques technologiques pour réduire les coûts de fabrication de ses engins.

Au terme de la présentation de ce programme revu et corrigé, David Southwood a lancé ce qui sonnait comme un avertissement pour les ministres européens : « Je ne suis pas un magicien. Ne me demandez pas de répéter ce tour car on ne peut le faire qu'une fois. » Après avoir rogné sur toutes les marges possibles, l'ESA sait qu'un nouveau tour de vis budgétaire condamnerait un projet majeur. L'Agence espère qu'il n'en sera rien et se tourne maintenant vers l'avenir, vers les missions qui seront lancées entre 2012 et 2020. Le nom du programme : Vision cosmique.

Pierre Barthélémy

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique



Prédateurs, intox et mensonges

Les nouveaux maîtres du monde, par **Ignacio Ramonet**. ■ Voici venu le temps des réseaux, par **Jeremy Rifkin**. ■ La communication à l'assaut de la culture, par **Armand Mattelart**. ■ Le culte d'Internet, par **Philippe Breton**. ■ La toile rongée par les spéculateurs, par **Dan Schiller**. ■ Le désenchantement de la netéconomie, par **Derrick De Kerckhove**. ■ Big Brother (I.R.) ■ Le stade de l'écran, par **Marc Augé**. ■ Fabriques de désirs (I.R.) ■ A l'école des jeux télévisés, par **Pascal Lardellier**. ■ Faiseurs d'élections made in USA, par **Serge Halimi**. ■ Les médias reflètent-ils la réalité du monde ? par **Ryszard Kapuscinski**. ■ Images en boucle, par **Edgar Roskis**. ■ Mensonges de guerre au Kosovo, par **Robert Fisk**. ■ Une machine de guerre, par **Regis Debray**. ■ Le « New York Times » imagine notre avenir, par **Thomas C. Frank**. ■ Tous américains (S.H.) ■ Ravages de la télévision en continu, par **Eric Klinenberg**. ■ Des parasites dans notre quotidien, par **Dan Schiller**. ■ Le marketing de la libération, par **Thomas C. Frank**. ■ Lancinantes chroniques économiques (S.H.) ■ Silencieuse idéologie des radios musicales, par **Marie Bénilde**. ■ Entre Disneyland et les ayatollahs, par **Michel Serres**.

Bibliographie et sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

CULTURE

MUSIQUE

Dans son album « The Eminem Show », le chanteur américain qui se veut le porte-parole de l'Amérique blanche oubliée de la croissance, reprend dans ses textes ses provocations habituelles et les allusions autobiographiques, tout en faisant des clin d'œil musicaux au rock des années 1970

Les rimes en miroir du rappeur Eminem

LE TAUX de piratage sur Internet constitue sans doute un des meilleurs tests de popularité de ses vedettes pour l'industrie du disque. A en juger par l'excitation qui entoure les téléchargements hors-la-loi du troisième album d'Eminem, intitulé *The Eminem Show*, la panique apparente de la compagnie Interscope – qui appartient à Universal Music – obligée d'avancer d'une semaine la sortie mondiale de ce nouvel opus (le 27 mai au lieu du 3 juin), face à la multiplication des copies déjà vendues dans les rues de New York, on se dit que le rappeur blanc de Detroit demeure la figure la plus populaire et controversée du hip-hop international.

D'après le moteur de recherche Lycos, Eminem était, en 2001, le deuxième nom propre le plus demandé sur la toile après celui de Ben Laden. Dans le clip illustrant *Without Me*, le nouveau single du rappeur, ce dernier n'a pas pu résister au plaisir provocant d'endosser la barbe et le turban de l'ennemi public numéro 1 des Etats-Unis. Dans une des ritournelles dont il a le secret – mélange de beats funk et de ronde enfantine sur lequel sautille la voix pointue d'un ludion psychopathe – Eminem se fait le Monsieur Loyal de son propre cirque : « *Now this looks like a job for me/ so everybody just follow me/ cuz we need a little controversy/ cuz it feels so empty without me* » (« *Ce boulot est fait pour moi/ que tout le monde me suive/*

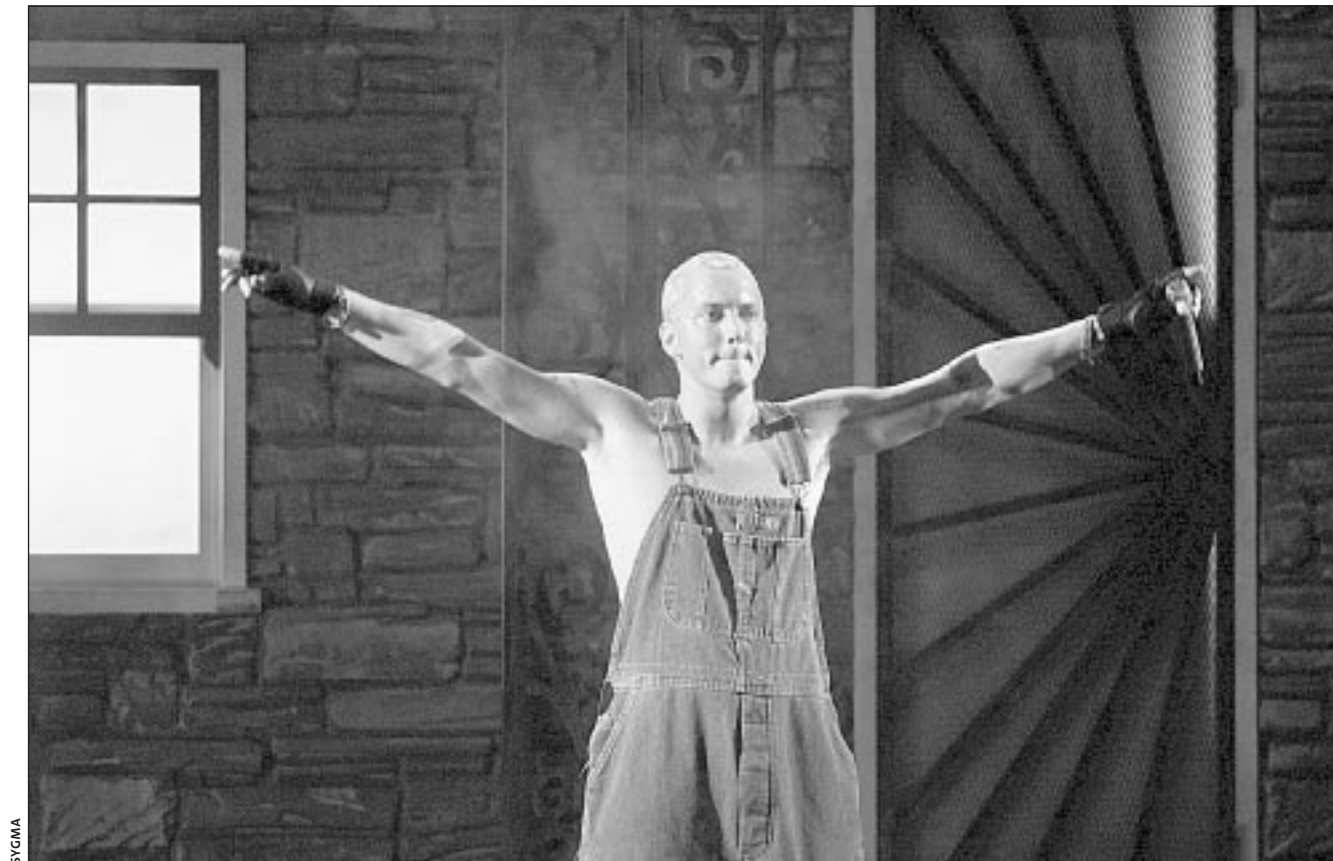
car nous avons besoin d'une petite controverse/ le monde paraît si vide sans moi »).

La mise en spectacle de sa propre vie s'affiche comme autant de promesses à tenir. Eminem peut faire mine de s'en étonner dans un entretien récent avec le mensuel américain *The Source* – « *Les gens peuvent tout savoir de ma vie privée. C'est comme si je ne pouvais jamais fermer la porte, comme si j'étais le héros du Truman Show [le film où Jim Carrey est, à son insu, la vedette d'une émission de télévision]* » –, mais c'est lui qui, dès le départ, a choisi de s'exposer. Son premier single, *My Name Is*, paru en 1999, s'enracinait par son titre même dans l'autobiographie.

SOUCI DE CRÉDIBILITÉ

Que ce soit à travers les pseudonymes de ses alter ego *The Slim Shady LP*, *The Eminem Show*, ou sous son vrai nom, *The Marshall Mathers LP*, ses albums ont exhibé sa volonté de puiser dans sa vie sa matière première. Quand il dit dans son nouveau disque : « *I created a monster* » (« *j'ai créé un monstre* »), il sait que cette créature l'habite, l'inspire et remplit son compte en banque. Un parti pris qui correspond à une des vieilles obsessions de l'éthique rap : « *be real* », (« *être vrai* »). Un besoin de crédibilité d'autant plus fort que la première star blanche du rap, Vanilla Ice, n'avait que celle d'un produit préfabriqué.

Depuis longtemps imprégné de



Eminem, qui continue de déverser dans ses chansons sa haine pour son ex-femme et sa mère, épargne cependant sa petite fille Hailie Jade, avec laquelle il chante un titre en duo, « *My Dad's Gone Crazy* » (« *Mon père est devenu fou* »).

tous les codes du hip-hop, produit par Dr Dre, star californienne, initiateur au milieu des années 1980 du gangsta rap à la tête du groupe NWA (Niggers With Attitude), Marshall le platine incarne depuis 1999 ce que le genre peut brasser de témoignages saisissants et de provocation trash, de réalisme et de surenchère, d'urgence et de dérapage incontrôlé. Le chanteur joue des attentes de son public et des médias. Scandales, grossièretés, règlements de comptes dans le milieu de la pop (Linkin Park, Limp Bizkit, Moby ou 'Nsync sont ses nouvelles têtes de Turc) et description de relations plus qu'orageuses avec sa mère et son ancienne femme (lire ci-dessous).

Dans la chanson *My Dad's Gone Crazy*, Hailie Jade – sa fille âgée de 6 ans – rappe avec son papa : « *Somebody help him ! I think my dad's gone crazy !* » (« *Aidez-le ! Je crois que mon père est devenu fou !* ») Et c'est vrai qu'Eminem a plusieurs occasions de dérailler dans ce dis-

que. Quand elles ne sont pas sous-tendues par une angoisse existentielle, ses provocations, en particulier les délires sexistes repris en chœur par ses copains graveleux de D12, tomberaient plutôt à plat. Même si certaines risquent de faire jaser : « *I put anthrax on your Tampax and slap you till you can't stand* » (*Je mets de l'anthrax sur ton Tampax et je te gifle jusqu'à ce que tu n'en puisses plus*). A noter, l'absence cette fois de références homophobes. Le résultat peut-être de son duo télévisé avec Elton John, il y a quelques mois.

Le rappeur peut jeter ses bouquets de venin et d'ordures, ne pas trier ses souffrances de certains des clichés les plus bas du front du hip-hop, certaines rimes n'en sont pas moins émouvantes : « *I act like shit don't phase me / inside it drives me crazy / My insecurities could eat me alive* » (« *Je fais des conneries, ne te détourne pas de moi / Intérieurement, ça me rend fou / Mon anxiété pourrait me dévorer vivant* »). Mais surtout,

Eminem garde une capacité à peindre les enfants oubliés de l'Amérique profonde. A travers lui, les petits Blancs ont compris qu'ils pouvaient décliner leur mal de vivre et leurs fantasmes hédonistes par le biais de la culture de rue afro-américaine.

AVOCAT DE L'AMÉRIQUE BLANCHE

Titre d'ouverture, *White America* témoigne même d'un recul analytique inédit. Lucide quant à sa dette – « *If I was black / I would've sold half* » (« *Si j'étais Noir, je n'aurais pas vendu la moitié de ce que j'ai vendu* ») –, il se fait aussi l'avocat des gamins abandonnés de l'« Amérique blanche » : « *I could be one of your kids White America* » (« *Je pourrais être un de vos enfants* ») ou « *surely hip-hop was never a problem in Harlem only in Boston* » (« *le hip hop n'a jamais été un problème à Harlem, juste à Boston* »). Il prend à partie leurs parents et les politiciens de Washington : « *Fuck you Ms. Cheney / Fuck you Tipper Gore* », les femmes de l'an-

cienn et de l'actuel vice-présidents ayant été à la pointe du combat contre les grossièretés du rap. Avant de finir par une pirouette, toujours sarcastique et ambiguë : « *I'm just kidding America, you know I love you* » (*Mais je plaisante, Amérique, tu sais combien je t'aime* »).

On a souvent dit que le parcours d'Eminem ressemblait à celui d'Elvis Presley. Même origine prolétaire en bordure de ghetto (le King grandit dans la moiteur de Tupelo, Mississippi ; Eminem, dans les camps de caravaning de Detroit, Michigan), même fascination pour le chant et la culture noirs. Avec une bonne dose d'ironie, on entend dans *Without Me* le garnement se vanter : « *I am the worst thing since Elvis Presley / to do black music so selfishly / and use it to get myself wealthy* » (« *Je suis le pire truc depuis Elvis Presley / capable de faire de la musique noire en égoïste / pour m'en mettre plein les poches* »).

Stéphane Davet

De nombreux procès

Procès pour port d'armes illicite, divorce onéreux, plainte en diffamation de sa propre mère... Eminem a endossé la panoplie du rap et les habits de la célébrité en vogue outre-Atlantique : cerné d'avocats. Aux déboires familiaux du bad boy du Missouri s'ajoutent les manies procédurières. Ainsi, l'un de ses camarades d'école, DeAngelo Bailey exige réparation (un million de dollars) pour avoir été cité dans une chanson comme celui qui battait le rappeur, autoproclamé petit-blanc persécuté. Si Eminem a vertement protesté, il n'a traîné en justice ni sa grand-mère, naguère peu amène, puis surprise à poser pour la presse dans le T-Shirt de Slim Shady, ni son père longtemps perdu et réapparu opportunément pour témoigner, ni même Todd Nelson, oncle maternel ivrogne, héros d'un long documentaire intitulé *Eminem derrière le masque*. Si la Britannique Dido a vu sa carrière décoller grâce au sample de la chanson *Thank You*, le compositeur et pianiste français Jacques Loussier s'est estimé copié à l'écoute de *Kill You*, autre chanson phare de *The Marshall Mathers LP*. Loussier réclame 10 millions de dollars pour plagiat.

Un disque de révolte et de hargne sur fond de velours rouge

EN BON AMÉRICAIN, Eminem commence par parler de l'Amérique, cette Amérique blanche, construite en force, puissante et discriminatoire. *White America* a de quoi satisfaire les femmes de la Maison Blanche, qui trouveront matière à manifester une pudibonderie ulcérée par les invectives du rappeur. Emphase, ironie, bruit de jets, déchirures et batterie lourde : le titre d'ouverture va sans conteste nourrir le sound system des ados de Boston à Los Angeles, et donc d'ailleurs. Eminem a su endosser mieux que quiconque les habits du rap voyou – la mauvaise vie, la révolte violente, les valeurs d'argent, la guerre contre les managers et les maisons de disques, l'attitude sexiste... Des concepts rap dont il rappelle opportunément dans *White America* qu'il ne les a pas inventés. Pour porter son art, il possède un don évident à manipuler les mots, leur rythmique et une solide équipe de vente.

C'est sur la hargne qu'Eminem bâtit son troisième album, *The Eminem Show*, à l'instar de l'album précédent, *The Marshall Mathers LP*. C'est avec conscience qu'il porte sur la grande scène de l'entertainment la civilisation des loisirs et de la consommation débridée, les mal-

heurs d'une Amérique laissée pour compte par l'économie boursière et les arrangements entre puissants. Cette mise en scène (avec rideau rouge, micro à l'ancienne sur la pochette) tire le rap hors des ghettos afro-américains, pour le projeter sur la grande scène du music-hall mondial.

DRAMATURGIE PERSONNELLE

Pour reprendre les engouements du temps, *The Eminem Show* se double d'allusions musicales au rock des années 1970. *Sing for the Moment*, clin d'œil aux jeunes « *qui n'ont pas une thune, sauf pour un rêve et un putain de magazine de rap* », est basé sur le chorus de *Dream On*, succès du groupe Aerosmith en 1973. Ailleurs (*Till I Collapse*, en duo avec Nate Dogg), on trouve des traces de *Will Rock You* de Queen, ou du thème de *L'Exorciste (Soldier)*.

Eminem, 28 ans, a enregistré ces dix-neuf titres dans un studio mobile alors qu'il tournait à Detroit son premier film, *8 Mile*, de Curtis Hanson, qui revient sur ses malheurs d'enfant perdu de l'ex-capitale mondiale de l'automobile. Pour ce faire, il s'est passé presque entièrement des services de Dr Dre, l'inventeur des sons secs et tranchés qui habitent les albums de Missy Elliot ou du

Marshall Mathers LP. Présent sur trois titres, Dr Dre a laissé la place libre au théâtre et à la dramaturgie personnelle d'Eminem, qui réclame moins de filouterie sonore, plus de bases fermes dans la rythmique hip-hop. Depuis deux ans, Eminem a visiblement écouté ses rivaux, Outkast, Missy Elliot, Bubba Sparxxx, et forcé sur les accents du Sud-Est américain. Moins joueur, plus gras, plus conformiste, le son du *Show* favorise moins les rigolades adolescentes, à l'exception de *My Dad's Gone Crazy*, chanté en duo avec sa fille Hailie.

Les anathèmes et abominations jetés à la face de la maman (*Cleaning out my Closet*), les insultes proférées à la putain (son ex-femme), la défense de l'innocence (sa fille) nourrissent un album dominé par la voix acide-amère d'Eminem, jamais meilleur que sautillant comme dans *Without Me*, où il débîne les grands noms du show-biz musical américain – tout y passe sauf Beyoncé, la chanteuse de Destiny's Child, qui a trouvé grâce à ses yeux.

Véronique Mortaigne

THE EMINEM SHOW, 1 CD Aftermath Records/Polydor. Distribué par Universal Music.

Le musicien et les trois femmes de sa vie

ON RETROUVE dans *The Eminem Show* deux des figures centrales des précédents chapitres, vedettes réfractaires de son reality show musical. Kim, son ancienne femme, avait déjà subi de sérieux outrages dans les précédents albums. Un divorce a depuis été prononcé et Eminem a été condamné à deux ans de mise à l'épreuve et à 100 000 dollars d'amende pour avoir frappé à coups de revolver un homme, John Guerra, qu'il avait surpris en train d'embrasser Kim.

Le rappeur revient dans son *Show* sur ces différents épisodes, continue de parler de cette « *femme qui veut transformer ma vie en enfer* ». Dans un petit sketch d'interlude, il remet en scène les quelques minutes qui ont précédé son agression contre Guerra et regrette que, ce jour-là, son arme n'ait pas été chargée : « *Je vous aurais tué tous les deux* ».

Autre sujet récurrent de sa haine : ses parents, et surtout sa mère, Debbie Mathers-Briggs. Dès son premier album, Eminem attaquait : « *99 % de ma vie, on m'a menti / j'ai découvert un jour que ma maman prenait plus de drogue que moi* ». Dans le

procès pour diffamation qui suivait, Debbie n'obtenait que 25 000 dollars sur les 10 millions réclamés, mais se vengeait en enregistrant elle-même un CD, *Dear Marshall*. Dans *Cleaning Out my Closet*, un des morceaux de ce troisième album, le petit Marshall surenchérit : « *Toute ma vie, on m'a fait croire que j'étais anormal, alors que ce n'était pas le cas avant que je sois grand / Maintenant que j'ai grandi, ça te fait mal au bide, n'est-ce pas ?* »

La troisième femme de sa vie et de ce disque est sa fille unique, Hailie Jade, née il y a six ans de son mariage avec Kim et dont il a la garde partagée. Si le rappeur l'utilise dans sa guerre contre sa mère et son ancienne femme, à qui il prît que Hailie ne viendra même pas à ses funérailles, la petite fille, dont il a fait tatouer le portrait sur son épaule droite, fait l'objet de toute son affection. Non seulement il la fait chanter en duo avec lui sur *My Dad's Gone Crazy*. Mais surtout, l'enfant fait commettre à son père l'irréparable : chanter pour de bon, dans le refrain de *Hailie's Song*.

S. D.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

Chaque vendredi avec

Le Monde
DATÉ SAMEDI

retrouvez

LE MONDE
TÉLÉVISION

EXPOSITION • A Nancy, les concepteurs de « Mesure Démesure » posent avec beaucoup de finesse, à travers des créations diverses et sans recourir à des discours théoriques, une question difficile : « Comment représenter la démesure ? »

En quinze œuvres, approcher l'incommensurable

POUR RÉUSSIR une exposition d'art contemporain, prenez un lieu à la géométrie accidentée; une notion délicate; des œuvres très diverses. Disposez-les de manière à faire alterner techniques et formats. Ne tombez ni dans le didactisme ni dans la confusion. Ainsi ont procédé les concepteurs de « Mesure Démesure », dont la question centrale est « comment représenter ce qui sort des limites de la perception et de l'imagination ? »

Il y est donc traité de l'infini temporel, de l'incommensurable, du sublime et de l'incompréhensible. De tels sujets peuvent fournir la matière de quelques dizaines de volumes à écrire et supposent quelques centaines d'heures solitaires, passées à parcourir l'histoire de la philosophie. L'exercice de l'exposition, sur des thèmes si difficiles, est plus que périlleux. On peut tout craindre, de la métaphysique pour classes de terminale aux discours immodestes qui considèrent les œuvres comme les illustrations d'une démonstration à méditer dans le catalogue. Or, ici, il n'y a pas de catalogue, mais un opuscule de 24 pages, composé d'informations sur les artistes. Ce détail suffit à indi-

quer l'esprit de la manifestation : elle propose des hypothèses, elle suggère des directions multiples, elle préfère la légèreté à la démonstration, elle respecte les artistes.

Ils sont quinze, autant qu'il y a d'œuvres. La première, qui occupe toute une salle, donne le ton. *Table and airplane parts*, de l'Américaine Nancy Rubins, se compose d'une assez petite table de contreplaqué qui supporte, grâce à un système très compliqué de câbles, de tensions qui s'équilibrent, de poids qui s'annulent, un amas gigantesque de débris d'avions. On y reconnaît des fragments de fuselage, des bouts d'aile, des tuyères, des structures métalliques alvéolées, des plaques soudées. Cet échafaudage, qui devrait évidemment s'effondrer, tient en l'air avec grâce. La démesure, en déduit-on, n'est qu'une mesure dont la logique échappe à l'observateur.

MACHINE À CRÉER DES DESSINS

L'observation s'applique à bien des pièces, comme cette toile de Roman Opalka entièrement couverte de nombres ou cette composition pour ordinateur ou vidéoprojection de Jean-Claude Ruygello.



« Table and Airplane Parts », de l'Américaine Nancy Rubins, un échafaudage de débris d'avions qui tient comme par miracle.

Chaque fois, la première impression peut être celle d'une prolifération si nombreuse qu'elle ne pourrait être chiffrée. Or elle l'est, et ce chiffrage est même le principe premier du travail. La machine à inventer des dessins de Jean-François Lacalmontie n'intrigue pas moins : elle produit tous les instants une figure nouvelle, mais cette figure naît de la combinaison de données

graphiques que l'ordinateur conserve dans sa mémoire. Plusieurs milliards de combinaisons sont possibles, quantité immense assurément, mais néanmoins calculable – et calculée par la machine elle-même, qui ignore la notion d'infini. On y revient : l'infini est du fini non encore mesuré.

Michelangelo Pistoletto l'a montré en 1965 en construisant un cube

en miroir, les faces réfléchissantes vers l'intérieur. Donc, à l'intérieur, où l'œil ne pénètre pas, des reflets de reflets se développent dans six directions. Mais, de l'extérieur, ce ne sont que six faces opaques réunies par des ficelles. Le titre de l'œuvre affirme le paradoxe : elle se nomme *Metro cubo infinito*.

La démesure est donc une émotion purement humaine, de l'ordre de l'affolement. Elle peut naître d'un spectacle réputé inquiétant – les pleines mers et les cieus vides que photographie méthodiquement Hiroshi Sugimoto – ou d'une pensée supposée terrible – le passage du temps jusqu'à la mort – que Richard Baqué a symbolisé en associant une orange flétrie et noircie, une pierre fendue et un chronomètre infatigable. Elle peut naître, mieux encore, d'une folie. Quand Marina Abramovic et Ulay, en 1977, réalisent leur vidéo *Light/Dark*, ils exhibent la frénésie de la violence intime. Quand Claude Closky compile dans les feuillets des images d'explosion, il met en évidence le culte télévisuel de la destruction à très grand spectacle, si évidemment actuel. Dans un registre plus allusif et étrange, Patrick Neu reproduit des œuvres du XVI^e siècle en les dessinant avec minutie à l'intérieur de verres de cristal légèrement enduits de noir de fumée. Des heures de travail pourraient se perdre en une seconde. Il le sait. Il n'en continue pas moins son travail magnifiquement absurde.

Philippe Dagen

MESURE DÉMESURE, galeries Poirel, 3, rue Victor-Poirel, Nancy (Meurthe-et-Moselle). Tél. : 03-83-32-31-25. Du mercredi au lundi, de 13 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 28 juin.

Bernard Haitink nommé chef de la Staatskapelle de Dresde

LE CHEF d'orchestre néerlandais Bernard Haitink vient d'être nommé directeur musical du prestigieux orchestre de la Staatskapelle de Dresde, en Allemagne.

Le musicien, qui vient de fêter ses 73 ans le 4 mars, s'est fait connaître comme le chef d'une autre fameuse formation européenne, l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dont il fut le directeur musical pendant vingt-quatre saisons, de 1961 à 1988, c'est-à-dire presque aussi longtemps que son collègue japonais Seiji Ozawa à l'Orchestre symphonique de Boston – dont Haitink est par ailleurs le premier chef invité depuis 1995.

A Dresde, Bernard Haitink succède au chef italien Giuseppe Sinopoli, mort subitement alors qu'il dirigeait une représentation d'*Aida* de Verdi, au Deutsche Oper de Berlin, le 20 avril 2001. Haitink prendra ses fonctions dès la rentrée 2002, au moment où son contrat de directeur musical de la Royal Opera House de Covent Garden de Londres vient à échéance.

Bernard Haitink avait précédemment été directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Londres, de 1967 à 1979, du Festival de Glyndebourne, de 1978 à 1988, où il avait fait ses débuts en 1972.

Excellent interprète du grand répertoire germanique post-romantique (Anton Bruckner, Gustav Mahler et Richard Strauss), Bernard Haitink prend donc les rênes d'un orchestre dont c'est le fond de répertoire et la spécialité – il est considéré comme l'orchestre straussien par excellence (Strauss le dirigera souvent et lui confiera la création de plusieurs de ses opéras). Fondée en 1548, la Staatskapelle, à l'origine un ensemble vocal, devait fêter ses 450 années d'existence en 1988.

ARTS • 24 élèves diplômés montrent leur travail Fête spectaculaire et ludique aux Beaux-Arts

CHAQUE ANNÉE, les élèves de l'École des Beaux-Arts diplômés avec les félicitations du jury exposent leurs travaux au printemps suivant dans l'école. Ainsi le veut une règle fixée il y a douze ans. Depuis deux ans, une règle complémentaire fait du président du jury le commissaire de la manifestation. Christian Bernard, directeur du Mamco, le Musée d'art moderne et contemporain de Genève, ayant présidé le jury en 2001, a donc conçu l'exposition des « félicités ». Or, au Mamco comme auparavant à la Villa Arson à Nice, Christian Bernard a depuis longtemps démontré son talent en matière d'accrochages et de métamorphose des espaces.

Aux Beaux-Arts, il n'a pas fait moins, changeant ce qui n'était jusque-là qu'une cérémonie de fin d'année scolaire en grand spectacle de la très jeune création. Effets visuels et effets sonores, images mobiles et immobiles, jeux avec l'architecture, provocations de tous ordres : il n'y manque rien.

Le titre lui-même interloque : « L'art, c'est secondaire », affirme-t-il, au risque de n'être pas compris comme il faut, par anti-phrase évidemment. Dans les salles, à intervalles réguliers, la sono diffuse une interprétation de ce slogan, orchestrée façon variétés années 1960 par Georges-Henri Guedj. A nouveau le deuxième degré. C'est plaisant, cette désinvolture, cette manière de ne pas se prendre trop au sérieux, ce goût pour les canulars et calembours. Parmi les 24 lauréats – 11 filles, 13 garçons – l'humour est souvent à la dérision et à la blague.

A peine entré, le visiteur se heurte à l'installation de Diadj Diop : un homme rouge et nu, suspendu très en hauteur. De cette figure en lévitation pend presque jusqu'au sol un colossal testicule de plusieurs mètres de long, tout aussi écarlate. La sculpture donne le ton.

La peinture suit : les tableaux de Julien Beneyton, d'Axel Pahlavi, de Fabien Roidor et de Mathieu Wei-

ler sont dispersés tout au long du parcours, tant et si bien qu'ils sont ce qui se voit le mieux dans l'exposition. Beneyton peint, dans un style quasi naïf, des scènes de la vie parisienne, de la sortie de métro à l'épicier arabe et aux poissonniers africains : beaucoup de personnages, beaucoup de détails, beaucoup de couleurs.

HOPPER À ROISSY

Roidor peint méticuleusement des chiffres sur des fonds monochromes : parodie de Jasper Johns ou citation des maillots de la NBA ? Weiler peint tantôt des écrans de cinéma, tantôt des autoroutes et des échangeurs : c'est Hopper faisant escale à Roissy. Quant à Pahlavi, il peint Jeanne d'Arc, un centaure ou Adam et Eve dans des formats immenses. « Je cherche à en mettre plein la vue », écrit-il dans le catalogue. Il y réussit parfaitement. On en dirait autant de la sculpture monumentale de David Cousinard et de l'installation interactive d'Aymeric Ebrard. L'énumération ne se prétend pas exhaustive.

D'autres préfèrent plus de discrétion. Leurs travaux réclament temps et silence. Le côté Foire du Trône de la présentation ne favorise ni la photographie, ni la vidéo, ni le cinéma : les sons et les images se superposent et se confondent. Difficile d'apprécier dans ces conditions l'installation de Stéphanie Noël ou la subtilité de la vidéo d'Alice Anderson. Tout près de là, Sarah Fauguet a disposé une installation toute de déséquilibres, d'ombres chinoises et de sous-entendus, très réussie – sans doute la pièce la plus accomplie de l'exposition.

Ph. D.

L'ART C'EST SECONDAIRE, Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris-6^e. Tél. : 01-47-03-50-00. Du mardi au dimanche de 13 heures à 19 heures. Entrée : 4 €. Jusqu'au 30 juin.

ARTE à Cannes

Merci au monde du cinéma d'avoir récompensé le cinéma du monde

Aki Kaurismäki *L'Homme sans passé*
Grand Prix du jury
Prix d'interprétation féminine pour Kati Outinen
Prix du jury œcuménique

Elia Suleiman *Intervention divine*
Prix du jury
Prix de la critique internationale

Abderrahmane Sissako *En attendant le bonheur (Heremakono)*
Prix de la critique internationale

Carlos Reygadas *Japon*
Mention spéciale de la Caméra d'or

>> 4 films coproduits par ARTE

arte
www.arte-tv.com

PIERRE GEORGES

Crime de route

UNE VOITURE à 150 km/h, en pleine ville, sur une voie centrale exclusivement réservée aux autobus, séparée à gauche comme à droite par un terre-plein, et donc délibérément empruntée. Une voiture de sport lancée comme une bombe, au ras des Abrisus, un dimanche après-midi de fête, à Vitry-sur-Seine. Une voiture, plus qu'une voiture, un bolide, une Porsche Carrera bleu marine, prêtée, semble-t-il, par l'ami d'un ami à un jeune homme s'offrant dans les rues de la ville, avec deux copains, une équipée de la frime. Une voiture à ne pas mettre entre toutes les mains, tant elle peut être ce qu'elle est, avec sous le capot, une fusée ou une arme par imprudence et folie, sinon par destination.

Tout cela pour dire que cet accident ne nous semble par relever ou pas seulement de l'insécurité routière, terme bien conventionnel pour dire la tragédie permanente de la route. Mais aussi d'une vraie délinquance routière. Ni règles, ni lois, ni scrupules, ni la moindre conscience du risque pris pour la vie des autres, considération négligeable.

Ce n'est pas un accident de la route, ou de la rue qui s'est produit, au soir de la Fête des lilas, dimanche à Vitry. C'est un crime de la route. Certes non prémédité, mais un crime tout de même. Une jeune mère de famille et deux de ses fillettes tuées, son fils grièvement blessé et sans doute pour la vie, quatre autres personnes gravement atteintes. Voici le bilan, côté victimes, au sens premier du terme.

Le conducteur de la Porsche, ses deux passagers sont indemnes, ou pratiquement. Après l'accident, les trois s'étaient enfuis. Puis ils se sont constitués prisonniers. Ils sont en garde à vue. Et

la machine policière, judiciaire s'est mise en branle pour élucider les conditions de cette expédition routière. Et des renseignements qui filtrent, la trajectoire personnelle des trois jeunes, celle de l'ami, et de l'ami de l'ami prêtre, tout semble indiquer, si rien ne le prouve encore, que nous sommes peut-être là aussi dans une histoire très contemporaine, très illustrative, celle d'une économie parallèle exhibant ses signes extérieurs de parade et de réussite.

La suite de l'enquête le dira. Pour le reste, cette détestable affaire, cette autre aussi, à Toulon, où deux motards ont, en leur rodéo, laissé pour morte une femme sur un passage piétonnier, font évidemment penser, qu'au-delà d'une insécurité routière que l'on n'oserait dire, avec bien des scrupules et des précautions verbales, « purement accidentelle », existe désormais une forme de violence motorisée. C'était bien sûr et cela reste le cas des chauffards, ou des conducteurs en état d'ivresse. Mais cela devient aussi celui d'une nouvelle forme de conduite, ou d'inconduite, la loi de la route ou de la rue, à l'identique de celle de la jungle des cités.

La première des incivilités, la plus tragique aussi dans ses conséquences, c'est ce triomphe de la vitesse motorisée. C'est cette fureur de rouler comme de parader, hors le code, hors les codes et les clous, dans une sorte de délinquance de la route ostentatoire et inconsciente. La bagnole, la belle bagnole, la grosse bagnole, la bagnole folle n'est plus, en ce sens-là, l'ultime démonstration de réussite sans peine. Elle est devenue aussi le plus mortel engin de provocation et de défi face à l'autorité et à la loi.

« Trop de gens mécontents cherchent des coupables ailleurs »

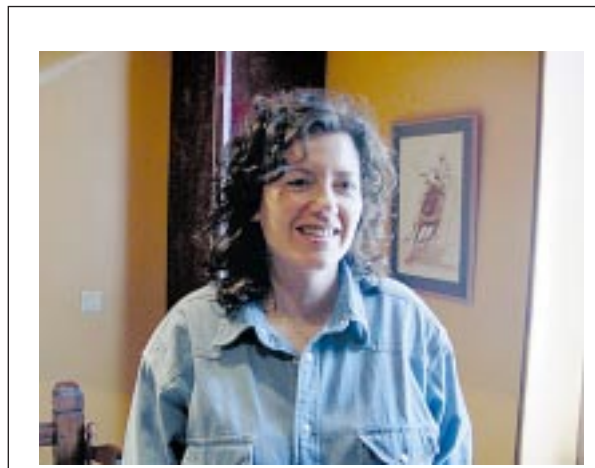
HENDAYE

de notre envoyé spécial

Conseillère municipale, Edurne Zugasti n'est allée aux urnes ni au premier tour ni au second tour de l'élection présidentielle. Cette habitante de Hendaye ne passera pas non plus par l'isoloir lors du scrutin législatif. Dégoût de la politique, indifférence à la chose publique, absence de candidats correspondant à ses options ? Pas du tout. 36 ans, deux garçons, la jeune femme ne peut pas voter : elle est citoyenne espagnole avec résidence principale en France. Ressortissante d'un pays de l'Union européenne, elle peut, depuis l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, prendre part aux élections européennes et municipales dans la commune de son domicile, mais rien qu'à celles-ci. Elle l'a fait pour la première fois les 11 et 18 mars 2001, comme électrice et comme candidate. Et elle a été élue sur la liste « Hendaye plurielle » de Kotte Eceñario, le maire socialiste. C'est dire qu'elle s'intéresse à la vie publique.

« Dans toute l'Europe, il y a, c'est vrai, une montée des extrêmes. Mais ce que je vois, au moins ici, c'est l'absence de repères, estime Edurne. Il n'y a plus assez de valeurs vraiment partagées par les uns et les autres. Et devant les difficultés, beaucoup cherchent d'abord des coupables ailleurs : ils invoquent les étrangers, les jeunes, le Front national, la conjoncture économique et pourquoi pas le climat. En réalité, ils se comportent comme de grands enfants. »

Des propos qui valent aussi bien pour la France que pour l'Espagne. « Dans l'Hexagone, il y a encore trop de chômage, mais les Français ne veulent pas faire certains travaux. Alors, on fait appel à des immigrés et à une époque ils étaient même ibériques, par exemple le temps des vendanges. Même chose désormais au sud des Pyrénées : pour ramasser les fraises en Andalousie, les agriculteurs ont recours aux Marocains et, faute de trouver des candidats, les hôtels de Madrid utilisent des Sud-Américains pour l'accueil et les veilles de nuit. »

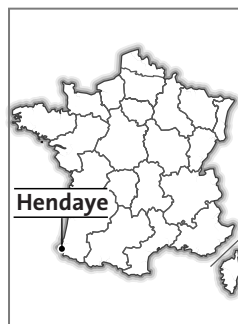


Edurne Zugasti, 36 ans, est de nationalité espagnole et conseillère municipale à Hendaye.

M. GX

Et Edurne d'enfoncer le clou : « Les gens, les jeunes notamment, sont de nos jours surprotégés : l'Etat et la famille en Europe donnent beaucoup. Et c'est bien. Mais il ne faut pas en oublier les effets. Les personnes se disent : je suis à tel niveau, je mérite une bonne situation tout de suite... Elles ont déjà tout et c'est la motivation qui leur fait défaut. Dès lors, si quelque chose ne va pas, on se tourne d'autant plus facilement vers les autres, sur l'air : voici les responsables, voilà les coupables et ce n'est pas moi ! »

Actuellement en congé parental pour élever Iban, trois mois, Edurne a un poste à la recette



Mais à côté de quatre Belges et d'un Irlandais, seuls 231 d'entre eux avaient fait l'effort, en 2001, de s'inscrire sur les listes électorales locales. Loin de ressentir une quelconque xénophobie, les autres préfèrent encore voter dans leur commune d'origine, se sentant sans doute mieux à l'aise.

« Toute notre communauté à Hendaye a cependant suivi de très près les présidentielles françaises. Comme dans toute l'Espagne, que le candidat socialiste ait été éliminé au premier tour a été ressenti très fort. Au-delà de la surprise, du choc même, nous avons bien compris que cela correspond à beaucoup de mécontents et une bonne partie cherche des coupables, comme je l'ai expliqué. Toutefois, ce vote-sanction veut aussi dire que, probablement, le travail avait été quelque part mal fait et qu'il faut s'y mettre pour le corriger. Et être un moment dans l'opposition, de ce point de vue, a souvent du bon. »

Michel Garicoix

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le nouveau savoir injurier

LAISSANT LÀ les grands problèmes, qu'ils soient de finance, de politique intérieure ou de politique extérieure, l'Assemblée nationale s'est occupée d'elle-même. Toute société organisée possède son règlement, et toute société soucieuse de s'améliorer se doit de le perfectionner. Ce que faisant hier, nos députés ont élaboré avec méthode une sorte de « nouveau savoir injurier ». Thème des travaux : mieux définir l'injure pour la mieux sanc-

tionner. Mais il est plus facile d'aggraver une sanction que de trouver une définition plus rigoureuse de la faute. Les débats, subtils, parfois oiseux, mais toujours courtois, s'il vous plaît, ont prouvé qu'il était difficile de dire où commence l'injure. Le règlement idéal d'une Assemblée devrait somme toute comporter un répertoire, tenu à jour, des injures classées par degré de gravité. Sinon, comment en sortir ? Et comment affirmer que telle parole

est injurieuse qui – un député l'a fait remarquer – ne l'eût pas été aux oreilles de nos pères ? Un point est acquis en tout cas grâce à la subtilité du rapporteur : rétractation ne vaut. Toute injure qui vous échappe est considérée comme définitive. On n'a somme toute plus le droit de « prononcer des paroles qui dépassent votre pensée ».

Raymond Barrillon
(29 mai 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Roland-Garros en direct.** Suivez balle après balle, jeu après jeu, les matches disputés sur le central et sur le

court Suzanne-Lenglen.

■ **Bayrou contre Saint-Josse.** Le combat de deux personnalités dans la deuxième circonscription des Pyrénées-Atlantiques. Un reportage vidéo sur elections.lemonde.fr

■ **Les résultats des concours d'entrée** des grandes écoles sont disponibles sur lemonde.fr. Mercredi, l'ENS de Cachan.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 13
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies :
http://interactif.lemonde.fr

Guide culturel : http://aden.lemonde.fr

Marché de l'emploi :

http://emploi.lemonde.fr

Site éducation : http://educ.lemonde.fr

Marché de l'immobilier :

http://immo.lemonde.fr

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La République réélue ».

■ Tirage du Monde daté mardi 28 mai 2002 : 532 497 exemplaires.

1 - 3

Le Monde

LE MONDE
EST FOOTTous les jours,
vivez la Coupe du monde

Pour suivre et partager l'aventure des Bleus, pour ne rien manquer des matches sur les stades et dans les coulisses, prenez rendez-vous avec « Le Mondial 2002 ». Le regard du Monde sur la Coupe : un supplément quotidien de 8 pages avec des analyses, des reportages, des interviews..., et l'expertise d'Aimé Jacquet.

Dès jeudi dans « Le Mondial 2002 » : le calendrier des matches, la composition des équipes, l'agenda des retransmissions TV...



A partir du jeudi 30 mai avec Le Monde daté vendredi 31 mai